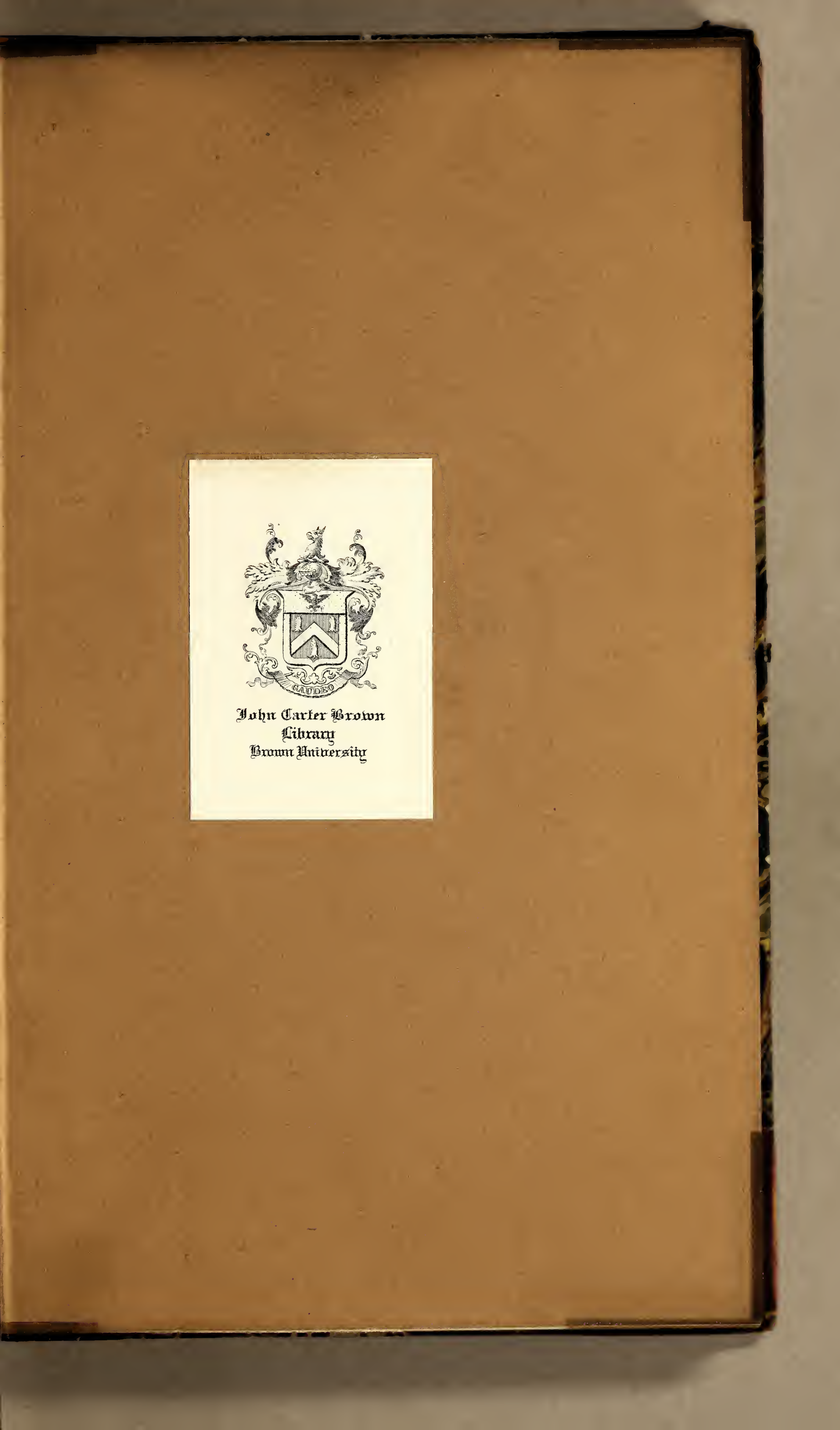



M
Ro
48
£ 10
14
Holland House.


GAUDEO
John Carter Brown
Library
Brown University

L'EUROPE

ET

L'AMÉRIQUE

EN 1822 ET 1823.

OUVRAGES QUI SE TROUVENT CHEZ LE MÊME LIBRAIRE.

Extrait de l'introduction à l'Histoire de Charles-Quint, par *Robertson*, suivie de la guerre des communes de Castille, par le même auteur; traduction nouvelle, par MM. *Dufau* et *Guadet*, avec une préface par M. *de Pradt*, ancien archevêque de Malines, 1 vol. in-8. 5 fr.

Collection des Mémoires relatifs à l'Histoire de la révolution d'Angleterre, accompagnée de notices et d'éclaircissemens historiques, précédée d'une Introduction sur l'Histoire de la révolution d'Angleterre, par M. *Guizot*, 25 vol. in-8, sur papier fin et caractères neufs; prix de chaque volume pour les souscripteurs, 6 fr.
Papier vélin, le double.

Mémoires sur la révolution française, par *Buzot*, député à la Convention nationale, précédés d'un Précis de sa vie et de Recherches historiques sur les Girondins, par M. *Guadet*, 1 vol. in-8 de 500 pages. 6 fr.

Esquisses historiques et politiques sur le pape Pie VII, suivies d'une Notice sur l'élection de Léon XII, par M. *Guadet*, 1 vol. in-8. 3 fr.

Collection complète des constitutions, chartes et lois fondamentales des peuples de l'Europe et des deux Amériques, avec des précis offrant l'histoire des libertés et des institutions politiques chez les nations modernes, et une Table alphabétique raisonnée des matières, par MM. *P.-A. Dufau*, *J.-B. Duvergier* et *J. Guadet*, avocats à la Cour royale de Paris, 6 vol. in-8. 46 fr.

Les Cabinets et les Peuples, depuis 1815 jusqu'à la fin de 1822 et le commencement de 1823, par M. *Bignon*, 3e. édit., revue, corrigée et augmentée, 1 vol. in-8. 6 fr.

De la Contre-révolution en France, ou de la Restauration de l'ancienne noblesse et des anciennes supériorités sociales dans la France nouvelle, par M. *Ganilh*, député du Cantal, 1 vol. in-8. 4 fr. 50 c.

Essai sur les lacunes et les besoins de la législation française, en matière criminelle et en matière politique, ou du défaut de sanction dans les lois d'ordre public, par M. *J.-M. Legraverend*, auteur du *Traité sur la législation en France*, 2 vol. in-8°. 10 fr.

L'EUROPE

ET

L'AMÉRIQUE

EN 1822 ET 1823,

PAR M. DE PRADT,

ANCIEN ARCHEVÊQUE DE MALINES.

DEUXIÈME PARTIE.



A PARIS,

Chez BÉCHET aîné, Libraire, quai des Augustins, n°. 57.

1824.

IMPRIMERIE DE HUZARD-COURCIER.

TABLE DES MATIÈRES.

pag.

CHAP. XXVIII. *Direction de l'Europe : Sainte-Alliance.* 1
CHAP. XXIX. *Effets des discussions et procès politiques en 1822 et 1823.* 36
CHAP. XXX. *Fait principal des années 1822 et 1823* 42
CHAP. XXXI. *Rétrogradation en 1822 et 1823.* 50
CHAP. XXXII. *Esprit pacifique de l'Europe en 1822 et 1823.* 71
CHAP. XXXIII. *La Suède.* 79
CHAP. XXXIV. *Pays-Bas.* 84
CHAP. XXXV. *Allemagne.* 87
CHAP. XXXVI. *La Prusse.* 98
CHAP. XXXVII. *Autriche.* 108
CHAP. XXXVIII. *Russie.* 110
CHAP. XXXIX. *Italie.* 114
CHAP. XL *Danemarck.* 120
CHAP. XLI. *Suisse.* 127
CHAP. XLII. *Angleterre.* 137
CHAP. XLIII. *Grèce.* 175

pag.
CHAP. XLIV. *Amérique.* 222
— — *Amérique du nord, ou États-Unis.* 224
— — *Amérique Espagnole, Mexique* 240
— — *Guatimala.* 249
— — *La Havane* 250
— — *Colombie.* 253
— — *Pérou.* 256
— — *Le Chili.* 258
— — *Buenos-Ayres.* 259
— — *Brésil.* 261
CHAP. XLV. *Résumé sur l'Amérique.* 267
— — *Premier post-scriptum.* 313
— — *Second post-scriptum.* 317
EXTRAIT *du discours du président de l'Amérique à l'ouverture du congrès, 2 décembre 1823.* 279
DÉCRET *du roi d'Espagne sur l'Amérique.* 286
CHAP. XLVI. *Mémoires historiques publiés en 1822 et 1823.* 288
TABLEAU *des événemens qui ont eu lieu en 1822 et 1823.* 302

FIN DE LA TABLE DE LA DEUXIÈME PARTIE.

L'EUROPE

ET

L'AMÉRIQUE

EN 1822 ET 1823.

DEUXIÈME PARTIE.

CHAPITRE XXVIII.

Direction de l'Europe : Sainte-Alliance.

Rome dirigea le monde du haut de son char de victoire ; pendant vingt ans, Charles-Quint tint bien haut les rênes de l'Europe ; Louis XIV à la fleur de l'âge, au faîte de la renommée, voulut saisir la direction de son temps, il fut repoussé : sa domination retomba sur la civilisation, qu'en effet il a beaucoup avancée. Napoléon a joui incontestablement de ce pouvoir dirigeant, et l'a exercé du haut de ses huit cent mille baïonnettes et des prestiges de son génie ; pendant quatorze ans, toute l'occupation fut de le suivre ou de

l'arrêter : le siége de la direction est déplacé aujourd'hui, et comme le monde a toujours cédé à la supériorité constatée de la puissance, elle réside maintenant dans le pouvoir qui réunit quinze cent mille baïonnettes, par conséquent dans les trois puissances qui disposent de cette masse inouie de forces; car c'est la plus grande collection de forces humaines que le monde ait encore vue, les forces ne devant pas être comptées par le nombre seul, mais de plus par leur qualité, et à ce dernier égard rien ne manque à celles des trois puissances qui forment le fonds de la Sainte-Alliance, et qui sont les seules dont je traite dans cet article. Pour la parfaite explanation de cette question, je dois classer les objets, et dire quels sont les moyens, la formation et les vues de la Sainte-Alliance; je dirai aussi ce que l'appréciation des actes politiques autorise à regarder comme défectueux dans sa direction. Les trois puissances comptent plus de quatre-vingts millions de sujets; chez elles, le principe du gouvernement est *absolu*, le mode *militaire* : les hommes sont guerriers, expérimentés, disponibles à toute heure; l'administration, pourvue de ressorts fermes et bien disposés pour l'action; l'obéissance passée en habitude, de toutes les choses la plus favorable

aux gouvernemens. Les princes sont éclairés, humains, affables, amis de la simplicité, ne portant et n'imposant pas le joug du faste, économes, de mœurs dignes de leur rang; le pouvoir entre leurs mains n'a pas de rudesse, et l'exercice en vaut mieux que le principe. Beaucoup de virilité appartient à ces gouvernemens du Nord; hommes et choses sont supérieurs à leurs analogues dans l'extrême midi de l'Europe : c'est ainsi qu'au temps de Rome, il se trouva dans les légions de l'Occident un fonds de supériorité que celles de l'Orient ne purent jamais reprendre. Les trois puissances ont renversé celui qui, pendant si long-temps environné du prestige de l'invincibilité, avait renversé tous les autres; dans cette lutte, elles ont appris quelle force résulte du lien qui les unit. Les écrivains qui ont dit qu'une diversion à l'est, ou bien à l'ouest de l'Europe, détruirait cette omnipotence, n'y avaient pas regardé d'assez près : cette coalition a de quoi fournir à tout. Les trois souverains ont passé trois ans à cheval pour reconquérir et pour reconstituer territorialement l'Europe; cela est grand et inusité : tout ce qui a été établi ou rétabli a tout reçu d'eux. C'est à Paris que leurs armes sont venues reprendre ces dépouilles opimes : alors il ne fut pas

question d'agence dirigeante ; chacun reçut, avec sa propriété, la faculté de la diriger à sa guise. Peut-être qu'avec le temps, on s'est repenti de la latitude de ces actes de foi, et qu'on a cru avoir à regretter ce *laissez aller ;* cependant, à cette époque, on penchait vers la *libéralité*, et les événemens de 1815 eux-mêmes n'avaient pas altéré sensiblement ces premières dispositions. Depuis ce temps, les inimitiés contre le libéralisme furent plus écoutées : celles-ci profitèrent avec persévérance des événemens soit intérieurs de quelques états, soit de ceux de la Péninsule et de l'Italie : dès-lors la direction changea, on s'effraya de ce qui précédemment avait été envisagé avec plus de calme, le congrès d'Aix-la-Chapelle fournit la première certitude du changement ; il fut proclamé à Troppau et à Laybach. Là, il a été dit que l'on avait des devoirs à remplir envers le monde, ce qui était proclamer en quelque sorte une dictature sociale ; là, on mit sur le même pied les révolutions des trois états du Midi, Naples, l'Espagne et le Portugal. On déclara que l'on s'occuperait de celle de Naples, la première ; là, on a avancé le grand principe, que les modifications et les améliorations dans le régime des peuples dépendent uniquement de la volonté éclairée et spontanée de

ceux que Dieu a rendus responsables du pouvoir. Comme il n'est pas de la nature du pouvoir de s'arrêter ni de se borner lui-même, on a continué à Vérone par la scission avec l'Espagne, on a fait l'application des mêmes mesures au Wurtemberg ; la diète germanique a marché dans la direction des trois cours, et, d'après les relations publiques, on peut conjecturer que plusieurs résolutions de la Suisse ont été prises sous des inspirations venues de la même source. Dans ces derniers temps, quelques puissances se sont réunies aux trois premières ; mais elles ne forment pas le fonds de cette alliance : les unes sont trop faibles, les autres diffèrent trop par le principe de leur gouvernement.

Il faut bien distinguer l'alliance formée contre Napoléon d'avec la Sainte-Alliance (1) : la pre-

---

(1) *Note de lord Castelreagh*, *mai* 1820.

« Dans cette alliance, comme dans toutes les autres affaires humaines, rien ne peut plus nuire à son utilité réelle et même la détruire, que la tentative d'étendre ses devoirs et ses obligations au-delà de la sphère que lui prescrivent l'idée première et ses principes connus. C'était une union formée pour la conquête et la délivrance d'une grande partie du Continent européen, du pouvoir

mière était une simple alliance politique contre un ennemi politique, de la nature ordinaire de ces sortes d'ennemis. L'Angleterre n'a pas confondu les deux choses : aussi faisait-elle partie de la première alliance, et ne fait-elle point partie de la seconde, la nature de son gouvernement s'y oppose.

La Sainte-Alliance a pour but la moralité sociale ; il faut rejeter loin d'elle toute idée soit de convoitise sur des territoires, soit de pression directe sur les affaires matériellement intérieures des autres états : elle a dépassé cette ligne, et s'est portée dans un autre ordre d'idées. C'est toujours avec douleur que j'entends lui adresser ces reproches : ils sont hors de la cause, et par conséquent injustes ; ils sont maladroits,

---

militaire de la France. Ayant vaincu ce conquérant, elle a pris sous sa protection l'état des choses, tel qu'il a été établi par la paix, mais elle n'a jamais été destinée à devenir une union pour le gouvernement du monde, ou l'inspection des affaires intérieures des autres pays. »

Cette note n'a été publiée qu'en 1823, à l'occasion de la discussion des affaires d'Espagne; mais telle est la force de l'évidence, que dès 1821 j'avançai dans *l'Europe et l'Amérique* la même définition qu'a donnée lord Castelreagh, et dont je n'ai eu connaissance qu'en 1823, par la publication des pièces anglaises.

et par conséquent nuisibles, car une demande juste arrive ensuite affaiblie par le voisinage d'une injustice antérieure.

La nature du gouvernement de la Sainte-Alliance est l'absolu militaire, d'où il suit : 1°. qu'il est remarquable que la nature des gouvernemens en général, et la mesure de la liberté humaine, soient fixées par des gouvernemens dont le principe est de domination et non de sociabilité; 2°. que ces puissances ont dû s'élever violemment contre les insurrections militaires aboutissant à la liberté politique; 3°. qu'elles voient avec beaucoup d'ombrage tout ce qui étend, qui retrace ou qui rapproche d'elles les établissemens de liberté politique : par là s'explique le rétablissement du pouvoir absolu dans l'Italie; de là, les restrictions dans l'exercice des libertés portées au livre des nouvelles constitutions allemandes. La fameuse lettre du prince de Metternich au comte de Berstet, déplore leur établissement; elle trace tout le système de la Sainte-Alliance tel qu'il s'est développé... L'absolu militaire autrichien se sentait serré de trop près par les libertés politiques de Naples, de Turin et de Munich, pour ne pas chercher à les détruire ou bien à les atténuer. Le spectacle de ces libertés établies aux portes des pou-

voirs absolus devait frapper les yeux d'hommes placés sous un autre régime, de manière à devoir causer des alarmes et à commander des précautions : aussi vit-on que dès 1815, par un article secret du traité de l'Autriche avec Naples (1), celui-ci s'était engagé à ne pas réaliser les institutions promises. La même cause continuant d'agir, il est très-probable qu'elle se sera exercée en Bavière, à Bade, et peut-être même a-t-elle retenu quelque peu l'essor de la Prusse, restée dans un état indéfinissable entre l'absolu et la liberté, entre la fin de l'un et la naissance de l'autre... La question véritable est

---

(1) J'ignore si l'Autriche a eu à reprocher au parlement de Naples des actes agressifs de nature à ne pouvoir être réparés que par la guerre... Ce qu'il y a de certain d'après les faits connus, est : 1°. que l'Autriche ne les a pas allégués; 2°. que le parlement de Naples a refusé les offres de réunion faites par les habitans du Bénévent; 3°. que ce parlement a refusé de précipiter sur Rome et sur l'Italie septentrionale quelques milliers d'hommes, qui, à cette époque, auraient suffi pour faire soulever l'Italie, qui alors était dégarnie de troupes; 4°. qu'il est contre toute apparence et contre toute raison qu'un pouvoir aussi faible que celui de Naples eût provoqué un pouvoir tel que celui de l'Autriche : il est donc rationnellement évident que Naples n'a pu ni voulu provoquer l'Autriche. Il faut chercher ailleurs la cause de cette agression.

donc *le maintien de l'absolu en regard des libertés publiques des autres pays* : tel est le système porté à la nature des problèmes par l'état de la civilisation, et dont la solution occupe le monde... Il ne faut pas inférer de là des vues ou des procédés tyranniques de la part de la Sainte-Alliance : au contraire, elle reconnaît bien que le bon gouvernement est dû; mais elle veut que tout droit de gouverner soit dans le pouvoir ; elle met bien à la charge des gouvernans toutes les obligations des gouvernemens, mais elle déclare qu'ils ne sont responsables qu'à Dieu, et c'est-là toute la question entre les gouvernemens et les peuples, car c'est celle des garanties. Le fond de tout est que la Sainte-Alliance se place en dehors et au-dessus du *contrat social ;* ce qui est le contraire de ce qui se passe ailleurs et de ce que veulent le monde et la nature de l'homme, d'où dérive celle des sociétés... La Sainte-Alliance ne commet pas la faute de vouloir maintenir le pouvoir par les abus : loin de là, c'est par leur redressement qu'elle entend procéder ; c'est en ôtant aux peuples les sujets de plaintes, plan judicieux et humain tout-à-la-fois, car rien n'est moins exigeant que le bien-être, et du moins reste-t-il toujours quelque chose pour les peuples. La

lettre du prince de Metternich en est encore la preuve; car il dit que la sagesse et la modération sont en général les moyens de salut de l'état actuel, et qu'il faut se proposer pour règle : 1°. une attention scrupuleuse sur le système d'administration intérieure ; 2°. qu'il faut améliorer les constitutions faites par les gouvernemens. On voit là le travail actuel de la Prusse.

L'état et le système de la Sainte-Alliance sont donc bien constatés, voyons maintenant comment elle procède.

De grandes commotions ont agité le monde ; des scènes irréligieuses ont insulté à des objets sacrés ; des attentats ont frappé jusque sur les postes les plus élevés et les plus révérés parmi les hommes. La Sainte-Alliance s'est proposé d'en empêcher le retour , et de rendre vigueur aux idées conservatrices ou défensives de la société : voilà un but sain , élevé , auquel tendra avec elle tout homme social, c'est-à-dire tout homme qui sait ce que c'est que la société , et ce qu'il y fait lui-même. On peut penser aussi qu'un sentiment intérieur avertit les intéressés de l'étendue des déchets que la royauté a soufferts depuis quarante ans; déchets qu'il serait facile de montrer, et de rapporter à des

causes très-différentes de celles qu'on leur assigne vulgairement.

Maintenant quels sont les moyens employés par la Sainte-Alliance pour parvenir à son but? Il paraît qu'il y en a cinq principaux : 1°. sa doctrine sur les droits des souverains, avec les mesures soit d'intervention, soit d'interdit social; 2°. les voies religieuses; 3°. l'éducation publique; 4°. la restriction de la presse; 5°. le rétablissement des hiérarchies et des révérences sociales. Ceci renferme une vue générale de bien que tout le monde adoptera; mais ce n'est pas tout que de vouloir le bien, il faut encore qu'il soit bien fait : les vœux les plus pieux ne peuvent pas, pour atteindre le but, être séparés de la rectitude dans l'exécution. Ce n'est pas tout que d'aspirer au bon ordre, il faut, de plus, le faire arriver par les moyens de l'ordre, et ces moyens d'ordre sont, comme nous l'avons montré, le droit et la civilisation : si les moyens sont conformes à ces deux principes, le vœu sera accompli; s'ils y sont contraires, il manquera son effet. La nature des choses le veut ainsi, et l'événement le prouve; car plus la Sainte-Alliance a fait, plus elle a eu à faire, et de tentative en tentative on est arrivé à débattre les questions les plus propres à agiter et à diviser

le monde, et tellement, que les gouvernemens se sont adressé, à la face de ce même monde, les contradictions les plus formelles : par conséquent, il faut confronter les moyens employés par la Sainte-Alliance avec le droit et la civilisation. Ici, les faits sont devant les yeux de tout le monde, et me dispensent de détails toujours pénibles, et plus encore pour ceux qui ont à les retracer que pour ceux-mêmes qu'ils concernent.

Cependant la matière est trop grave pour ne pas exiger des observations, et nous allons les exposer avec la franchise et la convenance qui ont présidé à la composition de cet écrit.

1°. Le droit est le maître et le directeur du monde : il n'est pas autre à Athènes et à Rome ; il est reconnu par tous, et c'est à ce titre qu'il entre dans les instituts des nations, pour qu'elles aient des règles certaines dans leurs relations mutuelles. Doit-on reconnaître ces caractères d'évidence et de généralité dans les principes énoncés par la Sainte-Alliance à Laybach et à Troppau ? Dans la latitude où ils ont été émis, ne créent-ils pas une dictature, un droit d'inspection sur le monde entier ? Dans cette latitude, n'ont-ils pas été contredits par d'autres gouvernemens, et cette contradiction ne leur

enlève-t-elle pas toute autorité morale ? Les forts, tels que l'Angleterre, ont contredit; les faibles se sont tus, comme la faiblesse le fait toujours devant la force, comme elle le faisait au temps de Napoléon; *les éloignés*, tels que les gouvernemens américains, sûrement n'auront pas consenti, et toute la partie éclairée, studieuse de l'Europe n'aura pas abjuré ce qu'elle a reçu et appris des trois siècles de travaux qui ont précédé, pour se ranger sous des bannières étrangères aux admirables génies qui, pendant cet espace de temps, ont, par leurs sublimes leçons, renouvelé en quelque sorte l'entendement humain : par cet enseignement, auquel la sociabilité doit de s'être montrée aux hommes sous des rapports plus étendus et plus *humains* que ceux que jusque-là on leur avait indiqués et qu'ils avaient acceptés. Alors s'est formé dans l'esprit des hommes un point de départ entre des choses qui jusque-là y étaient resté ou confuses ou contradictoires : ainsi il a rejeté également l'anarchie féodale et l'avilissement du despotisme; l'homme s'est replacé dans l'attitude qui convient à la dignité de son être, entre le désordre et la servilité. Ainsi s'est formée l'idée *humaine*, juste comme droit, modérée comme exigence, puisqu'elle n'est que la

conséquence du droit, que les sociétés doivent être établies d'après la nature des sociétaires et celle de leurs attributs ; qu'ils ont droit de participer à la gestion des intérêts de la société dont ils font partie, et que des garanties sont dues à celle-ci. Dans cet état de choses, des déclarations qui font tout porter d'un seul côté et rien de l'autre, peuvent-elles représenter *le droit* et être acceptées comme telles ? Le bon sens est choqué lorsqu'on impose une constitution au prince ; mais l'est-il moins quand on l'impose au peuple (1) ? De ces deux exclusions quelle est

---

(1) Il n'est ici question que d'une imposition exclusive et violente, et d'un principe général. Depuis la fin de la guerre d'Espagne, il n'y a plus en Europe aucun canton où cette violence ait eu lieu, et fasse loi. Ce n'est pas en Angleterre ni en Suède. Dans le royaume des Pays-Bas, des notables concoururent à la confection de l'acte fondamental, promulgué et accepté par les États-Généraux. En France, d'après la déclaration de Saint-Ouen, des commissaires des deux corps alors existant, le Sénat et le Corps-Législatif, se réunirent pour délibérer avec les commissaires du roi ; dans le royaume de Wurtemberg, un premier acte avait eu lieu sans concours : on fut obligé d'y revenir. Le 26 juin 1821, le roi, en faisant la clôture de la session, proféra ces mémorables paroles : Messieurs, je sens le besoin de vous déclarer, de déclarer

celle qui offense le plus la raison et le droit? Où donc se trouvent-ils? N'est-ce pas dans le juste milieu, qui veut que, dans une chose commune, il y ait concours des intéressés? Comment ce qui constitue le droit pour les affaires civiles ne serait-il plus quand il s'agit de l'état même des nations? Les institutions sont comme la maison d'habitation de toute l'association : puisque celle-ci fait les frais de construction et d'entretien, n'est-il pas de toute justice qu'elle prenne connaissance du plan et des distributions de l'édifice qui doit la recevoir? Le bon sens dit encore que si les établissemens sont faits sans la participation du prince, il exécutera mal ce qui aura été fait sans lui, et que de même si le peuple, c'est-à-dire les membres de la société sont exclus, ils ne cesseront de s'agiter dans la position qu'on leur aura faite sans eux; la même conclusion se

---

à mon peuple et au monde entier, que je bénis sans cesse le jour où, par un contrat libre, notre constitution a pris naissance. Par son édit du 22 mai 1815, le roi de Prusse annonça qu'il serait établi une constitution, que l'on instituerait une représentation du peuple, et que, le 1er. septembre de la même année, des députés de toutes les provinces se rendraient à Berlin, et conféreraient avec les fonctionnaires que le roi nommerait pour travailler à une Charte constitutionnelle.

représente donc, celle de la nécessité des deux actions, dont le concours satisfait à-la-fois les besoins du droit et ceux de la tranquillité publique : les principes établis à Troppau et à Laybach s'éloignent de cette ligne de modération ; ils attribuent tous les droits au prince, et n'en reconnaissent aucun aux peuples (1).

Sûrement depuis trente-cinq ans, l'Europe a été le théâtre de beaucoup d'agitations, et beaucoup de gouvernemens ont changé. C'est une fort grande affaire que de fixer d'une manière certaine les causes de ces mouvemens : la partialité, c'est-à-dire l'intérêt, décide toujours en sa faveur, c'est la règle : elle incrimine, elle attaque, elle sème des accusations pour obstruer les routes qui conduisent à la vérité qu'elle peut craindre ; mais celle-ci ne peut rester toujours obscurcie, et les voiles, bientôt repliés ou déchirés, la laissent apercevoir dans tout son éclat. On se récrie sans cesse contre les excès auxquels les peuples se portent ou sont sujets à se porter : mais parle-t-on jamais de ceux auxquels on se porte contre eux, de ce qu'ils ont souffert, de ce qu'ils ont encore à souffrir ? Quand ils sont

---

(1) Voyez les discours des ministres anglais sur ces principes, dans les discussions de l'affaire d'Espagne.

dans leurs droits, quand ils ne souffrent pas depuis long-temps, s'adonnent-ils à ces excès? Quand l'Angleterre et l'Amérique se sont-elles mises en mouvement? La Sainte-Alliance s'élève contre les insurrections militaires et les réformes violentes, elle a raison; mais qu'elle s'explique aussi sur les contre-révolutions militaires, sur l'oppression par le militaire, et les refus prolongés de réformes. En y regardant bien, on trouve que les agitations populaires viennent des longues souffrances ou des privations de longue durée. Les équipages des vaisseaux qui font des voyages de long cours, sont sujets à abuser des alimens à leur arrivée au port. Il en est de même des peuples : quand on leur a long-temps interdit la connaissance de leurs affaires, ils y rentrent en tumulte et avec inexpérience : les jouissances régulières sont la source de la sobriété. Quand les hommes apportent à-la-fois dans une réunion le sentiment de leurs maux et celui du besoin que l'on a d'eux, que peut-il arriver? L'histoire nous l'apprend : les Tudors font du parlement d'Angleterre un servile instrument; les Stuarts tentent toute espèce de moyens pour s'en passer; Charles Ier. laisse écouler onze ans sans le rassembler, et lorsqu'il s'y décide il lui déclare qu'il pourrait se passer

de lui. Des troubles horribles s'élèvent entre des hommes qui veulent, les uns n'user des parlemens que comme de moyens de subvenir à leurs besoins, et les autres qui veulent faire reconnaître leurs droits et s'assurer des garanties. Rien de pareil a-t-il lieu depuis que, dans un cours réglé, la nation anglaise jouit de ses libertés? En France, les états généraux ont toujours été des époques de troubles, la raison en est la même: assemblés à de longs intervalles de temps, après beaucoup de souffrances et avec de grands besoins, ils sont interrompus de 1303, sous Philippe-le-Bel, jusqu'à 1356, époque des malheurs causés par la captivité du roi Jean; de 1356 à 1484, nouvelle lacune (1); en 1576, ils se réunissent à Blois sous les plus tristes auspices; en 1614, autre convocation produite par de nouveaux besoins; interruption complète jusqu'en 1789, époque à laquelle le gouvernement aux abois, contrarié par les parlemens, par les états de provinces, par les corporations, était réduit à demander d'écrire sur la constitution du royaume. Si toutes ces occasions ont amené

(1) On ne parle pas des petits états de Tours sous Louis XII, leur nature et leur forme ne permettent pas de les compter au nombre des états généraux.

des troubles, à quoi faut-il s'en prendre? et ces troubles se renouvellent-ils dans les convocations régulières qui ont pris la place de cet ordre désorganisateur? A Naples, à Madrid, à Lisbonne, on a dépassé les limites d'une bonne organisation; mais combien de choses ne commandaient-elles pas un redoublement de sécurité et de garanties? On l'a vu à la fin : la raison et le sentiment du devoir sont choqués par le spectacle de princes sans autorité suffisante ou sans liberté; mais un peuple sans droits reconnus et sans liberté assurée, en offre-t-il un plus satisfaisant? Tout se qui se fait pour la liberté d'un prince, d'autres peuples, s'ils étaient assez puissans, ne pourraient-ils pas le faire pour la liberté des peuples qu'ils jugeraient n'être pas libres? Voilà cependant où l'on arrive avec des attributions exclusives, en prodiguant les noms de droits des souverains, en laissant à l'écart celui des peuples, ainsi qu'en montrant tout le droit d'un côté et aucun de l'autre, tandis que, par la nature, il se partage entre eux.

2°. La religion et son légitime empire sont des objets de culte pour les cœurs droits et les esprits éclairés; mais en quoi les fait-on consister? car, au fond, tout le monde est d'accord. Les mêmes hommes qui sont pénétrés de res-

pect pour la religion et pour les bienfaits de son influence, souffrent de ces rappels continuels de la Providence, qui la représentent comme mêlée à tous les mouvemens de la politique et au jeu des passions humaines. Ceci est un des torts de notre temps, et qui produira des fruits très-différens de ceux que l'on a en vue. Que faisait la religion dans tout ce qui a été dit sur l'Espagne? En quoi la religion était-elle comprise effectivement dans sa révolution? Qu'ont pensé les hommes éclairés et impartiaux en entendant des puissances non catholiques incriminer l'Espagne pour la vente des biens de son clergé, sur-tout quand les dépouilles anciennes et nouvelles du clergé forment une partie de la dotation d'une de ces puissances, et ont subvenu à ses besoins récens?

3°. Il existe dans toutes les sociétés une hiérarchie constitutionnelle qui ne dépend pas des lois, mais des mœurs, et dont le joug est accepté par tout le monde, sur-tout quand il reste volontaire, tel qu'il est par sa nature : avec lui, la générosité suit toujours la modestie, et les refus l'exigence... C'est une fibre délicate qu'il faut laisser jouer d'elle-même, ou bien ne toucher qu'avec une extrême réserve... Ces révérences sociales sont fort profitables à la société; mais

c'est lorsqu'elle seule y met le prix et en fixe la mesure, car seule elle est juge de leur valeur..... Dans notre temps (1), le retour à l'ancienne magie des rangs est impossible; la société est entrée trop avant dans les réalités : d'un côté, on a beaucoup avancé, de l'autre, on a beaucoup reculé, trop de choses ont été mises en présence et comparées entre elles, et l'opinion qui avait fixé les anciens tarifs, en a peut-

---

(1) On ne peut plus régner aujourd'hui que par les nouvelles forces que la civilisation a développées : il est de la nature des choses que la forme de la cité change avec le temps et suive leur marche.

Ainsi, de nos jours, à mesure que les anciens appuis du pouvoir royal se brisent, il s'élève une force qui s'unit à ce pouvoir : cette force se tire de tous les hommes supérieurs par leurs lumières; le temps de l'aristocratie des talens est venu, et c'est dans ce corps auxiliaire qu'une politique prévoyante doit chercher désormais les soutiens du trône. Quiconque ne comprend pas cette vérité est étranger à son siècle... Les prestiges des monarchies sont évanouis, nous en sommes au positif des monarchies. Ce positif est excellent; mais on ne l'a qu'avec ses dépendances, des hommes éclairés, et les institutions sorties des nécessités sociales. « On n'établirait pas plus le despotisme par un système que la liberté par une loi » : paroles de M. de Châteaubriant. (*Journal des débats, 19 janvier* 1822. *Moniteur du même jour.*)

être établi de nouveaux... C'est encore une de ces questions de civilisation qui se représentent à chaque instant.

Le premier et le plus haut objet de la révérence sociale s'est toujours montré aux hommes sous les emblèmes de la souveraineté exercée par un seul, sur-tout avec le droit de transmission à sa famille. Là se sont toujours adressés les hommages les plus profonds; là aussi était leur place naturelle. Dans le cours des âges, la royauté a paru sous mille formes et avec de grandes différences dans les degrés du pouvoir... Trois choses existent maintenant à son égard : 1°. l'intention générale de son maintien en Europe; 2°. une appréciation différente de l'ancienne par la nouvelle appréciation de l'ordre social; 3°. le républicanisme universel de l'Amérique. Le gouvernement royal est celui de l'Europe, et tout montre qu'il n'est menacé dans cette contrée par aucune intention subversive... Ce qui le fait rapporter à d'autres principes, et qui fait désirer un autre mode d'exercice, ne se rapporte en rien à sa destruction ni à sa suppression (1); mais ce qui ouvre devant le roya-

(1) Cette doctrine n'est pas nouvelle chez moi : les événemens ne me l'avaient pas inspirée; les événemens

lisme européen une carrière toute nouvelle, c'est le républicanisme universel de l'Amé-

---

ne me la feront pas abjurer... Tant d'hommes qui, pour s'épargner la peine de lire, comprennent tout ce qui ne partage pas leurs opinions, dans une espèce d'anathème à l'ordre du temps, celui de libéral et de révolutionnaire, et qui m'ont prodigué ces politesses, n'avaient peut-être pas fait ces réflexions; je suis bien aise de leur en éviter la peine: elles datent de 1820.

Congrès de Carlsbad, IIe. partie.

La nécessité du gouvernement représentatif, dans l'état actuel du monde, *est de la géométrie à mes yeux.* Ce n'est point comme jeu d'esprit, mais par conviction que j'en écris. En examinant les divers besoins des sociétés humaines d'après leurs différens âges, on trouve que le gouvernement absolu est le gouvernement des peuples tout-à-fait ignorans; le gouvernement républicain, celui des peuples dont une partie seule est éclairée; le gouvernement représentatif, celui des peuples dont la masse participe aux lumières répandues dans le corps de la société. Un troupeau d'aveugles choisit pour guide le plus clairvoyant d'entre eux : voilà le monarque absolu; lui seul voit, lui seul doit commander. La masse est ignorante et esclave, mais quelques classes et quelques grandes lumières s'élèvent au-dessus d'elle : voilà les républiques de Rome et d'Athènes, modèles inapplicables parmi nous, dont la civilisation est toute différente, et qui ne connaissons pas l'esclavage, cette grande ligne de démarcation

rique (1). Pour la première fois depuis la création, un monde républicain s'est présenté aux

---

entre les sociétés anciennes et modernes. La masse entière est pénétrée de lumières, le grand nombre suffirait à conduire et le pourrait ; là doit se trouver le gouvernement représentatif, qui donne un conducteur inébranlable, fait pour arrêter toutes les ambitions, qui, à un titre égal, voudraient s'emparer de la direction, et qui les restreint à cette partie du gouvernement dont il serait aussi injuste de leur interdire l'accès qu'il serait imprudent de le leur ouvrir tout entier : ainsi aux deux bouts de la chaîne se représente le même besoin, celui d'un monarque destiné, dans un temps, à guider tous, et dans l'autre, à empêcher que tous ne veuillent guider; à prévenir, l'un l'égarement, et l'autre la confusion : voilà le point où le monde est arrivé; il lui faut le gouvernement représentatif, parce qu'en lui se trouvent à-la-fois le produit nécessaire de l'avancement des sociétés, le monument de leurs lumières, la satisfaction de leurs besoins, la garantie de leur bonheur et le titre de leur gloire.

(1) Cela n'est pas une faute : depuis vingt-cinq ans, je demande de songer à l'état de l'Amérique, et j'ai indiqué de faire des trônes là où se sont établies des républiques, dans le nombre, dans les emplacemens, et dans les délimitations où nous les voyons ; mais, comme à l'ordinaire, j'étais un révolutionnaire, les injures, les outrages allaient leur train. Pendant ce temps, ces révolutionnaires se constituaient, et maintenant ils sont en mesure

regards d'un monde régalien, et en a fait la contre-partie... Cette apparition change beaucoup de choses. Un discernement réfléchi peut seul mettre à portée de juger si, dans cette position, l'empire dans les paroles, la hauteur dans les prétentions, le rappel des anciens prestiges sont plus favorables au royalisme européen que le soin de rendre le joug doux et léger, et d'intéresser au maintien de l'institution par le sentiment dominant de ses bienfaits... Cette Amérique nouvelle n'a pas encore mis de poids dans la balance politique de l'Europe, mais elle en a déjà placé un fort grand dans son ordre social, et l'on peut penser que les principes de Troppau et de Laybach sur l'intervention, sur le droit de donner les institutions, n'auront pas trouvé place dans le droit public de l'Amé-

---

de se défendre; de grands embarras ne peuvent manquer de s'en suivre pour le royalisme européen; il reconnaîtra son erreur, peut-être un peu tard; l'emploi de la force lui sera moins facile là qu'ailleurs; les conséquences de ce républicanisme américain seront immenses dans l'ordre de l'humanité. Il fallait savoir les prévoir lorsqu'il en était temps, et ne pas croire qu'il suffisait d'insulter ceux qui, plus prévoyans ou plus clairvoyans, dans les vues les plus désintéressées, avaient pris sur eux d'en avertir.

rique... La Sainte-Alliance a frappé d'une espèce d'interdit social quelques états, soit à titre de révolution, soit à d'autres titres, qui n'ont point paru au dehors... Cette mesure est neuve : l'Angleterre s'est opposée directement aux principes de la Sainte-Alliance; ses discussions parlementaires ont été d'une grande vivacité, et il ne lui a pas été donné de pareils signes de mécontentement. Il serait fâcheux qu'on pût en assigner la cause à la différence de sa puissance avec celle des États qui les ont subis; 4°. une surveillance accroissante en sévérité est établie dans les pays placés sous la direction de la Sainte-Alliance, relativement à l'éducation publique. Sûrement tout ce qui peut préserver l'esprit et le cœur de la jeunesse, la tenir éloignée des occupations contraires à ses devoirs et à l'objet de ses études, est légitime et respectable; mais il faut s'arrêter là : au-delà commence un autre abus. Que serait-ce si on tendait à faire de l'éducation un moyen d'éloignement pour les principes de la liberté, et de facilité pour le pouvoir arbitraire; si l'on se flattait de pourvoir suffisamment à l'éducation de la jeunesse par le rappel des institutions qui n'ont pas empêché la corruption tant reprochée aux pères? L'éducation doit cadrer avec l'état du monde dans le-

quel elle prépare l'entrée : si les hommes en y mettant le pied y trouvent un monde différent de celui qu'on leur aura montré, ou pour lequel on les aura faits, qu'y feront-ils ou que penseront-ils? L'Europe est devenue le siége d'un combat intérieur sur l'éducation... Tandis que la lumière s'y développe, des hommes semblent occupés de la restreindre : ils la craignent pour le peuple, ils voudraient la lui retirer. A leurs yeux, la lumière est par elle-même quelque chose de mauvais; elle devrait être une propriété privilégiée pour être sans danger; répandue, elle en est pleine; on ne veut voir en elle que ce qui peut égarer, et non pas ce qui peut guider et préserver de l'erreur (1).

5°. Les restrictions de la presse politique ont dépassé les limites que lui assigne le respect de

---

(1) Les Anglais et les Américains, les Suisses et les Hollandais, sont les peuples les plus moraux des temps modernes. L'éducation est générale chez les peuples de ces contrées. Dans les parties les plus reculées des États-Unis, il n'est pas une maison, pas une auberge dans lesquelles on ne trouve les papiers publics. L'innocence patriarcale régne à côté de cette lumière populaire : tout ce qui se dit à cet égard, est le résultat des préjugés formés par l'habitude de l'ancienne ignorance... On tient

la religion, de la morale, des gouvernemens et des particuliers : nous avons tracé le tableau de ce qui se passe à cet égard. Qu'on le concilie, si l'on peut, avec la vraie liberté de la presse, avec celle de l'Angleterre et de l'Amérique que cette liberté ne bouleverse pas. Les choses en sont venues au point qu'une prohibition formelle vaudrait peut-être mieux qu'une liberté sans définition et sans garanties. Il s'est opéré par la civilisation un changement qui contrarie beaucoup les gouvernemens : jadis tout se faisait dans le cabinet, l'examen était interdit; maintenant il est permis, légal; il pénètre même aux lieux où il est défendu, par les moyens de communication entre tous les peuples; ce qui se dit

---

les hommes éloignés de toutes connaissances; le premier rayon de clarté les éblouit comme il fait à l'égard de tous ceux qui sortent d'une obscurité prolongée : voilà toute la question. L'Europe n'ayant eu que des gouvernemens despotiques depuis trois cents ans, et des gouvernemens sans règles ni principes dans les siècles antérieurs, la vraie lumière n'y a pas encore pénétré : une bonne éducation des peuples n'a jamais eu lieu, et lorsqu'ils ont abusé, on a conclu *de la mauvaise éducation aux dangers mêmes de l'éducation*, c'est-à-dire que parce que l'on avait mal fait, il fallait continuer à mal faire; parce qu'il y a quelques inconvéniens sur une meilleure route, il fallait rester sur la mauvaise.

ni ne s'imprime pas chez l'un, y revient en passant par les voies de l'autre. Cela est impossible à empêcher; en général, les hommes n'aiment pas les examens publics. Plus ils sont élevés en honneur et en pouvoir, plus le contrôle doit leur déplaire : aussi les discussions anglaises doivent-elles être très-sensibles aux gouvernemens qui ont l'habitude de voir leurs paroles ou leurs actes placés au-dessus de toute discussion (1).

---

(1) A l'occasion de la publication de la négociation anglaise, un journal français a dit qu'il y avait indiscrétion de la part de l'Angleterre : l'auteur de cet article ne s'apercevait pas de la valeur de son expression : 1°. il avait l'air d'ignorer que cette indiscrétion était constitutionnelle, et qu'en Angleterre, la loi autorise à demander, et force à produire tout acte public de sa nature, relatif à une négociation consommée. Par actes publics, il faut entendre les actes diplomatiques, non confidentiels, tous ceux qui ont place au protocole des négociations : le mot indiscrétion était donc impropre; 2°. d'après ce journal, il semblerait que les négociations ne concernent que ceux qui les conduisent, et non les peuples qui en ressentent les effets; cette publicité est leur sauvegarde, et en cela la loi anglaise est humaine; si elle eût existé par-tout, que de guerres n'eût-elle pas épargnées à l'humanité par l'impossibilité de ces stipulations faites dans l'ombre, qui en ont causé un si grand nombre? Là se retrouve cette manière de n'envisager les affaires que du côté des gouvernemens et jamais de

La publicité est l'essence du gouvernement anglais, le secret et le silence celle des gouvernemens absolus. Il y a une contradiction entre les élémens respectifs des deux gouvernemens, et il ne peut manquer qu'il n'en résulte une grande contrariété pour ces derniers; mais l'Angleterre ne peut pas sacrifier son mode d'existence et les conséquences qui en découlent, aux convenances d'ordre de choses qui lui sont étrangers. Les publications anglaises se répandent

---

celui des peuples... Le ministre des affaires étrangères, répondant à un pair qui avait demandé la remise sur le bureau, des pièces officielles relatives à l'affaire d'Espagne, a dit que ce qui n'avait pas d'inconvénient en Angleterre, à cause de la masse aristocratique d'institutions et de mœurs qui, dans ce pays, appuient le trône, en renfermerait beaucoup en France, où cette abondance d'aristocratie manque : il semble que ce raisonnement tombe dans un défaut qui se rencontre souvent parmi nous, celui de ne montrer les questions que sous une seule face : ici il ne s'agit pas seulement des degrés comparatifs de l'aristocratie des deux pays, mais de tout ce qui constitue le pouvoir royal dans chaque contrée, soit par les lois, soit par les dispositions personnelles des hommes qui composent les deux nations; en un mot, par la formation complète des deux pays, et sous ce rapport général, qui pourrait établir un parallèle entre le pouvoir royal de la France et celui de l'Angleterre?

dans toute l'Europe : par là s'établit un examen inévitable qui forme comme le *diapazon* des publications qui, en tout pays, alimentent la presse, et qui quelquefois finissent par être l'objet de prohibitions et de sévices. Cet ordre de choses, fondé sur l'état du monde, est en opposition directe avec ce que l'on voit faire en Suisse, en Allemagne, relativement à ce qui est appelé si improprement la liberté de la presse. Elle avait été un des objets de ces vœux ardens qui armèrent tant de bras contre Napoléon : peut-on reconnaître qu'ils aient été remplis, et quand on parle tant de la liberté de la presse, n'est-ce pas à l'examen qu'elle établit que l'on en veut ? Infaillibilité, rareté sont deux attributs indispensables aux paroles de commandement : le pouvoir doit parler *imperatoriâ brevitate,* comme dit Tacite. Rien ne doit être contestable ni rampant dans les paroles qui tombent de ces hauts lieux d'où s'exerce l'empire, et d'où la vue s'étendant en tout sens, donne ainsi la faculté d'embrasser la totalité des objets et de les voir sans nuages. Les publications, les circulaires, les notes émanées de la Sainte-Alliance, ont-elles présenté ces caractères de grandeur et d'élévation propres à les placer au-dessus des idées vulgaires et de ces déclamations dont l'i-

gnorance ou l'intérêt remplissent le monde? Quelle différence pourrait-on assigner entre presque tous ces écrits, soit comme rédaction, soit comme choix d'idées, et sur-tout comme vagues inculpations contre ce qu'on appelle à tout propos révolutions et révolutionnaires? Les hommes qui aiment le véritable ordre social et qui s'y connaissent, n'ont-ils pas eu souvent à regretter la conformité entre des paroles émanées d'autorités si différentes en gravité? Un des malheurs du pouvoir est de s'inspirer de la confiance en lui-même et de la croire communicative : loin de là, l'homme dispute sa confiance, et plus il en aperçoit chez les autres, plus on veut la lui imposer, plus il défend la sienne propre. Il est à craindre que les publications de la Sainte-Alliance n'aient subi cette épreuve, et ne s'en soient pas suffisamment défendues.

La plus importante, la plus sublime mission que les hommes aient jamais eue à remplir, fut celle des souverains arrivés à Paris. Renverser Napoléon; guider vers cette cité qui était en possession d'en imposer à l'Europe, des peuples armés et relevés de leur abattement, était grand en soi-même et frappant pour les esprits, surtout lorsque la modération accompagnait la victoire; mais ce n'était que la plus facile par-

tie de la tâche. Tout pouvoir militaire peut être détruit par un autre pouvoir militaire ou supérieur ou mieux dirigé. L'histoire est le monument de ces vicissitudes.

La difficulté véritable se trouvait dans la reconstruction, et dans la vue nette de ce que cachaient les débris du colosse abattu ; il fallait discerner entre ce que la révolution avait usé et rejeté, et ce qu'elle avait gardé, ce que le génie humain s'était approprié dans elle, et les progrès qu'il avait faits soit ouvertement, soit dans un silence contraint, pendant lequel, en servant, cependant il ne s'était pas aliéné, mais s'était raffermi, au lieu de rebrousser sur lui-même. Le défaut d'appui de la part de la France à l'égard de Napoléon, était une indication parlante de l'état des choses, et l'élan de l'Allemagne et des peuples pour reconquérir leur nationalité, formait, avec la France, que ceux-ci combattaient, le tableau d'une conformité de vœux à laquelle on ne pouvait pas se méprendre. Là, se trouvait la décision à prendre sur la somme et la nature de liberté que réclamait la nouvelle situation de l'Europe, ou sur le système restrictif qui devait être employé à son égard ; l'histoire dira si le choix a été heureux, et si toutes les parties d'une position aussi nou-

velle ont été suffisamment observées et satisfaites : tout a dépendu de ce premier point de départ ; car en tout la direction première décide du reste, et les événemens particuliers viennent ensuite se ranger dans le cadre tracé par l'ordonnance générale.

En attendant, ce que l'on voit clairement, c'est 1°. que la Sainte-Alliance a assumé la direction du Continent ; 2°. qu'elle s'est décidée pour le système restrictif. Il n'est pas de la nature du pouvoir de se borner lui-même ; il cède au penchant qui le porte à s'étendre, sur-tout à mesure qu'il se croit plus sûr de la bonté de ses intentions. On ne peut élever aucun doute sur celles de la Sainte-Alliance ; l'empereur Alexandre les a noblement développées dans les paroles que nous a rapportées un ministre français à Vérone : il était facile de les préjuger, et les opinions saines avaient été au-devant de cette déclaration ; mais elles laissent toujours à désirer la mention du droit des peuples, et le beau rôle de cette puissante association était de mettre des poids égaux dans les deux bassins de la balance, de proscrire le pouvoir absolu autant que le pouvoir révolutionnaire, le despotisme autant que l'anarchie, et de raffermir le *droit* en général, en satisfaisant à celui des deux parties,

et à la civilisation, qui ne peut plus s'accommoder de cette espèce de pouvoir et des procédés qui en font nécessairement partie, comme on les a vus à Naples et en Espagne.

CHAPITRE XXIX.

Effets des discussions et procès politiques en 1822 et 1823.

Ils ont rendu le monde publiciste : ainsi, dans les troubles qui préludèrent à la grande révolution d'Angleterre, toutes les questions tournèrent au droit, et furent agitées dans ce sens par la totalité des Anglais (1) : la carrière s'ouvrit

---

(1) Hume, vol. II, pag. 203.

Malgré la force de toutes ces raisons, une troupe de juges prostitués, à l'exception de quatre, portèrent sentence en faveur de la couronne, mais Hambden ne laissa pas d'arriver par ce procès au but pour lequel il avait si généreusement sacrifié la sûreté de sa personne et le repos de sa vie. Le peuple fut réveillé de sa lithargie, et vit clairement les chaînes qu'on lui préparait. Ces questions nationales firent le sujet de tous les entretiens ; et plus elles furent approfondies, plus il parut évident que la constitution était absolument renversée, et que le royaume était la proie d'une autorité contraire à l'usage, et véritablement arbitraire. Les principes d'esclavage, disait-on, concouraient avec les pratiques illégitimes ; la tyrannie ecclésiastique prêtait la main à l'usurpation

en 1637, au sujet du procès de Hambden, qui refusait d'acquitter la taxe des vaisseaux exigée par Charles Ier. sans le consentement du parlement; la controverse fut continuée dans la même direction jusqu'en 1688. Les chartes de

---

civile; les taxes injustes étaient soutenues par d'arbitraires punitions, et tous les droits de la nation transmis dans le cours de tant de siècles, confirmés par tant de lois, acquis par le sang de tant de héros et de patriotes, languissaient sans force aux pieds du monarque. Que servait-il que la paix publique et l'industrie nationale augmentassent le commerce et l'opulence du royaume? C'était un avantage passager, uniquement dû, non à l'encouragement donné par la couronne, mais au génie de la nation, seul reste de son ancienne liberté. Qu'importait qu'au milieu de tant de mauvais conseils, le caractère personnel du roi méritât de l'indulgence ou même des éloges? C'était un seul homme, et les priviléges de la nation, l'héritage de tant de millions d'âmes, était trop précieux pour être sacrifié à ses préventions ou ses erreurs. Tels étaient, ou plus sévères encore, les sentimens qui respiraient dans une grande partie de la nation anglaise; elle attendait avec impatience un parlement pour remédier à tant de désordres, ou quelque autre incident, quelque malheureux qu'il fût, qui mît le peuple à couvert des oppressions sous lesquelles il gémissait, et de mille maux plus redoutables encore qu'il appréhendait.

la ville de Londres furent défendues d'après les mêmes principes que l'avait été Hambden ; les six évêques envoyés à la tour par Jacques II, les universités d'Oxford et de Cambridge implorèrent aussi l'appui du droit : chaque discussion, chaque procès, ceux de Russel et de Sidney, ajoutèrent à l'étude et à la connaissance du droit, et de point en point, de contestation publique en contestation, l'éducation de l'Angleterre entière se trouva faite, tout le droit fut éclairci et fixé, et en aplanissant successivement le terrain, on arriva de la pétition des droits, faite en 1637, au bill des droits, fruit de la révolution de 1688 : ce résultat était inévitable. Hambden perdit son procès ; Londres perdit ses chartes ; les universités furent dépouillées de leurs priviléges ; les évêques furent mis en prison ; le pouvoir ne se refusa aucun triomphe : qu'importaient ces condamnations qui étaient d'un effet privé, en comparaison de ces discussions qui étaient d'un effet général? Les jurisconsultes de la couronne combattaient par des faits et par des statuts, leurs adversaires par des principes généraux : les accusés perdaient tous leurs procès ; mais les principes généraux gagnaient le leur en descendant dans toutes les classes de la nation, et en s'y établissant. Un jour, elle s'en

trouva tellement imbue, que les principes seuls furent écoutés : la même chose s'est répétée dans la révolution des deux Amériques, et dans celle de 1789 ; c'est ce qui arrive toutes les fois que les discussions atteignent les droits sociaux, ou les changemens sociaux. Alors les principes prennent inévitablement la place des faits dans l'esprit des hommes, et les supplantent ; on ne demande plus ce qui a été, ce qui est, mais ce qui doit être, et dans ces temps-là, dans l'esprit des hommes, le droit seul fait autorité et prévaut sur les faits. Cette tendance est encore augmentée par les discussions qui ont pour objet la sûreté des citoyens ; car le cœur de l'homme l'avertit de donner attention aux souffrances de ses semblables, et de chercher les moyens de s'en préserver lui-même. Les discussions et les procès politiques ont abondé en 1822 et 1823 ; il est hors de doute qu'ils ont agi sur les esprits en Europe, comme ils le firent en Angleterre de 1637 à 1688. Les débats ont rendu tout le *monde publiciste ;* les hommes dont, en d'autres temps, les idées de droit soit naturel, soit public, ne se seraient jamais approchées, aujourd'hui en sont imbus : ces idées sont devenues vulgaires, et circulent dans toutes les classes de la société. Ce changement se fait

sur-tout remarquer au barreau; dans toutes les contestations pour causes de délit politique, le droit public occupe la première place dans les plaidoyers, et comme ces causes attirent beaucoup d'attention, et même une attention supérieure à celle qu'excitent les affaires purement politiques, il s'est formé dans la société un penchant à envisager les affaires sous des rapports généraux, à tout rapporter au droit, et ce penchant s'accroîtra, chaque jour, par les nouvelles discussions et par les nouveaux procès politiques auxquels il faut encore s'attendre ; le procès de Riégo en a fourni la preuve, les emprunts d'Espagne de même : sous quels rapports ces questions ont-elles été envisagées et traitées d'un bout à l'autre de l'Europe ? Qu'a-t-on demandé ? Si le droit public, reconnu chez tous les peuples, était conforme à ces actes : toute autre question a disparu devant celle-là, et, dans le fait, elle était trop conforme à l'esprit du temps pour laisser place à d'autres. Désormais toute discussion, tout procès politique se résoudront nécessairement dans une question de droit public, dont on s'emparera en tous pays, et sur laquelle le silence d'un lieu ne forcera pas le silence d'un autre : l'intérêt des gouvernemens, autant que la considération de l'hu-

manité, les convie donc à réduire ces actes de rigueur au nombre prescrit par l'impérieuse loi de la nécessité, c'est-à-dire celle du salut public. Là, ils sont sûrs de trouver toujours l'opinion publique à leur appui; car elle est juste, elle ne recherche que la justice, et ne s'y refuse jamais quand elle se présente à elle avec les caractères de l'évidence.

CHAPITRE XXX.

Fait principal des années 1822 et 1823 (1).

Ce n'est point dans la diplomatie, ce n'est point sur les champs de bataille, que s'est passé le grand fait des deux dernières années : son siége s'est trouvé dans l'ordre social, et c'était sa place naturelle à une époque où la société, revenant sur elle-même, travaille à se reconstituer. Ce fait, qu'à bon droit on peut appeler majeur, est celui de la contradiction de l'Angleterre avec

(1) L'affaire d'Espagne, comme révolution et intervention, a pris fin; elle appartient à l'histoire et à elle seule; rien ne peut changer les faits relatifs à ces deux actes. Les pièces des négociations anglaises s'y rapportent, et sont aussi du domaine de l'histoire : c'est sous ce rapport unique qu'elles sont citées ici. Il ne s'agit pas de préférence à donner à l'un des deux plaidoyers ni d'assigner leur mérite respectif, mais de ce qui a été dit par une des parties, et du caractère public de cette même partie. Les citations résultent toutes des documens officiels, publiés sans contradiction dans les papiers publics qui circulent en France, et que les agens officiels font trouver chaque matin à la porte des citoyens.

la Sainte-Alliance et avec la France. Par cette contradiction, l'Angleterre a fixé 1°. la nature et les droits de la Sainte-Alliance; 2°. elle a établi une contradiction formelle de principes et de faits avec ceux des quatre puissances. En premier lieu, l'Angleterre a déclaré que l'alliance n'avait eu pour objet que l'opposition à Napoléon (1), et que sa chute, en accomplissant le but de l'alliance, l'avait dissoute : en second lieu elle a dit que l'alliance actuelle introduisait un droit de police européenne (2) qui ne pouvait, en aucune manière, appartenir à une ou à plusieurs puissances, comme étant destructive de la liberté des autres États. L'Angleterre a dénié formellement 1°. le droit d'intervention en général, et l'application de ce droit au fait particulier de l'Espagne : sa conduite a été conforme à ses paroles; car, tandis que les trois cours adressaient à Madrid les notes connues, qu'elles retiraient les ambassadeurs et renvoyaient les agens espagnols, l'Angleterre déclarait que la révolution d'Espagne non-seulement ne présentait pas les caractères odieux qu'on lui prêtait,

---

(1) Note de lord Londonderry, mai 1820.

(2) Discours du chancelier de l'échiquier, —de M. Canning; séance du 30 avril.

mais qu'aucun changement fait sans l'aveu du prince n'avait été moins illégitime (1), et qu'aucune révolution n'avait été marquée par moins d'excès : l'Angleterre a dit que le roi Ferdinand avait promis des institutions en 1814, et qu'il avait été sollicité de tenir ses engagemens (2); l'Angleterre a dit à la France que les principes de l'intervention ne s'appliquaient pas au cas de ses plaintes contre l'Espagne ; qu'elle ne pouvait admettre généralement le principe que l'Espagne ne pouvait recevoir d'institutions que de son roi ; elle a déclaré que la connaissance de l'énoncé de ce principe avait porté à changer le discours du roi à l'ouverture du parlement, discours qui d'abord avait été conçu dans le sens de la neutralité absolue, et qu'elle avait notifié cette résolution et ces motifs à la légation française. Le ministre a dit avoir reçu à cet égard des explications qui s'éloignaient beaucoup du sens naturel de ces paroles (3) ; le ministre a fait

---

(1) Discours de lord Liverpool, 14 avril 1823. — Discours du chancelier de l'échiquier.

(2) Discours de M. Canning, séance du 30 avril.

(3) Discours du chancelier de l'échiquier. Déclare qu'il existe une exception incontestable pour la condamnation générale des révolutions, lorsque le salut de l'état les rend nécessaires, et que telle était celle de l'Espagne.

publiquement des vœux pour le succès de l'Espagne; il a même ajouté des paroles que la bienséance m'interdit de rapporter. L'ambassadeur espagnol a continué son séjour à Londres, et celui de la régence n'a pu obtenir quelque attention pour ses lettres de créance : ce que le ministre a dit, a été soutenu par l'assentiment du parlement comme par celui de la nation : wigths et torys ont manifesté la même opinion. Ceci se présente à mes yeux comme un fait d'une extrême gravité, et c'est sous ce rapport que j'ai fixé mon attention sur lui. En effet, que présente-t-il? Qu'y voit-on? La séparation de l'Angleterre avec le Continent dans l'ordre social. Qu'est l'Angleterre? Un gouvernement royal; le gouvernement de l'Europe qui, en fait de principes sociaux, a le droit d'aînesse sur tous les autres, et pour le temps et pour les lumières. L'Angleterre, on ne peut lui disputer cette gloire, est en Europe la terre classique de la sociabilité; et, ce qui est bien à remarquer, c'est que l'Angleterre, qui n'a rien de commun en politique avec les États-Unis, qui même leur est plutôt opposée, dans cette circonstance a parlé et agi directement comme eux, tandis qu'elle contredisait les états européens, avec lesquels elle se trouve en union politique, ce qui l'a montrée

unie de sociabilité avec ceux dont elle diffère en politique, et différente de sociabilité avec ceux auxquels elle est politiquement unie. Depuis long-temps, le bon sens montrait la fin toujours imminente d'une alliance dont la dissolution existait en germe, dans la différence, ou plutôt dans l'opposition des principes constitutifs des gouvernemens qui la forment : il était évident que la première question de droit social ferait éclater cette séparation. L'événement d'Espagne l'a amenée, et a rendu sensible à tous les yeux ce que les hommes clairvoyans avaient aperçu dès le principe. Là, on a vu les ministres du prince qui a le plus soutenu et le plus animé la résistance contre Napoléon et contre la révolution, rompre avec ceux qu'il avait toujours tenus comme embrassés dans cette longue lutte. On a entendus ces ministres proclamer que, d'accord avec eux dans l'ordre purement politique, ils ne pouvaient rester sous les mêmes bannières de sociabilité. Quand ces principes n'étaient propagés ou soutenus que par des écrivains réduits à la seule juridiction de la raison, des allégations, des essais de réfutations sous beaucoup de prétextes, pouvaient être opposés ; mais ici, c'est un gouvernement royal, de nature semblable à celle de ses interlocuteurs, de pouvoir égal et

indépendant, qui appose le sceau de son autorité à ce que disaient les écrivains isolés, et qui fait de ces mêmes principes la base de sa conduite ; c'est lui qui, à la face de l'Europe, dit aux gouvernemens du Continent : Vous êtes dans l'erreur sur les principes de la sociabilité, et nous ne concordons pas avec vous. Cela est tout neuf dans l'histoire. Jusqu'ici, les gouvernemens avaient, dans leurs contestations, échangé des contradictions sur des droits ou des faits privés ; mais ici le cercle s'est élargi, c'est sur l'ordre social lui-même, c'est-à-dire sur ce qui intéresse l'humanité entière, que le dissentiment s'est prononcé.

Cette opposition directe est de nature à se renouveler à chaque instant, 1°. parce que les principes du Continent contrarient le principe d'existence du gouvernement anglais ; 2°. parce que l'Angleterre étant, par sa position géographique et par sa puissance, dans un état de réelle indépendance, ne sera pas astreinte aux ménagemens dont les états inférieurs peuvent croire avoir besoin ; 3°. parce que les questions sociales étant *à l'ordre du jour du monde*, les occasions de cette opposition se représenteront souvent : on aperçoit une large étoffe pour des discussions de cette nature dans les affaires du

midi de l'Europe, de la Grèce et de l'Amérique. Il est aisé de prévoir que l'Angleterre ne peut manquer de se sentir comprise dans une surveillance à laquelle son principe constitutif et ses libertés sont diamétralement opposés : une opposition constante dans l'ordre social est donc inévitable entre l'Angleterre et le Continent; on verra ce que cette nouvelle position, aujourd'hui éclaircie et déclarée par les événemens de l'Espagne, produira dans les prochaines sessions parlementaires. On verra l'Angleterre parfaitement d'accord avec son ancien ennemi, avec son compétiteur commercial, l'Amérique; et comme tout ceci se passera à la vue de l'Europe attentive, intéressée par les plus puissans motifs dans ces discussions, les conséquences de cette divergence soutenue, de cette plaidoierie contradictoire sur les principes sociaux, ne peuvent manquer d'avoir des suites qui justifieront pleinement le titre de ce chapitre. Cette nouvelle scène ne sera pas une des moins singulières de celles qui auront rempli notre âge : par là, il s'est formé, à l'égard du Continent, un parti d'opposition de sociabilité dont l'Angleterre fait la tête, l'Amérique le corps (1), et

(1) On peut en juger par ce qui s'est passé à Buenos-

tous les hommes éclairés de l'Europe, les membres répandus sur toute la surface de cette contrée. Ceci est absolument neuf, et n'avait pas été calculé quand les discussions ont été ouvertes; cependant rien ne paraissait plus clair, comme rien n'est plus clair encore que les suites d'un pareil état de choses, qui montre *la moitié du monde démentant l'autre dans l'ordre de la sociabilité* : telle est la nouvelle position créée par la discussion contradictoire des principes de la sociabilité qui s'est établie entre le Continent, l'Angleterre et l'Amérique. Comme on voit, cette tribune est placée haut, et l'auditoire est fort nombreux.

Ayres, à l'époque où les commissaires espagnols ont traité d'un armistice avec la république de la Plata. Dès que le traité fut signé, le gouvernement vota cent millions pour soutenir la guerre des Cortès, et fit la contrepartie du vote des chambres françaises : ce sont les propres termes du décret, 4 juillet 1823.

CHAPITRE XXXI.

Rétrogradation en 1822 et 1823.

J'ai vu des joies et des douleurs, des craintes et des espérances à ce sujet : témoin de cette opposition, j'ai dû chercher ce que les unes et les autres ont de réel, et je vais dire ce que cet examen m'a montré. Pour ne pas faire languir le lecteur, je me hâte de déclarer qu'au fond de cet examen j'ai trouvé, quoi ? des pas rétrogrades, comme le veulent les uns et le craignent les autres ? non, au contraire, des progrès immenses, indestructibles, et l'accroissement naissant de la contradiction même. Ceci est contraire à trop d'opinions pour n'avoir pas besoin d'explications, et pour les donner, j'ai aussi besoin d'entrer dans quelques détails.

Quelle action se passe aujourd'hui parmi les hommes?

La réformation sociale, la rectification de l'ordre social, et rien que cela.

Quel est l'agent de cette action ?

L'esprit humain.

Quel en est le théâtre?

Le monde.

C'est dans cette généralité que tout ceci veut être vu et apprécié ; hors de là, je ne sais plus ce que l'on dit ni ce que l'on entend.

Qu'importe que dans tel ou tel lieu des calculs plus ou moins bien faits produisent des actes isolés qui ne sont pas en harmonie avec le mouvement général ? Qu'importe une suspension de quelques instans dans cette longue vie qu'ont les nations et le monde ? Dans tout combat, on voit flotter la victoire, tous les corps ne marchent point d'un pas égal; mais la lenteur des uns, la défaite des autres n'empêchent pas le succès général, et, le soir du combat, tous se trouvent rangés sur la même ligne, participant à la joie et aux avantages de la journée : il faut juger de même l'état actuel, et ne pas l'apprécier d'après des actes isolés, mais d'après la généralité du mouvement qui a lieu dans l'ensemble du monde. Il faut comparer la tendance à rétrograder avec la tendance à avancer et les pas faits en arrière avec les pas faits en avant; les événemens d'Espagne, de Naples, de Portugal, la tendance manifestée par l'esprit de la Sainte-Alliance; en beaucoup de lieux, des lois et des actes qui ont étendu le pouvoir et resserré les

libertés, enflé l'espoir et l'esprit contre-révolutionnaires, remis sur l'avant-scène beaucoup de ce qui avait cessé de l'occuper, présentent le spectacle d'une rétrogradation sensible même aux jeux, et c'est vraisemblablement de ce côté que viennent les alarmes ; mais il faut aussi tenir compte des compensations, et ce sont elles qui rappellent la confiance. C'est donc à la généralité de la position qu'il faut revenir : or, que présente-t-elle dans cette étendue ? Le mouvement du monde dirigé vers la réformation de l'ordre social. Quel agent se montre dans cette action ? N'est-ce pas l'esprit humain ? Voilà donc les deux termes auxquels il faut revenir, et qui décident de tout dans cette question ; s'il en est d'autres, que l'on dise donc en quoi ils consistent. Si l'action n'est pas générale, que l'on dise à quelle espèce d'action particulière celle-ci se rapporte, alors on pourra juger : sur-tout qu'on nous tienne quittes de ces éternelles et fastidieuses allégations de doctrines pernicieuses et d'esprit révolutionnaire, avec leur digne pendant, les sociétés secrètes, qui remuent en cachette, *incognito*, l'Amérique et l'Europe. Il y a dans l'opiniâtreté de ces allégations quelque chose d'insultant, quelque chose plein de mépris pour ceux auxquels on les

adresse ; il semble entendre dire : Croyez cela, j'ai le pouvoir de vous faire taire et de châtier vos réflexions. Des doctrines jetées ainsi aux hommes les blessent dans ce que leur être renferme de plus noble et de plus sensible.

Puis donc que la nature, l'agent et le but de ce qui se passe dans le monde sont certains ; puisqu'ils sont connus, s'ils n'ont pas rétrogradé, comment aurait-on rétrogradé à part d'eux et tandis qu'ils avançaient ? D'où est venu le mouvement ? Du réveil de l'esprit humain, commencé il y a trois cents ans, à ce que nous ont appris Robertson, Hume, Montesquieu, Burke et cent autres professeurs qui en valent bien d'autres, et avec lesquels, s'ils s'égarent, on aime à s'égarer... Eh bien ! tous s'accordent à fixer cette époque normale pour le réveil de l'esprit humain, et à le montrer appliqué à se dégager de l'état de barbarie dans lequel il était plongé.

Quel est l'homme de bonne foi, ayant lu quatre pages de l'ancienne histoire de l'Europe, qui conteste les quinze siècles de la plus horrible barbarie ? Elle a pris fin à l'époque des grandes découvertes du quinzième et du seizième siècle. Depuis ce temps, chaque jour a rendu meilleure quelque partie de ce mauvais État...

Le travail du lendemain s'est ajouté à celui de la veille; chaque heure, chaque instant, chaque homme ont apporté leur contingent, et par ce travail insensible, inaperçu, mais continu, s'est formé l'état du monde tel qu'il est et tel qu'il continue de se développer. Pourrait-on assigner un moment de véritable rétrogradation dans le cours si varié, si laborieux des événemens qui ont rempli cet espace de temps? Prenons pour exemples les règnes de Louis XIV et de Louis XV, règnes plus que séculaires entre eux deux : ce sont des faits français plus rapprochés de nous, et par conséquent plus faciles à entendre comme plus propres à nous intéresser..... Le premier a régné avec un pouvoir et une magie orientales : eh bien! qu'a-t-il empêché dans la marche graduelle que nous décrivons? Combien, au contraire, ne l'a-t-il pas accélérée? Il ne songeait qu'à lui, et, sans s'en douter, il armait le monde des moyens de son amélioration. Son despotisme préparait les instrumens de la libération. Dans son long règne, les esprits se sont prodigieusement éclairés, les mœurs ont déposé leur rudesse et acquis beaucoup d'urbanité, le mieux être s'est généralisé, une meilleure vie s'est formée, on en a senti le prix, on en a recherché le principe, on en a analysé les cau-

ses; puis sont sortis du sein de ces restaurations sociales des observateurs de l'humanité, tels que Molière et La Bruyère, puis encore sont venus des Fénélon, qui ont dit, au milieu de la cour du grand roi, que les peuples n'étaient pas faits pour les rois, mais les rois pour les peuples : alors même on ajouta mille autres choses qui, sûrement, n'étaient pas de la rétrogradation. Dans ce même temps, les lois étaient dures, il faut le reconnaître; au criminel, elles étaient barbares; les procédés de guerre étaient affreux, tels que l'incendie du Palatinat, le bombardement de Gênes et les violences exercées contre le pape au sein de sa capitale; les procédés civils ne valaient guère mieux, tels que les dragonnades, la révocation de l'édit de Nantes, les embastillemens, l'homme au masque de fer, les supplices des Cévennes et de Rennes; mais à côté de cela, mille écrits polissant les esprits, les monumens, les fêtes épurant le goût, adoucissant les mœurs, rendaient plus sensibles les difformités de ce temps, et en préparaient ainsi l'abolition: aussi se trouva-t-il tout-à-coup sous la régence un peuple nouveau et une vitalité sociale qui était restée couverte et comme cachée sous l'habitude des sévices du temps précédent. Sous Louis XV il y eut une marche pa-

rallèle entre ce qui était propre à faire rétrograder et ce qui faisait avancer : ainsi, pendant que le ministère était tout occupé du jansénisme et des billets de confession; pendant que de fort grands scandales tombaient de bien haut au sein de la nation, Montesquieu, Buffon, Raynal, Voltaire et cent autres, donnaient à l'esprit humain cet élan prodigieux qui a changé la face du monde, et dont le mouvement continue, quoi qu'on dise et quoi qu'on fasse : car il y a aussi trop de simplicité à dire qu'il est l'ouvrage de ceux qui aujourd'hui le ressentent; il vient de plus loin : cependant alors tout était calme, on ne contestait rien au pouvoir, on marchait par les voies qu'il traçait; à ne regarder que de son côté, qui n'eût dit qu'on rétrogradait? Louis XVI hérita de ce pouvoir absolu.....

Quinze années s'écoulèrent sur la ligne battue; les grands flambeaux avaient disparu, beaucoup de bonheur matériel résidait au milieu de la nation : quelques contestations s'établissent entre le prince et ses cours, quelques écus manquent dans le trésor, et voilà embrasée, couverte de feu une surface qui présentait l'image du calme le plus parfait. Quelques jours auparavant, on aurait dit : Nous rétrogradons. Du

premier pas, on toucha à l'extrémité de la carrière. On s'était laissé aller au cours des choses et porter par lui comme le vaisseau l'est par les flots : les lumières, les sentimens, comme voilés, comme endormis, n'agissaient pas; mais leur repos n'était pas leur anéantissement, le ressort se fortifiait dans le repos, et lorsqu'il se détendit, il renversa tout. Quelle révolte, dit Louis XVI en apprenant la prise de la Bastille! Voilà le mot du pouvoir accoutumé à une longue obéissance, et composant l'humanité de deux points uniques, celui qui commande et celui qui obéit : quelle révolution! répond un homme qui avait mieux observé l'état du monde et jugé celui de la nation. Sous Louis XVI, de grands pas avaient été faits par plusieurs causes inutiles à rapporter ici, mais toutes très-actives; on les retrouve toutes en 1789. Sûrement depuis cette époque, l'esprit humain n'a pas rétrogradé; il a parcouru en trente-quatre ans plus d'espace qu'il n'avait fait depuis la création du monde : voyez l'Europe, l'Amérique et l'Inde, et dites si j'exagère. Le travail entrepris, il y a trois cents ans, ne s'est donc pas ralenti un seul jour : à quoi reconnaître qu'il ait rétrogradé dans le cours des deux dernières années? Est-ce en Amérique? La révolution s'y est complétée; les

principes les plus élevés de l'ordre social y ont été proclamés par un prince héritier d'un trône d'Europe ; les États-Unis ont reconnu l'indépendance américaine ; l'Espagne a enfin franchi ce grand pas en accédant à ce qu'elle était impuissante à empêcher, et à ce qu'elle aurait tant gagné à faire par elle-même, et à offrir au lieu de se le faire arracher. Est-ce en Europe que l'on aperçoit de la rétrogradation? Quelle partie a reculé? Ce ne sont ni l'Angleterre, ni la Suède, ni le royaume des Pays-Bas. La France et Vérone n'ont demandé à l'Espagne que des modifications, et non pas une destruction de ses institutions : la guerre a pu amener momentanément celle-ci ; mais elle n'en était pas l'objet direct et avoué. En Portugal, le roi n'a aboli les nouvelles institutions qu'en en promettant de nouvelles, et cette promesse est un hommage rendu à la nécessité de ces institutions, et il faudra voir ce qu'amènera cette nécessité : si dans quelques lieux on a reculé, mais en Grèce n'a-t-on pas avancé? Je sais et tout le monde le sait comme moi, où l'on tend avec certaines lois, certaines promotions, certaines préférences, certaines disgrâces, certaines exclusions, certaines démonstrations religieuses, certaines éducations ; mais je sais

aussi que cela est connu, mais mal connu, est mal, à moitié guéri ; je sais aussi quelles discussions se sont élevées en Europe, quelles contradictions ont eu lieu, quels jugemens ont été portés et sont restés fixés dans les esprits ; je vois bien les poids mis aux pieds pour retarder la marche, mais je vois aussi des ailes déployées, et portant à un vol étendu... Je vois l'Angleterre répudiant son vieux code criminel tout souillé de barbarie ; je vois l'enseignement mutuel, disgracié en quelques lieux de l'Europe, couvrir la jeune Amérique, et appeler vers la lumière les innombrables générations que ce sol se prépare à enfanter. Il en est de même pour cette liberté de la presse, si effrayante, si maltraitée dans quelques parties de l'Europe ; la mer, pour délaisser quelques rivages, ne rétrograde pas, elle va en couvrir d'autres : il en est de même ici : on rétrograde au Midi ; on avance au Nord ; mais l'avancement du Nord retombera sur le Midi, par le nouvel ordre de la civilisation. Le Midi voit cet avancement, le désire et y puise des leçons : le moment de l'application arrivera, sachez l'attendre... Tout ce qui fait partie de l'amélioration de la condition humaine est obstacle à la rétrogradation : soit honneur, hu-

manité, intérêt, tout ce que les princes font dans la ligne de la rectification sociale, les associe à l'opposition contre la rétrogradation... Sous un prince qui a apporté sur le trône un esprit nativement royal, la Suède améliore beaucoup son état.

L'empereur Alexandre affranchit dans une seule province soixante-huit mille paysans; il travaille à pénétrer de la douceur de ses propres mœurs une masse compacte de barbarie telle que la Russie, comme quelques grains d'or pénètrent une masse d'un métal moins précieux et le revêtent de l'éclat de leur couleur; il fait des musées, des monumens, des écoles; des vaisseaux russes font à plusieurs reprises le tour du monde, et nouveaux Argonautes, rapportent dans leur patrie des moissons inconnues d'elle... Oh! ce n'est pas avec tout cela que l'on rétrograde! De quel œil, à l'exception de quelques intéressés, tout acte, tout écrit, toute opinion, marqués au coin de la rétrogradation, sont-ils vus par tout le monde? Parce que le pouvoir est là avec ses mille bras pour empêcher la manifestation, les sentimens changent-ils?

Souffrir ce que l'on ne peut empêcher, n'est point consentir. Quels sentimens excitent les

invocations au pouvoir absolu ? Ce qui s'est passé à Naples, en Espagne, en Portugal? On ne rétrograde pas, avec la faculté d'apprécier ainsi les choses, et de former sa pensée sur ce qu'elles sont réellement... L'Italie, pour être revenue sous le pouvoir absolu, a-t-elle abjuré ses lumières, ses goûts, ses souvenirs, ses espérances et ses regrets? Chaque acte contradictoire à ces mobiles ne les fait-il pas revivre? Ne les fait-il pas ressentir plus vivement? Les communications entre tous les peuples ont-elles été interdites, ont-t-elles cessé? L'industrie a-t-elle été paralysée? La démocratie a-t-elle perdu avec ses talens, la faculté de grandir en lumières, en richesses, comme en importance? Qu'y a-t-il donc de changé? Qui a rétrogradé? Qui a fléchi? L'esprit humain qui a fait franchir la carrière déjà parcourue, serait-il aminci, faussé, oblitéré? Quand éprouve-t-il ces malheurs? Le voici... Par des inondations de barbares qui exterminent une population éclairée, et qui lui en substituent une semblable à eux, ainsi qu'il est arrivé au monde romain; quand les hommes, n'ayant jamais possédé de lumières, ne peuvent se défendre contre l'erreur, ni sortir de la nuit dans laquelle ils sont plongés, tels qu'étaient les anciens Américains, tels que sont les habitans de l'Asie et

de l'Afrique; quand le grand lien de l'humanité, celui qui unit les hommes entre eux, encore plus que ne le fait le sang, car par elle on se touche d'esprit à esprit, de siècle à siècle, de contrée à contrée, de monde à monde, la presse, ne met pas les hommes à portée de se toucher intellectuellement, de se communiquer leurs sensations et leurs pensées; quand les mers sont inhabitées; quand les portes des États laissent tomber sur les sujets des verroux que rien ne peut forcer; quand des populations, bornées à une vie d'ignorance et de privations végètent séparées, et ne diffèrent de la plante que par leur structure; mais l'Europe n'a pas reçu et ne recevra plus sur sa surface désolée ces essaims dévastateurs qui l'ont couverte de sang, de ruines, et ce qui est encore pire, car cela est plus durable, d'institutions absurdes et féroces; mais le monde est rempli de lumières, de moyens de lumières, de vie intellectuelle, d'industrie, de commerce, de mouvement des populations circulant de contrée en contrée... Mais le monde n'est plus solitaire, muet, vide d'échos; il ressemble à un instrument qui frémit tout entier sous la main qui touche une de ses cordes... Je dirai également à ceux qui craignent ou qui convoitent la rétrogradation, car aujourd'hui le monde est ainsi

partagé, ouvrez les yeux, connaissez les véritables mobiles de tout ce qui se passe dans l'univers : ce sont le cœur et l'esprit de l'homme ; sachez qu'ils sont indéfectibles, que la lumière luit en tous sens; que la civilisation agit comme elle et ne se scinde pas ; que les idées, une fois conçues, sont impérissables et gouvernent le monde ; que tout pouvoir vient d'elles (1) ; que toute vérité a commencé par être combattue par l'erreur qu'elle éliminait, et a fini par triompher. Arrangez-vous sur cela, car vous ne trouverez plus autre chose dans le monde... Je ferai plus, et je dirai à ceux qui, dans un sens ou dans un autre, parlent de rétrogradation : Venez, parcourons ensemble l'univers; mais préparez-vous à ce que vous allez entendre, car les flatteurs y sont en minorité : écoutez-le à chaque acte qui sent la rétrogradation, il laisse faire, il laisse dire; il n'agit pas, mais il passe, il a jugé ;.... il a obéi, il n'a pas refusé ses bras ; mais dites-moi ce qu'il a fait de son

(1) Le chef d'une tribu de Natchez exerce un grand pouvoir sur ses sujets : il a réussi à leur persuader qu'il est cousin du soleil ; sans cette persuasion ils ne verraient en lui qu'un misérable comme eux.

(Montesquieu, *Esprit des lois.*)

cœur et de son esprit. Il sait distinguer les prétextes armés du pouvoir d'avec la raison. Encore une épreuve, venez avec moi au Louvre à travers cette foule qui se presse, moitié par curiosité, moitié par oisiveté, dites, cet immense développement des talens d'une nation entière est-il un signe de rétrogradation ? C'est là, c'est en présence de ces monumens du génie d'un grand peuple, que doivent tomber les craintes irréfléchies et les espoirs coupables. Voilà des milliers d'hommes qui, vainqueurs d'eux-mêmes, viennent, au bout de cinq ans, étaler des merveilles qui effacent celles qu'ils avaient montrées, et qui, à leur tour, seront effacées par celles qu'ils produiront encore dans un égal laps de temps; là est résolu le problème de la perfectibilité de l'esprit humain, dont le nom seul a excité tant de ris épais parmi quelques hommes... Chacun des pas qui sont faits dans cette carrière sont suivis par d'autres pas dans la carrière morale et sociale, car les mêmes hommes qui ont dérobé à la nature tous ces secrets, ont bien pu s'élever à la connaissance de ceux de la société... Ne vous effrayez pas de quelques revers passagers, de quelques défections, de quelques lâchetés heureuses, de quelques pertes de territoire : quelle est la vérité qui n'ait pas

subi des épreuves pareilles ? Trois grands exemples sont devant nos yeux : Julien, Charles-Quint et les Stuarts.

Le premier met tout le poids de l'empire romain dans une persécution astucieuse contre le christianisme; ses prédécesseurs s'étaient montrés féroces contre lui, plus habile, il se montre modéré : il est sophiste. Cet homme se connaissait en prétextes, en subtilités; il avait ses politiques, il ne torturait plus, il éliminait, il décriait ; avant lui, on avait frappé rudement l'arbre à coups de cognée, Julien la cacha au pied de ce même arbre : vains efforts, la subtilité fut aussi impuissante que l'avait été la force ; l'Olympe était usé, on riait de ses pompes homériques, et les hommes n'allaient plus chercher le ciel que dans l'étable de Bethléem (1).

(1) Il est assez singulier qu'on traite les constitutionnels de la même façon qu'on traitait les chrétiens au moment où ils étaient appelés novateurs et factieux, ils furent aussi bannis de tous les emplois publics et de toutes les chaires dans les colléges. Une loi de Julien leur défendait d'enseigner les arts de la grammaire et de la rhétorique.

L'édit de Julien, dit Gibbon, dans son *Histoire de la décadence de l'empire romain*, paraît comprendre les mé-

Le puissant Charles-Quint abat à Mulberg la

---

decins et même les professeurs de tous les arts libéraux ; et en se réservant le droit d'approuver le choix des candidats, on recevait ainsi des lois le moyen de séduire ou de punir la persévérance religieuse des plus savans. Dès que la démission des plus obstinés eut établi l'empire des sophistes gratuits, on invita la génération naissante à fréquenter les écoles publiques, et lorsque les scrupules des jeunes gens ou de leurs parens les empêchaient de se livrer à cette méthode d'instruction, ils étaient contraints de renoncer aux avantages de l'éducation publique.

Le projet et le désir de priver les chrétiens des avantages que donnent les richesses, les lumières et l'autorité, ajoute le même historien ; leur injuste exclusion de toutes les charges lucratives et de tous les emplois de confiance, paraît avoir été le résultat d'un système général plutôt que la suite immédiate d'aucune loi positive. Le mérite supérieur obtenait peut-être quelques exceptions extraordinaires; mais la plupart des officiers chrétiens furent insensiblement privés de leurs emplois dans l'administration, dans l'armée et dans les provinces. Les pouvoirs du gouvernement étaient confiés à des païens, qui montraient un zèle extraordinaire pour la religion de leurs ancêtres. Julien abhorrait la cruauté par caractère, et n'aurait pas voulu violer, aux yeux de l'univers, les lois de justice et de tolérance qu'il avait lui-même si récemment établies ; mais ceux qui exerçaient l'autorité dans les provinces étant moins sous les yeux du public, et d'ailleurs revêtus d'une autorité arbitraire, accablaient, sans crainte, de vexations

tête du protestantisme (1) : nouveau Julien, par une longue dissimulation, il a préparé ce triomphe ; nouveau Dioclétien, il abuse, il rapporte tout à la force. La violence sort tout armée des profondeurs de sa politique : il fait remettre les chartes des villes ; il ferme les temples, commande et obtient des abjurations. Le protestantisme a comme disparu, on croit tout fini ; peu de temps après, il triomphe, dicte et fait reconnaître une loi fondamentale.

Que n'avaient pas fait les Tudors contre les libertés anglaises ? Avaient-elles assez rétrogradé sous la main féroce ou habile de Henri VIII et de sa fille Élisabeth ? Les Stuarts les suivent : le pouvoir absolu est le constant objet de leurs vœux. Après le parlement d'Oxford ; les supplices de Sidney, de Russel, de Montmouth ; avec une armée dévouée, des Jeffreys, deux clergés également portés à l'obéissance passive ; avec les universités de Cambridge et d'Oxford, rien ne semble manquer pour la rétrograda-

---

secrètes, des sectaires à qui on ne leur permettait pas d'accorder la gloire du martyre. Ces agens, après avoir commis beaucoup d'injustices, en étaient quittes pour des reproches modérés et pour de grandes récompenses.

(*Extrait du Constitutionnel.*)

(1) Voyez l'*histoire de Charles-Quint*, par Robertson.

tion la plus complète : la liberté la plus entière sort de ces mêmes élémens ; et puis, craignez ou bien espérez des rétrogradations qui n'ont pas pour appui ou pour principe le cœur et l'esprit de l'homme. Quelques temps d'arrêt n'arrêteront rien ; quelques minutes de plus ou de moins ne marquent pas sur la grande horloge du monde. Deux lustres nouveaux sont suspendus aux voûtes de l'univers, l'Angleterre et l'Amérique : de là jaillira toujours une lumière suffisante pour éclairer tous les yeux. Quelle vérité reconnue et acceptée par le monde rétrograda jamais ? Quand la vérité eut-elle à sa disposition des forces matérielles ? C'est là sa gloire, de triompher par elle-même. Fénélon, Voltaire, Rousseau, Montesquieu, ont-ils eu des armées et tout l'appareil de la puissance à leurs ordres ? En règnent-ils moins sur le monde ? Le mahométan stupide donne ou reçoit la croyance à la pointe du cimeterre. Nous vivons sous des lois meilleures, plus conformes à la nature de l'homme, sachons souffrir et attendre. La vérité est avec nous ; avec elle, on est toujours assez fort : laissons-la agir, comme elle a toujours fait. Le flot bat le rivage et revient sur lui-même : il n'a pas ébranlé le rocher qu'il a frappé, seulement il l'a blanchi d'une écume que les vents emporteront

bientôt. Des actes peuvent aussi être jetés dans la société, et la frapper d'un sentiment pénible; mais bientôt revient l'esprit humain, que rien n'ébranle dans son siége ni n'arrête dans son cours : il examine, il juge, il assigne les qualités, et ce qu'il rejette, tombe dans l'abîme. Alors, loin d'avoir rétrogradé, on a avancé, comme ces armées, qui, repoussées d'abord, reviennent à la charge, et prosternent tout sur leur passage; mais alors il est un danger, c'est que l'irritation ne porte au-delà du but, et que les hommes qui seraient restés dans les bornes de la modération ne s'en écartent beaucoup. Combien les événemens des deux dernières années, dans le midi de l'Europe, n'ont-ils pas pu faire germer de pareilles dispositions, et fait avancer d'un côté à mesure que l'on a eu l'air de reculer de l'autre?

En définitive, cette question, comme toutes les autres, appartient à la civilisation, et se résout dans ces mots : *La civilisation a-t-elle rétrogradé en* 1822 *et* 1823 *?*

Dans la séance du 30 avril 1823, le chancelier de l'échiquier a dit : « Je désire sincèrement » le triomphe des principes de la liberté; je » suis intimement convaincu que les principes » libéraux finiront par triompher : la masse des

» lumières toujours croissantes renversera tous
» les obstacles, et je m'en réjouis sincèrement ».
Les vœux de tout ce qui porte un cœur humain doivent s'unir à la noble pensée et à la consolante annonce de cet homme d'état. L'avenir du monde est compris dans ce peu de paroles, elles en disent plus que tout mon livre.

CHAPITRE XXXII.

Esprit pacifique de l'Europe en 1822 et 1823.

L'ESPRIT pacifique a été en 1822 et 1823 ce qu'il fut dans le cours des années précédentes, et ce qu'il sera encore dans les années qui vont suivre. La guerre d'Espagne n'a pas plus dérogé à la généralité de cette disposition que ne l'avait fait celle de Naples. Ces deux actes sortent de la ligne ordinaire des guerres qui ont coutume d'avoir lieu en Europe : dans l'état actuel des choses, on n'aperçoit aucune cause de différens politiques de quelque importance ; les intérêts généraux et particuliers sont réglés par des stipulations fixées et garanties par le congrès de Vienne. La forme politique de l'Europe est arrêtée : toute commotion deviendrait générale ; il n'y a plus lieu à des déplacemens, car il n'y a plus d'étoffe pour les remplacemens. La politique proprement dite *est au repos*, et il n'y a plus de mouvement que dans l'ordre social. Pour celui-ci, il est aussi confus, il est aussi contredit que la politique est simplifiée et con-

venue. On s'entend sur tout dans le dernier cas, on ne s'entend sur rien dans le premier.

Les différens de la Russie avec la Porte n'ont jamais présenté un caractère alarmant pour la tranquillité de l'Europe. Il était évident que cette querelle mourrait dans le sein des négociations. Le caractère de l'empereur de Russie offrait la garantie de ce résultat; et quand il n'éclata pas au premier écart de l'insolence turque, il fut évident qu'il n'éclaterait jamais. D'un autre côté, il n'y a jamais eu la moindre réalité dans les vues que l'on a prêtées à l'Autriche sur quelques parties de territoire italien, dont l'occupation par elle eût brouillé les affaires. Je le répète aujourd'hui, comme je l'ai dit plusieurs fois, le temps de l'ambition politique est passé en Europe : ce n'est plus qu'à la sociabilité qu'on regarde. On est occupé du pouvoir et non plus de la politique; on travaille à s'assurer de l'obéissance et de l'esprit des peuples, à affermir la domination sur eux, et non plus à acquérir des territoires. On n'aperçoit point de quelle partie de l'horizon politique pourraient s'élever des nuages; l'épée est dans le fourreau et y restera. La conformité d'âge, de pensée, de fortune, éprouvée par les trois grands propriétaires des forces européennes, car ils n'ont pas toujours

été les maîtres même chez eux, donnent un surcroît de garantie au maintien de la tranquillité générale, ainsi qu'à l'absence de tout mouvement guerrier pendant un long cours d'années. Ce serait une belle époque pour l'humanité si de ce calme universel, de cette clôture générale du temple de Janus, datait enfin la réduction de cette masse armée qui couvre l'Europe.

Les Romains déposaient l'habit militaire au retour de la paix : tout rentrait dans l'ordre civil; cette civilisation était née de l'esprit de liberté et y était conforme; elle était supérieure à celle des modernes, chez lesquels l'esprit militaire a fait la civilisation pendant quinze cents ans; celle-ci provenait d'hommes toujours armés, établis par la conquête dans le midi et dans le centre de l'Europe, et dont la guerre était l'état habituel; alors ils devaient ou plutôt ils ne pouvaient qu'être toujours armés : la féodalité couvrant ce pays de petites souverainetés, l'homme était toujours sous les armes, soit pour attaquer, soit pour se défendre. Les anciens n'ont pas connu cet état, ils ont donc dû exister différemment : quand les guerres privées, si chères à nos pères, eurent disparu; quand la féodalité fut abattue, les princes fortifièrent leur nouveau pouvoir par l'établisse-

ment des armées permanentes depuis les quinze à vingt mille hommes qu'entretenait Charles VII, jusqu'aux cinq cent mille hommes de Louis XIV et aux huit cent mille de Napoléon ; depuis Henri VIII et Élisabeth qui n'avaient pas de garde permanente, jusqu'aux quatre-vingt-un mille hommes que l'Angleterre entretient en 1823 : dans ce pays, on se plaint que l'accroissement successif du militaire a fait dépérir graduellement l'esprit civil. Nous rions de nos ancêtres qui passaient la vie tout armés, se battant, ou prêts à se battre : à quelle distance sommes-nous d'eux? Nous nous étonnons du passé, nous le concevons à peine. L'avenir ne s'étonnera-t-il pas de nous, et nous comprendra-t-il mieux? Plus de deux millions cinq cent mille Européens sont sous les armes. L'Europe compte cent soixante millions d'habitans, sans les Turcs : à quels besoins réels cet armement correspond-il? Le plus petit emploi, une simple démonstration de ces forces coûtent des millions, quelquefois par centaines... Les charges qui en sont la suite restent sur les peuples, ils les paient de génération en génération : il y a toujours de l'argent pour la guerre, quand y en a-t-il pour les choses vraiment utiles, et toujours celles-ci ne sont-elles pas obligées de cé-

der le pas à la guerre? La preuve la plus claire que cette surcharge militaire ne correspond à aucun besoin réel, c'est que sa réduction dans un pays en amène tout de suite une dans les autres; tous suivent le signal donné, preuve certaine qu'il n'y avait qu'un besoin d'imitation. Et ici s'élèverait une fort grande question, celle de savoir si un pays serait plus fort avec les avantages que lui procurerait la diminution des charges provenant de la réduction de son militaire, qu'il ne l'est par sa présence, qui commence par le ruiner en attendant qu'il le défende, et qui ne le défend qu'avec des frais qui le ruinent encore plus. Il avait du bon sens, ce dey d'Alger qui répondit à l'envoyé de Louis XIV, interrogé par lui sur les frais du bombardement que ce prince lui avait fait éprouver : *S'il m'en eût donné la moitié, je me serais bombardé moi-même.*

Depuis beaucoup d'années, nous avons cherché à inculquer cette vérité : les contradictions ne nous ont pas rebuté; la vérité est comme la justice, elle arrive à pas lents, mais enfin elle arrive; déjà un membre de la diète de Suède en a fait la demande expresse pour son pays... En France, nous avons eu deux exemples de l'action de cette vérité chez des hommes qu'elle

entraînait comme malgré eux... Dans la discussion du dernier budget, le rapporteur de la chambre des pairs a énoncé à-la-fois ces deux choses : 1°. le regret que l'armée ne pût être augmentée ; 2°. l'opinion qu'en temps de paix elle pouvait être réduite aux armes savantes... Dans la chambre des députés, un membre a joint la demande de l'augmentation de la marine à la démonstration très-bien faite de l'inutilité de cette même marine... Quand des esprits éclairés subissent ainsi, à leur insu et contre leur penchant propre, l'empire d'une vérité, il faut qu'elle soit fondée, et dans ce cas son action est importante à observer, car elle renferme un grand enseignement..... Que l'on se demande d'où viennent les quarante-cinq milliards de dettes publiques qui pèsent sur l'Europe : du militaire. En 1720, l'Angleterre avait une armée de treize mille hommes et une dette de huit cents millions; en 1823, elle a une armée de quatre-vingt-un mille hommes et une dette de trente-deux milliards, y compris la dette flottante. En France, le militaire de terre et de mer coûte plus de trois cents millions, y compris les pensions ; le budget est de neuf cents millions, c'est le tiers de cette immense somme; la dette est de deux cent vingt millions francs, elle pro-

vient presque tout entière du militaire. En Prusse, le revenu total est de cent quatre-vingt-huit millions, le militaire absorbe cent quarante-quatre millions : que reste-t-il pour les autre services publics (1)? Il en est de même dans tous les autres pays.

Les choses sont portées au point que la contribution foncière de toute l'Europe ne suffit plus à l'entretien de son militaire : ce qui présente le spectacle singulier d'un domaine dont la défense excède le produit. Cette observation est d'autant plus importante qu'en tout pays, par des raisons qu'on a été jusqu'ici impuissant à expliquer, le revenu de la terre diminue et la dépense militaire ne suit pas la même progression descendante : ainsi en 1823, la France aura dû ajouter à son budget militaire une somme d'au moins deux cent millions, ce qui équivaut à onze millions de rentes dont l'état se trouvera grevé, soit par addition à ses rentes, soit par diminution de sa dette : pendant ce temps, ses produits territoriaux n'ont pas acquis une valeur corres-

---

(1) Le dernier budget présenté à la diète de Suède porte la dépense totale de l'état à . . . . . . 45,491,800 fr.,
Celle de l'armée à. 25,640,000,
C'est-à-dire plus de la moitié du revenu de l'état.

pondante ; au contraire, leur valeur intrinsèque a baissé : il en est de même par-tout, ce qui rend si pressant de s'occuper de la réduction du militaire, pour que l'équilibre soit maintenu entre les revenus et les charges de l'état.

CHAPITRE XXXIII.

La Suède.

La réunion de la presqu'île Scandinave dans un même corps politique a été un acte de raison, car elle est un retour à l'ordre de la nature : cet acte est honorable pour le prince qui l'a conçu et exécuté ; il est utile aux deux états, dont il unit les forces et éteint les divisions ; il était indispensable pour l'Europe, à laquelle il importe tant de fortifier tout ce qui avoisine un pouvoir aussi menaçant que l'est la Russie. Dans ce cadre tracé par la main de la nature, vivront désormais deux familles que la politique avait divisées et qu'elle opposait l'une à l'autre : de meilleures notions les ont rapprochées ; les avantages qu'elles trouveront dans leur nouvelle union la leur feront chérir. Dans les premiers momens, quelques ressentimens de l'ancienne existence, quelques légers dissentimens ont pu être représentés comme des preuves d'incompatibilité ; mais c'étaient de ces feux qui, en s'éteignant, jettent une dernière lueur.

Le gouvernement fait ouvrir des communications entre la Suède et la Norwége, et toutes les anciennes barrières disparaissent.

La Suède et la Norwége offrent, dans leur réunion, un spectacle semblable à celui que montre le royaume des Pays-Bas dans l'union de la Belgique et de la Hollande, et le succès est égal des deux parts et par les mêmes causes, la nature et le bon esprit de ceux qui gouvernent : le bon génie du gouvernement suédois éclate partout. Dans ce pays, point de partis, de la fermeté sans dureté, point d'appel au pouvoir absolu, point de fanatiques, point de politiques, chacun à sa place, et la paix par-tout... Le langage public du prince toujours ouvert, franc, élevé et appelant la confiance (1) : de

---

(1) *Stockholm*, 31 *janvier* 1823.

Le roi, informé qu'une motion faite et adoptée dans l'ordre des paysans, relativement à une adresse de remercîmens à S. M., et passée à la délibération des autres ordres, et voulant prévenir toute démarche ultérieure à cet égard, fait connaître aux États-Généraux : suit le considérant. Le dispositif porte : Par toutes ces raisons, et tout en reconnaissant vivement et les sentimens qui ont dicté la motion et ceux qui, le roi aime à le croire, se seraient encore manifestés dans une adoption

grandes vues et des travaux qui honorent le gouvernement en général, et l'homme en particulier, en montrant ce que peut son génie : ainsi a été terminé et livré au commerce un canal destiné à unir deux mers, l'un des plus grands ouvrages qu'aient jamais entrepris les hommes. Ce gouvernement sait ce qu'il doit abandonner ou garder, science rare, et dont l'absence a souvent coûté cher : ainsi il a abandonné la Poméranie suédoise, débris de l'ancienne puissance de la Suède sur le Continent : on dirait que c'était un temple qu'elle avait

---

définitive par les quatre ordres, le roi ne croit pas pouvoir adopter l'adresse de remercîmens en question.

(*Moniteur*, 1er. *mars* 1823.)

Quel admirable discours que celui du roi de Suède à l'ouverture de la diète! Avec quelle générosité il se dépouille d'une prérogative qu'il juge contraire à la bonne administration de la justice !

De longues méditations m'ont convaincu, dit le roi, que la puissance royale doit être distincte et séparée du pouvoir judiciaire, hors le cas de la demande en grâce. La présidence du tribunal suprême, dévolue au roi par la constitution, doit cesser, et le pouvoir judiciaire être ainsi dégagé de l'influence que peut avoir le souverain sur la première cour du royaume. Il vous sera fait un message à ce sujet. (*Moniteur*, 10 *févier* 1823.)

conservé pour le culte de la mémoire de son grand roi, Gustave Adolphe; mais les temps étaient changés : la Suède a senti que des possessions détachées du corps de la monarchie devaient être ou fort importantes ou abandonnées ; que l'honneur de siéger à la diète germanique ne valait pas les frais d'une guerre à laquelle cette possession tenait exposé, et qu'une seule année de guerre absorbait vingt années du revenu qu'elle pouvait en attendre : elle l'a donc transféré à la Prusse, qu'elle accommode aussi bien qu'elle l'incommodait elle-même. Ainsi procède la raison qui, à son tour, n'agit jamais que pour l'avantage de tous...

Dans ce nouveau gouvernement, la diète de Suède est une diète vraiment suédoise : ce n'est plus une arène, où sous des noms ridicules et sous des enseignes vénales (1), venaient se combattre les pensionnaires de la France et de la Russie, et dans laquelle les vrais Suédois n'avaient qu'à gémir. Ce scandale a disparu à jamais, et le tour de la nationalité est enfin venu. Cette diète acquiert de la consistance : son organisation constitutionnelle est vicieuse : *quatre veto, quatre corps délibérant à part* sont un

(1) Les chapeaux et les bonnets.

monstre politique; le respect de l'antiquité a dicté leur conservation, mais la lumière croissante amènera la réformation : elle sera favorisée par le prince, qui a annoncé les dispositions les plus favorables pour le retour à deux points essentiels dans tout gouvernement représentatif, la publicité des séances et la liberté de la presse...

Dans les derniers temps, la Suède n'a point pris part aux affaires de l'Espagne; elle est en dehors de la Sainte-Alliance, et sa direction serait plutôt vers l'Angleterre que vers le Continent.

Une heureuse union est destinée à perpétuer la possession du trône dans la nouvelle dynastie : quand la France attribuait à la Suède des subsides qui l'ont ruinée dans des entreprises qui surpassaient ses forces, ou qui étaient étrangères à ses vrais intérêts, elle ne lui abandonnait qu'un argent fatal et passager; quand elle lui a donné son roi actuel, elle l'a doté d'un trésor solide et durable. Les liens de la France et de la Suède, par le cours du temps, ont changé de nature mais non pas de force; car ils ont la même nécessité, et la Suède est aujourd'hui, à l'égard de la Russie, ce qu'elle fut autrefois à celui de l'Autriche.

CHAPITRE XXXIV.

Pays-Bas.

Quel pays de calme et de raison! que j'aime le bon sens des Hollandais! que d'instruction dans ce qui se passe chez ce peuple! Voilà un pays sous un sceptre tout neuf, porté par une main connue d'une seule des deux familles sur lesquelles il s'étend; deux cultes le partagent, deux espèces de richesses composent sa fortune; pendant vingt ans, il a porté le poids de la révolution, il en a subi toutes les chances; il a deux capitales, deux langues; à des intervalles réglés, le gouvernement et tout son attirail passent d'une contrée dans l'autre, et l'on n'entend pas le moindre bruit dans ce pays : là, ce qui a été fait, reste fait, point de réclamations, point de partis cherchant à se surmonter, point de déclamations; en tout la simplicité, le calme, l'ordre, l'économie; un état créé il y a quelques jours, formé d'élémens aussi discordans, égale déjà en solidité les États sur lesquels les siècles ont passé... Admirables effets du bon esprit d'hom-

mes qui font le bien sans efforts, sans bruit et à petits frais, et que l'on ne saurait trop citer : le royaume des Pays-Bas n'entre pas fort avant dans la politique active du Continent; il se tient en dehors de la sphère d'action de la Sainte-Alliance; en cas de besoin, il trouverait sous l'égide de l'Angleterre un abri contre ses exigences : il a regardé faire en Espagne : pendant ce temps, sa frontière se couvre de remparts, et bientôt il ne sera plus accessible que par cette partie que le congrès de Vienne ne lui a pas assignée, en laissant ainsi son ouvrage incomplet...

Ce pays est dans l'heureuse position de ne pouvoir être ni conquérant ni conquis, de n'inspirer aucune crainte à personne, et de voir tous ses voisins intéressés à sa défense : ainsi la France le défendrait contre l'Angleterre et la Prusse; à leur tour, l'Angleterre et la Prusse le défendraient contre la France : c'est un rare bonheur de position, et dont l'appréciation calculée devrait conduire le gouvernement de ce pays à diminuer la masse de son militaire, évidemment trop forte pour sa population et pour son trésor; elle l'oblige à le charger d'impôts fort pesans et fort désagréables à la majeure partie des habitans, qui ne sont point familiarisés avec

quelques-unes de ces charges, et la nécessité d'une éducation, même pour les impôts, n'est pas une des circonstances qui contribuent le moins à faire ressentir leur fardeau. Les impôts ont occasionné des débats fort vifs dans les chambres législatives des Pays-Bas; la réduction du militaire aurait dispensé de leur établissement, comme dans tous les autres États de l'Europe. On pourrait libérer les peuples d'une partie de leurs charges présentes et à venir, en les libérant d'une partie de leur militaire..... Les emprunts interminables que l'on voit appendus dans toutes les banques de l'Europe, qui embarrassent le présent et qui dévoreront l'avenir, ne proviennent guère que du militaire. Sous ce rapport le royaume des Pays-Bas est entré dans la même carrière que les autres États de l'Europe, et il est à craindre qu'elle ne lui réussisse pas mieux qu'elle ne l'a fait pour ceux-ci.

CHAPITRE XXXV.

Allemagne.

Quand on nomme la Suède, la France, l'Espagne, on présente l'idée d'un corps homogène et simple à-la-fois, dont l'action ne vient que de lui-même; elle ne se rapporte aussi qu'à lui seul : au contraire, quand on parle de l'Allemagne, c'est d'un corps compliqué, dont chaque partie a deux actions simultanées et souvent opposées, comme le double mouvement auquel obéit le globe terrestre. Ainsi, en Allemagne, chaque portion est libre dans le matériel de son gouvernement intérieur; mais elle ne l'est pas dans sa direction générale et politique : par exemple, il ne serait pas libre à un prince allemand de donner une véritable constitution à son pays, d'y établir une véritable liberté de la presse; l'Allemagne est encore aujourd'hui ce qu'elle fut toujours, un véritable *imbroglio*, incurable par le nombre des états qu'elle renferme, états qui, par leur inégalité relative, ont toujours partagé et partageront toujours l'Alle-

magne en deux parties, les protecteurs et les protégés, les influens et les influencés. Ce pays a toujours vécu dans cette attitude forcée et gauche, et qui avait fini par faire qu'en Allemagne il n'y avait plus d'Allemands, mais seulement des Prussiens et des Autrichiens, comme anciennement il n'y avait que des catholiques et des protestans, mais point d'Allemands : misérable condition de l'humanité, qui voit ainsi les familles sacrifiées à la politique, et la patrie aux partis.

L'Autriche et la Prusse, qui avaient scindé l'Allemagne par une contradiction d'un demi-siècle, sont réunies dans ce temps pour imprimer le mouvement à tout le corps germanique; elles le dirigent dans le sens de la Sainte-Alliance, on y retrouve son action telle qu'elle est dans toute la sphère où celle-ci se meut : le Wurtemberg avait laissé échapper quelques velléités d'indépendance, il n'a pas tardé à les faire oublier (1). La diète germanique a remercié la

---

(1) Voyez la retraite des ministres de Wintzingerode et de Wangheneim : celui-ci a été rappelé à cause de son rapport fait à la diète dans l'affaire des acquéreurs wetsphaliens... Voyez sa lettre dans le *Moniteur* du 19 août 1823.

Sainte-Alliance de la communication des notes envoyées à Madrid, et cependant il y a peu de liaisons évidentes et nécessaires entre Madrid et Francfort; elle a supprimé avec grande solennité quelques journaux. Dans toute l'Allemagne, la presse politique est poursuivie avec rigueur; l'éducation soumise à une surveillance accroissante, les actes des particuliers au tribunal de Mayence et les mesures de haute police s'aggravent : tel est, en général, l'état politique de ce pays.

Les commissions d'enquête ne sont point par elles-mêmes des objets de beaucoup de faveur aux yeux des citoyens, et quand elles rencontrent des jugemens sévères, elles doivent s'en prendre à la nature de leurs fonctions : ainsi, tout en attachant fort peu de prix à l'institution de la commission inquisitoriale de Mayence, on ne peut se refuser au sentiment de la justice qui est due au rapport qu'elle a adressé à la diète sur les sociétés secrètes; l'origine de ces sociétés, la filiation des faits, les promoteurs de ces associations, leur but, les services qu'elles ont rendus, le changement de leur direction par les obstacles qu'on leur a opposés, les aveux à charge et à décharge, les vœux les plus no-

bles (1), les plus sensés, voilà ce que l'on trouve dans ce rapport célèbre, modèle de logique, de calme, de raison, d'absence de tout esprit de parti, de déclamations et de tendance à produire de l'effet. Il est propre à porter la lumière dans tout esprit qui n'est pas décidé à la repousser, comme il arrive trop souvent de le faire : la conduite de la commission n'a pas démenti ses paroles ; car on n'a pas entendu parler ni de procédures ni de sévices.

La diète a enfin mis un terme, en ce qui la

---

(1) Fin du rapport de la commission de Mayence en 1822.

Nous croyons pouvoir espérer que tout ce qui n'appartient qu'au grand mouvement du temps, et aux changemens survenus dans l'état de la société civile, se consolidera peu-à-peu, et que les impulsions données par la malveillance se briseront contre le bon sens et la droiture des peuples, de même que contre la sagesse des gouvernemens, qui, élevés sur l'opinion et l'approbation générale, attentifs seulement à la voix des véritables amis des rois et des peuples, ayant en vue les choses plutôt que les personnes, et agissant dans une harmonie parfaite, sauront accorder à leurs peuples tout ce qui leur est dû, avec un sage choix du moment, refuser au contraire avec constance et énergie toute demande injuste, et maintenir enfin leur dignité et leur autorité autant par la justice que par la fermeté de leurs mesures.

concerne, à cette affaire des acquéreurs westphaliens qui semblait interminable : ceux-ci n'ont pas à la remercier de son issue, car son long travail n'a abouti qu'à une déclaration d'incompétence ; mais comme la bonté fait le fonds du caractère allemand, la diète leur a promis une recommandation auprès des arbitres de leur sort. Cette décision finale de la diète a été motivée sur un long commentaire des droits de la légitimité souveraine, dont les conséquences sont la justification de tout ce que j'ai avancé dans le chapitre de la légitimité, ainsi que celle de ce qui se passe en Espagne ; mais comme ces principes prêtent à des applications contradictoires, il se trouve par là même qu'ils renferment la condamnation de ce qui s'est passé et de ce qui a encore lieu dans une partie de l'Europe, nouvelle preuve des écueils que renferme cette question, et qu'il la faut traiter comme un écueil, c'est-à-dire se borner à éviter.

L'Allemagne a eu des sociétés secrètes ; la jeunesse a montré de la propension vers des réunions, il s'est manifesté parmi elle une fermentation, une inquiétude qui ont beaucoup occupé les gouvernemens. Ici, se représente de nouveau la question qui agite le monde : d'où provient cette fermentation? Est-ce le plaisir de

s'agiter, d'inquiéter les gouvernemens ? Est-ce instabilité des esprits, avidité de nouveautés, ou bien est-ce l'effet du mouvement même du monde, dont l'Allemagne fait partie, et celui de cette civilisation qui renouvelle l'état de la société en Allemagne, comme elle le fait partout? Sont-ce encore l'impatience de l'assujettissement à des institutions sans principes réguliers et fixes, le désir d'en acquérir de mieux combinées, et de s'associer à l'amélioration sociale dont on voit les autres en possession ? Ce sont deux choses fort différentes, comme on voit : maintenant quels sont les interlocuteurs dans cette contestation? Qui en assigne la nature? les anciens possesseurs de ces pouvoirs, qui traitent de révolutionnaires ceux qui répondent comme faisaient les pères de plusieurs d'entre eux à la cour de Rome, qui, à l'époque de la réformation, à son tour, les appelait révolutionnaires. Il n'y a que les noms de changés et le terrain sur lequel on combat : une seule partie parle, accuse, décide, et juge, elle a le pouvoir ; l'autre est condamnée au silence, elle subit les arrêts qu'elle n'est pas appelée à discuter. Ce procès est celui de l'Allemagne, comme celui de l'Espagne, de la Grèce et de l'Amérique, procès que nous voyons, en ces lieux, soumis

à des décisions contradictoires, suivant le siége et la quotité de la force; ce qui prouve qu'aujourd'hui le monde est un champ de bataille social. Pour se faire une idée juste de ce combat en Allemagne, de ses effets et de son issue à venir, il faut tenir compte de tous les élémens de la formation de la société allemande, du caractère allemand et des faits qui ont eu lieu en Allemagne. Il y a là un ensemble propre à fonder un jugement : malheureusement on n'en tient aucun compte, on répond à tout, *esprit révolutionnaire*, *menées démagogiques*: heureux mots, qui ont la propriété de dispenser de tout raisonnement, de toute recherche, de tout travail et de toute juste appréciation des choses!

Qu'est l'Allemagne? Une vaste contrée partagée en trente-huit états, de toute taille et de toutes formes, peuplée de trente millions d'hommes formés du même sang, parlant la même langue, suivant les mêmes lois d'habitudes sociales et de goûts; mais à-la-fois deux patries, la patrie allemande d'abord, puis la patrie locale; des intérêts allemands, puis des intérêts locaux; dans quelques lieux, une existence politique, et tous les hauts accessoires de la vie, qui lui donnent du prix; et dans d'autres lieux, aucune carrière, une existence nulle, un dénue-

ment complet de ce qui remplit ou anime l'existence... Cet ordre de choses n'est pas brillant, il est peu fait pour inspirer des idées de conservation : et de bonne foi, ceux qui désirent l'améliorer sont-ils donc si coupables ? La subdivision de l'Allemagne couvre ce pays d'entraves pour le commerce, il en est hérissé, comme au moyen âge; les plaintes retentissent par-tout sur ce sujet et restent sans redressement. De plus, l'Allemagne a toujours été le centre de l'action politique et militaire de l'Europe; de quelque côté que proviennent les orages, ils retombent inévitablement sur elle, et il est rare que, prenant le caractère de guerre civile, la guerre ne fasse égorger la moitié de la population par l'autre..... Maintenant que les grandes éruptions doivent venir du Nord, c'est encore l'Allemagne qui se trouve en première ligne pour recevoir les coups : c'est son lot par sa géographie. L'Allemand est doué du plus honorable caractère, bon, généreux, sincère, patient, brave, laborieux, tenace à ce qu'il a entrepris comme à ce qu'il a conçu, éclairé par l'étude, voué à la méditation et à la recherche des principes, de manière à former avec ses opinions des systèmes réguliers; chez lui, l'instruction s'étend à toutes les classes, et l'éducation est

supérieure à celles des peuples du midi; un grand nombre de capitales, d'universités, de grandes villes de commerce, sont autant de foyers de lumières : aucun pays de l'Europe n'en possède autant... Par sa position, l'Allemagne reçoit tous les voyageurs de l'univers; toutes les langues sont familières à ses habitans; à leurs portes, au milieu d'eux, sont des institutions ou complètes ou déjà ébauchées... Parmi la plus grande partie des Allemands, l'absence de toute institution, le pouvoir absolu et militaire, et même quelquefois avec des formes ou dures ou bizarres. Le noble élan de la nationalité porta l'Allemagne entière contre Napoléon, elle renversa ou releva les trônes abbatus ou bien érigés par lui : pour prix de ses efforts, qu'a-t-elle reçu? Quel a été son salaire? Tels sont les élémens d'après lesquels il faut former un jugement sur l'Allemagne, et se demander, d'après ces données incontestables, si ce qui se passe chez elle parmi sa jeunesse tient uniquement à l'esprit révolutionnaire, et s'il n'a pas des racines différentes et plus profondes. Ce n'est pas seulement à la commission de Mayence, à la diète qu'il faut s'adresser pour constater l'état réel des choses; il faut de plus tenir compte des accessoires que nous avons exposés, de la part

que l'Allemagne prend à la civilisation, ainsi que des désirs que ne peuvent manquer de lui inspirer les institutions et les changemens heureux qu'elle voit par-tout. Chez elle comme en tout pays, la fermentation s'arrêtera, la santé politique restera ferme, quand satisfaction aura été faite à son droit et à sa civilisation; là se trouve la vraie hygiène des sociétés humaines, comme celle des corps animés est dans la satisfaction de leurs besoins essentiels, et dans l'observation du régime qui leur est propre.

Les Allemands se sont montrés fort sensibles aux ordonnances récentes de la France sur les douanes, ils ont aussitôt embrassé un système de représailles. Les avantages de celui-ci ont été contestés. En Allemagne, comme en France, le point véritable de la question n'a pas été suffisamment aperçu : il n'est autre que la civilisation. Dans ce genre comme dans tous les autres, elle agite le monde; par elle il s'est établi entre tous les peuples un combat d'industrie qui embrasse les champs et les ateliers; tous cherchent à se surpasser; un perfectionnement se joue de toutes les lois de douanes et les annulle; un perfectionnement annulle toutes les prescriptions sur les importations et les exportations. Par leur industrie croissante la France

se passe de certaines importations anglaises, et l'Angleterre de certaines importations françaises : certaines productions, fruits exclusifs du sol ou du climat, restent seules les sujets invariables des douanes; tout le reste échappe à leur empire. Cette question a donc besoin d'être remaniée sur de meilleures notions, quelques-unes se sont déjà fait jour dans une nuit antique et bien noire; car il n'y a pas encore long-temps que les hommes croyaient que l'on s'enrichissait à mesure que l'on appauvrissait ses voisins. »

CHAPITRE XXXVI.

La Prusse.

Il en est de la Prusse comme des autres états allemands, elle *vit à double*, comme État allemand et comme membre de la Sainte-Alliance. Je l'ai déjà montrée sous ce double rapport : sous le dernier, elle fait partie des congrès, envoie des notes, agit à Francfort dans le sens de l'Autriche et de la Russie; à la diète, elle est *tout un* avec son ancien ennemi, l'Autriche....

On a remarqué que la note prussienne adressée à Madrid était la plus vive des pièces de cette collection; on a été surpris de voir un prince protestant d'Allemagne reprocher aux cortès d'avoir vendu, pour payer les dettes de l'État, les biens du clergé; ce qui a fait souvenir que la monarchie prussienne est formée, pour la plus grande partie, des dépouilles du clergé catholique, soit anciennes, soit nouvelles. L'Évangile a dit que l'on voyait la paille dans l'œil du prochain, et que l'on ne voyait pas la poutre dans le sien propre.

On a pu remarquer aussi que le discours du ministre prussien à la régence d'Espagne était le plus modéré de tous ceux qui lui ont été adressés, et qu'il unissait des vœux pour le retour du roi au pouvoir, avec ceux de son usage modéré. En effet, on ne peut pas croire que la Prusse, pays éclairé, ait approuvé le gouvernement de Ferdinand depuis 1814, ni qu'elle l'approuvât s'il recommençait sous les mêmes auspices.

Comme état privé, la Prusse compte deux grands actes, 1°. la convocation des états provinciaux de quelques parties de la monarchie; 2°. le mariage du prince royal.

Quant au premier acte, plusieurs choses sont à noter : 1°. la Prusse ne s'est point prise pour faire cette expérience comme on l'a fait dans d'autres pays; dans ceux-ci, jamais assemblée n'eut lieu qu'au dernier terme du besoin, la convocation était un signal de détresse : aussi qu'est-il toujours arrivé? La Prusse s'est bien gardée de cette erreur : elle a commencé par se mettre en règle sur les abus, par redresser les griefs (1); elle a le trésor bien garni, bien gardé,

(1) Voyez les réformes faites depuis 1807, et sur-tout sous l'administration de M. de Hardenberg.

les affaires bien réglées, et c'est dans cet état qu'elle entre en matière : c'est procéder en gens bien avisés.

Le roi de Prusse a dû beaucoup à ses peuples, ils l'ont fait revenir de loin ; il a su discerner dans leur élan ce qui était pour lui et ce qui était pour eux-mêmes : il leur a donc promis une constitution; il avait indiqué le jour et le lieu, 1er. septembre 1815, à Berlin, pour la réunion des commissaires royaux et nationaux chargés d'y travailler. Plusieurs années se sont écoulées dans cette attente; une commission, présidée par le prince royal, a long-temps siégé, et le résultat de son travail, sanctionné par le roi, a donné l'assemblée sur laquelle nous allons faire quelques observations : cet acte est important, il offre la confirmation de l'idée mère de cet écrit, le droit et la civilisation, et c'est sous ce rapport unique qu'il est offert ici à l'examen.

De quelle nature est cette assemblée? A quel ordre de principes et d'idées se rapporte-t-elle ? Elle n'est pas d'ordre constitutionnel, il s'en faut. Auquel donc ressemble-t-elle? Quels sont ses droits? Et, par ce mot, je n'entends pas les attributions qu'elle reçoit, cela est fort différent. Dans le cas actuel, je vois un pouvoir de doléances ; mais les hommes n'ont pas besoin de

recevoir le droit de se plaindre au roi, ils l'ont vis-à-vis le ciel lui-même. Je vois des porteurs de requêtes et placets ; le roi se réserve tout le pouvoir législatif, tout celui de l'impôt : que donne-t-il donc ? Il n'y a donc là qu'une chose inférieure aux assemblées des notables de France, et semblable tout au plus aux assemblées provinciales antérieures à 1789 : voilà à quoi ont abouti les promesses de constitution, tant le pouvoir a de la peine à se dessaisir de ce qu'il tient, quelle qu'en soit l'origine ; car d'où vient le pouvoir absolu des rois de Prusse ? Est-ce des burgraves de Nuremberg, des chevaliers teutons, ou de cette foule de souverainetés ecclésiastiques qui composent en partie la monarchie prussienne ? Les ducs de Clèves et de Berg, les électeurs de Cologne, les évêques de Munster et de Paderborn, et vingt autres encore, étaient-ils despotiques ? Avaient-ils des états ? Comment une collection d'états libres a-t-elle donné le droit au pouvoir absolu d'un seul ? Voilà la vraie question, et que l'on s'est bien gardé d'indiquer.

Quel rapport cet acte a-t-il avec la civilisation de la Prusse ? C'est la partie la plus éclairée, on pourrait dire la plus spirituelle de l'Allemagne : de Memel à Vezel et jusqu'à Aix-la-Chapelle, se trouvent un très-grand nombre de

villes de commerce, d'universités, de cités populeuses et opulentes; *la politique*, *la statistique* forment le fond des entretiens habituels ; l'instruction est générale. Il ne faut pas douter qu'une création qui touche d'aussi près aux intérêts des habitans, fort en état d'en juger, ne soit analysée, commentée, discutée, comparée avec ce qui existe, soit en Angleterre, soit en France, soit ailleurs; nul doute non plus que cette donation ne soit confrontée avec les promesses qui avaient été faites: voilà l'effet inévitable de la civilisation actuelle, maintenant quel sera celui de son action? Si le résultat de cet examen public, et que rien ne peut empêcher, est contraire à cet acte, alors qu'aura-t-il été fait de réellement utile pour la Prusse? Je vois seulement des gens moins satisfaits qu'ils ne l'étaient auparavant. De son côté, qu'aura fait le roi pour son pouvoir? Il se l'est réservé tout entier, cela s'entend; mais cependant il a des assemblées; quelles qu'elles soient, ce sont des assemblées : quand on n'en a pas, on peut s'en passer; mais quand on en a, on ne peut plus s'en passer sans inconvéniens, et quand ces assemblées sont assez éclairées pour connaître les vices de leur formation et les motifs de ces vices, le pouvoir absolu peut-il se maintenir avec elles,

et même avec une assemblée quelconque? Le pouvoir absolu peut retenir, pendant cinq à six ans, en prison le docteur Jahn, les murs de Spandau ne réclament point; mais les assemblées parlent; mais les hommes ne sont pas jaloux d'être enfermés, ni imposés à discrétion; mais si une assemblée généreuse débutait par demander la constitution promise, en démontrant sa justice et les vices de la nouvelle création! Ainsi le pouvoir absolu n''a pas d'autre garantie que le silence de la peur ou de l'intérêt, un peu de courage en finirait avec lui: on a fait en Prusse comme par-tout, trop pour le pouvoir, pas assez pour les principes et la satisfaction de la civilisation: voilà où l'on arrive en voulant des choses incompatibles, le pouvoir absolu et des assemblées, mais des assemblées sans principes naturels, sans rapport avec l'état du temps; des assemblées composées d'hommes réduits à la jouissance des doléances, et lisant, tous les jours, les discussions de l'Angleterre et celles de l'Amérique; des assemblées existant en concurrence avec le pouvoir arbitraire, avec des emprisonnemens arbitraires, avec des impôts arbitraires, avec l'absence de la liberté de la presse et de la publicité des débats, et tout cela avec des hommes qui pensent, lisent, comparent, et au

dix-neuvième siècle. Il y a dans tout cela un désaccord qui montre les embarras du pouvoir qui se sent pressé par tous les effets de la civilisation, et qui à-la-fois donne et retient. La Prusse est, dans ce moment, un abrégé de ce qui constitue l'état réel de l'Europe, et des embarras des gouvernemens placés entre ce qu'ils croient leurs intérêts et la civilisation : les intentions du prince sont excellentes; mais comment ont-elles été secondées? Comment les ministres ont-ils pu faire dire au roi que cette création suffisait au besoin du temps? Ils parlent d'expérience, et l'expérience aurait dû leur apprendre que, dans les temps éclairés, il faut faire bien ce que l'on fait, ou ne rien faire du tout : la raison aurait dû leur dire que les peuples ne sont pas des sujets à expérience; qu'ils ont des droits dans quelque monarchie que ce soit; que l'étendue de l'état ne les en prive pas, ne les éteint pas; qu'une assemblée législative, générale, n'est pas plus difficile à former en Prusse que par-tout ailleurs; que le parlement d'Angleterre est composé d'Anglais, d'Écossais et d'Irlandais, et qu'après tout ce qui s'est passé dans l'univers depuis cinquante ans, ce n'est pas un travail d'Hercule que de reconnaître le droit de voter l'impôt, de participer à la confection des lois, et

d'exister comme on le fait en tant d'autres lieux. Je ne suis pas Prussien; mais je suis homme, et je cherche à voir clair : long-temps le charme de Frédéric a agi sur moi, j'ai toujours souhaité bonheur à son pays (1). Il est donc loin de moi de dégoûter un seul Prussien de sa nouvelle position : je la crois mauvaise, comme principe; mais je l'en félicite, comme fin de quelque chose pire encore, qui est de n'avoir rien du tout : c'est toujours un premier anneau de la chaîne de moins.

La justice dicte les hommages que j'aime à rendre à la disposition qui abandonne aux assemblées la décision des affaires communes de la province sous la surveillance et la sanction du roi, voilà un véritable principe d'organisation sociale; mais la même justice dicte l'improbation de la faculté réservée au roi de dispenser des conditions d'éligibilité, ou de les accorder, articles 6, 7 : voilà le pouvoir dispensatif et électoral dans la main du prince, c'est-à-dire le droit électoral vicié dans son principe.

Quoi qu'il en soit de tout ceci, une chose reste certaine, c'est que la Prusse est entrée, sans s'en douter, dans un ordre de choses absolument

---

(1) Voyez *La Prusse et sa neutralité*.

nouveau..... Le temps apprendra le résultat...

Le mariage du prince royal, prince d'une grande espérance, avec une princesse de Bavière, nouvel ornement pour le trône de Prusse, a fait faire un grand pas à cette civilisation, qui, quoi qu'on dise et qu'on fasse, avance toujours. Les deux époux ne professent pas le même culte religieux. Dans d'autres temps et dans d'autres lieux, le sacrifice de la religion eût été commandé à l'épouse, et celle qui se disposait à promettre fidélité à un homme devait commencer par en manquer à Dieu. Ce douloureux spectacle vieut d'être épargné à l'Europe pensante : la Prusse a donné là un exemple grand, instructif, destructif de beaucoup de préjugés, confirmatif de la tolérance religieuse et de la séparation du spirituel avec le temporel; c'est un des actes supérieurs de civilisation, qui ait été fait depuis long-temps, et qui devrait servir de modèle : on n'entend parler que de fidélité, la première est due à Dieu... On ne saurait donner trop d'éloges à l'ordonnance par laquelle le roi a réglé l'ordre des destitutions des employés de l'État, d'après des règles fixes et propres à les mettre à l'abri de l'arbitraire et de l'effet des surprises que l'on peut faire à leurs supérieurs, arbitres de leur sort... Cela est à-

la-fois juste, humain et éclairé Les étrangers sont incompétens pour juger des motifs jusqu'ici tenus secrets, qui ont motivé la création d'un tribunal supérieur de censure sur les écrits relatifs au militaire. La mesure est d'un genre tout neuf, elle a rappelé le souvenir de l'affaire du général Macssenbark. La Prusse est tellement identifiée avec son ordre militaire, qu'il n'est pas étonnant qu'elle porte une extrême attention à tout ce qui touche ce pivot de son existence. Il ne faut pas oublier que la Prusse n'a pas d'autres frontières que son armée, et qu'elle est trop faible à-la-fois contre ses trois puissans voisins de France, d'Autriche et de Russie, soit ensemble, soit séparément... Position unique, compliquée au dernier degré, et qui lui commande de travailler à perfectionner sans cesse le seul instrument de défense qu'elle possède, le seul bouclier dont elle puisse se couvrir. Aussi de tous les états de l'Europe auxquels on peut reprocher l'excès de leur militaire, la Prusse est-elle la plus excusable, parce qu'elle a, dans sa position, des besoins que les autres États n'éprouvent point : ceux de la Prusse viennent en grande partie de sa singulière délimitation, qui lui donne des voisins par-tout et des frontières nulle part.

CHAPITRE XXXVII.

Autriche.

L'Autriche doit être considérée sous trois rapports : comme état particulier, comme chef du Corps germanique, et comme membre de la Sainte-Alliance. En 1823, l'Autriche a retiré une partie de ses troupes de Naples; elle a évacué le Piémont; elle n'a pas songé à la papauté pour son archiduc : tout ce qui a été dit à cet égard était dépourvu de fondement... Le système actuel de l'Autriche est pacifique, conservateur de ce qu'elle a, et elle a beaucoup, dégagée de convoitise des biens d'autrui : elle est sortie de la révolution plus forte qu'elle n'y était entrée... Elle lui a coûté cher, il est vrai, mais elle est bien payée de ses avances. L'Autriche s'est conduite avec dureté à l'égard des Grecs passagers ou réfugiés... Dans cette grande affaire de la Grèce, elle s'est obstinée à voir le côté routinier, le côté révolutionnaire, en négligeant le grand côté politique, celui de la nouvelle barrière qui peut se former là contre

le débordement de la Russie vers le midi... Dans ce temps, le rôle principal de l'Autriche est à Francfort; aussi peut-on lui attribuer la plus grande partie des mesures restrictives qui s'y prennent : à Vérone, à Madrid, elle a agi et parlé comme membre de cette alliance, qui par un droit public nouveau, que l'Angleterre et d'autres ne reconnaissent pas, s'est chargée du bon ordre de l'Europe. Le gouvernement de l'Autriche étant militaire et absolu, et la civilisation étant peu avancée dans ce pays, excepté dans la partie italienne, il ne peut être question ni d'elle ni du *droit social* dans un article qui concerne l'Autriche comme mode de gouvernement.

CHAPITRE XXXVIII.

Russie.

Il y a en Russie politique extérieure et Sainte-Alliance... Toute la politique en 1822 et 1823 n'a eu pour objet que la Turquie. L'empereur Alexandre a poussé la longanimité aussi loin que possible : les documens de lord Strangford et du comte de Nesselrode en font foi. Il ne convoite ni la Grèce ni Constantinople : on le dit par routine, et la vérité repouse ces assertions irréfléchies. Un mot de la part d'Alexandre, et la Turquie n'est plus : qui peut l'empêcher de le dire ce mot, et il n'est pas sorti de sa bouche... Ce n'est pas de l'Orient politique qu'Alexande est occupé, c'est de l'Occident social : c'est là qu'il faut le chercher : c'est ainsi qu'il s'est montré à Laybach, à Vérone et à Madrid par son représentant.

Tandis qu'il agit ainsi sur l'ordre social de l'Europe, les desseins les plus profonds pour le développement et la mise en jeu des forces de cet immense empire arrivent à maturité, et s'exécutent

en silence derrière le grand rideau qui s'abaisse aux frontières de cet empire, pour dérober la vue de ce qui s'y passe. Avec le temps il se lèvera le voile qui couvre ce secret plein de dangers, et pour la seconde fois l'Europe éprouvera les terribles surprises que lui a occasionnées l'aspect d'une puissance formée dans le silence, et comme loin des regards, et qui ne s'est fait reconnaître qu'à la force de ses coups. La Russie a bien senti que ses forces, éparses sur sa vaste surface, y devenaient comme nulles; que le temps de les réunir faisait échapper toutes les occasions; que les longs trajets les affaiblissaient : pour parer à ces inconvéniens, elle a renouvelé le système des Romains pour assurer leurs frontières contre les ennemis du dehors et contre les insurrections du dedans : dans cette vue, la Russie établit des colonies militaires dont je joins ici un aperçu (1). Cette création est à-peu-près

---

(1) *Extrait de l'ouvrage de M. Charles du Pin.*

Cosaques d'Ukraine et du Don, organisés en cavelerie régulière. . . . . 40,000 hom.

Colonies militaires, formées des mâles de quinze à soixante ans, sont affranchies, s'entretiennent avec leurs chevaux; ne reçoivent de solde qu'en guerre et en campagne; sont placées sur les terres de la cou-

inconnue en Europe; cependant elle marche à grands pas, comme tout ce qui se fait dans les États que la volonté d'un seul remue, et que tous les bras servent avec l'empressement d'une servitude docile. Quand ce prodigieux établissement sera complété, la Russie aura toutes ses forces disponibles sur la frontière et en face de l'Europe, spectacle effrayant et bien propre à inspirer de salutaires terreurs pour l'avenir. Le gouvernement russe compte tellement sur l'efficacité de cette mesure, qu'il a annoncé l'abolition de la conscription pour l'époque de l'entier accomplissement de sa colonisation militaire.

Dans le courant de cette année, la Russie a montré à l'Europe le spectacle rassurant d'une avant-garde composée de près de cent mille Polonais en état d'ouvrir la marche devant un corps de bataille de cinq à six cent mille Russes.

---

ronne qui leur sont données et qu'elles cultivent à leur profit; calculées pour avoir	3,000,000 mâl.
Pami lesquels, soldats.	1,500,000
Déjà colonisés	40,000 h.
Colonie entre Saint-Pétersbourg et Nowogorod	70,000 h.
Population militaire déjà	400,000 h.

On a calculé que, dans l'espace de quelques semaines, l'empereur Alexandre avait passé en revue quatre cent mille hommes... Si jamais les maîtres de Pétersbourg veulent jouer de cet instrument!

CHAPITRE XXXIX.

Italie.

Huit souverainetés se partagent cette contrée et les seize millions d'hommes qu'elle renferme. Elle a deux divisions principales, l'Italie septentrionale et l'Italie méridionale. La première est partagée entre le Piémont et l'Autriche, la seconde forme les États du Pape, de Modène, de Lucques, de Parme, de Toscane et de Naples. La première participe à la politique générale de l'Europe, la seconde y est tout-à-fait étrangère. Ce sont dix millions d'hommes morts pour le corps politique de l'Europe, et qui dans une autre situation lui serviraient efficacement. Quand des hommes attachés aux vrais intérêts de l'Europe ont applaudi au nouveau jour qui se levait sur l'Italie, ils ont été accueillis par les cris vulgaires de révolutionnaires et d'anarchistes : loin de là, ils ne voulaient que la rectification de l'ordre vicieux qui, au moral comme en politique, avait dégradé l'Italie. Ils voulaient à la place d'établissemens qui ont réduit ce pays si abondant en toute espèce de

germes de biens, à la nullité la plus complète, des établissemens capables de lui rendre l'énergie nécessaire pour aider l'Europe à supporter le fardeau qui s'amoncèle dans le Nord : c'était dans cette vue de prévoyance européenne et d'humanité, et non point d'anarchie, qu'avait été conçu le désir de l'émancipation de l'Italie ; c'est à l'évanouissement de ces projets vraiment nobles et élevés, que se rapportent les regrets. Maintenant voilà l'Italie rendue à cette vie voluptuaire, suite de son oisiveté, telle que l'a peinte Montesquieu dans ses *Lettres persanes*. L'Italie a mille fois plus d'esprit qu'elle n'a de moyens de l'employer ; elle ne sait que faire de son esprit et de ses talens, à défaut de carrières pour eux ; il n'y en a aucune dans les petits États qui la partagent entre eux. En effet, quelle carrière peut exister dans des pays qui n'ont ni militaire, ni marine, ni commerce, ni colonies, ni grandes fonctions civiles ? Force est dans de pareils pays que le génie se détourne vers les arts : alors la main l'emporte sur la tête, et l'on peut avoir *dix Canova* pour *un* homme d'état ou pour *un grand capitaine*. Quant à la politique, pendant long-temps encore, quand on en parlera pour l'Italie, il faudra dire l'*Autriche*.

Dans le cours des deux dernières années, il n'y a eu qu'un grand fait en Italie, le renouvellement du pape. Je ne reviendrai pas ici sur les hommages que j'ai rendus à la mémoire des deux derniers pontifes (1), j'attendrai avec une respectueuse confiance ce que sera leur successeur. Puisse son règne être exempt des agitations qu'ont éprouvées ses prédécesseurs ! puisse-t-il les égaler en mansuétude et en durée! L'élection du nouveau pape a satisfait les amis de la religion, ceux qui connaissent ses véritables intérêts. Ils craignaient qu'un conclave prolongé, comme il est arrivé trop souvent, ne montrât,

---

(1) Voyez dans *Les quatre concordats* les portraits de Pie VI et de Pie VII; je désire que l'on fasse mieux pour leur gloire, ce dont je réponds, c'est d'avoir fait de mon mieux... J'ai eu beaucoup à souffrir du gouvernement de Pie VII, qui, d'après les usages de Rome, m'a compris dans des débats où je n'étais pour rien, dans sa querelle politique avec Napoléon : car il n'y a eu entre eux que querelle politique, comme je l'ai montré. L'injustice ne m'a pas rendu injuste; elle m'a seulement averti de me tenir en garde contre des ressentimens trop fondés, et d'ajouter plutôt que de retrancher à l'éloge; il m'a été facile de concilier les droits de la justice et ceux de la vérité, et si j'avais à recommencer le portrait de Pie VII je n'en effacerais pas un mot.

par sa durée et par son résultat, une chose politique plutôt que religieuse, et nous ne sommes plus au temps où cela fût resté inapprécié... Grâce et gloire au conclave : la chose religieuse a prévalu, et une élection prompte a banni toute conjecture contraire à la nature de ce grand acte. La pureté a présidé à l'acte destiné à entretenir la source de la plus grande pureté qui puisse exister parmi les hommes. Puisse cet exemple devenir la règle des conclaves à venir !

Les républiques d'Amérique se sont constituées : la loi fondamentale établie, elles ont envoyé dire à Rome que non-seulement elles étaient catholiques, mais exclusivement catholiques, et que la rupture de leurs liens avec l'Europe ne relâchait point ceux qui les attachaient à Rome. Là, se montrent deux fort grandes choses.

1°. L'étendue et la profondeur des racines du catholicisme.

Voilà un nouveau monde qui, tout entier, en se détachant de l'Europe, veut rester attaché à Rome. Qu'on pense aux innombrables générations que l'Amérique est destinée à enfanter, et l'on verra de quelle importance elle est pour le catholicisme. En Europe, beaucoup d'hommes,

observateurs superficiels, regardaient le catholicisme ébranlé et penchant vers sa ruine, par quelques coups qu'il avait avait reçus en quelques contrées, par quelques pertes de biens ou de signes de respect extérieur : les religions ne tiennent pas à cela ; ils n'avaient pas calculé les compensations qu'il avait reçues soit en Europe, soit en Amérique; ils ne savaient pas que le catholicisme avait pénétré le sol presque entier de l'Amérique; qu'il s'était établi au sein de ses forêts les plus sombres et les plus reculées, et que là il s'alimente et se fortifie par la rigidité même des observances. L'Amérique est un pays de missions, et certes celles-ci ne sont pas contraires au catholicisme (1).

2°. L'envoi des missionnaires américains à Rome, ouvre un nouvel ordre de choses pour cette cour... La voilà vis-à-vis de présidens de républiques, au lieu du roi catholique ; cela est fort différent... Le roi d'Espagne était à Lima et à Mexico comme le vice-gérent du pape : les présidens auront un tout autre caractère ; les

(1) J'ai développé cette question dans *Les quatre concordats :* dès ce temps, je prévoyais ce qui vient d'arriver et je crois facile de voir encore ce qui arrivera dans la suite des temps.

relations s'entretiendront de loin; la population augmentera beaucoup; avec elle s'accroîtront les besoins de recourir à Rome : il est impossible que ce nouvel ordre de choses n'amène pas de grands résultats, et ne force pas la cour de Rome à chercher les moyens d'entretenir des liens trop étendus, pour rester toujours également tendus... Si l'Univers entier était catholique d'effet, comme il l'est de nom, comment Rome arrangerait-elle un empire direct sur la Chine, le Japon, la Sibérie et la Californie? Si ce pouvoir avait cette étendue, quelle serait sa force, et celle qui resterait aux autres... Rome a été placée au centre du monde chrétien, comme elle l'était au centre de l'empire des Césars. Cette position avait fait sa force politique, elle a aussi beaucoup contribué à sa puissance religieuse.

CHAPITRE XL.

Danemarck.

Le Danemarck est un pays à-peu-près inaperçu en Europe, il est trop faible, et trop loin pour compter parmi les puissances actives de cette contrée, aussi se borne-t-il à jouir en silence des douceurs du repos que sa position excentrique à la politique est propre à lui procurer, et des profits du commerce maritime auquel sa position prête beaucoup. Le Gouvernement, despotique par principe, est modéré par le caractère du souverain et par celui des habitans; comme les peuples du Nord, en général, ils sont bons et éclairés, état habituel des peuples commerçans, et qui dans un territoire borné entretiennent des relations continuelles avec la mer et avec des capitales maritimes; on ne saurait croire quelle influence exercent les grandes capitales maritimes, et la différence qui existe entre les peuples séparés par de grands espaces, des points auxquels aboutit le commerce, et ceux qui y touchent de près; c'est toujours au centre

d'épaisses régions méditerranées que se trouvent le plus d'ignorance et de misère parmi le peuple. On dirait que la mer, qui est le véhicule le plus puissant de la richesse, est à-la-fois celui de la lumière : si Madrid était situé sur l'Océan, au lieu d'occuper une partie du territoire de la stérile Castille, il compterait au nombre des grandes capitales de l'Europe; tandis que, par sa position, il est condamné à rester une ville de cour, sans accroissement important. Varsovie, située au centre de la Pologne, malgré l'avantage du séjour de toute la richesse polonaise, et celui du cours d'une grande rivière, n'a jamais pu s'élever à une grande importance, ni égaler Dantzig. Moskou, ville centrale, est bientôt tombé au-dessous de Pétersbourg, ville maritime.

Le Danemarck est composé des états danois proprement dits, et des états allemands : les premiers sont soumis à la loi dite royale, dont nous avons déjà rappelé l'origine, la substance et les effets. Jusqu'à l'époque de son établissement, le Dannmarck était sous la loi commune de l'Europe, celle des *états* gouvernant concurremment avec le prince; le mode variait, et faisait pencher la balance, tantôt du côté du prince, tantôt de celui du peuple; mais le principe général du concours du peuple avec

le prince régissait également tous les états de l'Europe. C'était uniformément le droit de tous ses habitans : les membres de la noblesse et du clergé du Holstein, se sont adressés à la diète germanique pour obtenir, par son entremise, le rétablissement de leurs anciens états : ceux-ci aviaent le pouvoir de l'*impôt* comme tous les peuples l'avaient sous la constitution qui régissait les peuples germaniques, ainsi que sous le régime féodal.

A cette époque, les princes vivaient de leurs domaines, et la guerre se faisait par le service personnel. Il n'y avait donc pas ce que l'on pourrait appeler *de place* pour l'impôt, tel qu'il existe parmi nous, il était purement volontaire, aussi par-tout était-il appelé *aide, subside, dons gratuits ;* les biens du clergé étaient affranchis de toute contribution : c'est donc avec raison que les membres des anciens états du Holstein ont réclamé leurs états avec les droits qui y étaient attachés. La diète s'est déclarée incompétente sur le fond même de la question; mais elle a promis ses bons offices auprès du roi de Danemarck, et en annonçant que le monarque avait promis une constitution d'états à ses sujets du Holstein, elle s'est rendue garante de sa fidélité à tenir sa promesse : en

effet, le roi par un rescrit, du 12 décembre 1823, a déclaré (1) avoir résolu 1°. de donner au duché d'Holstein une constitution d'états conforme aux circonstances et aux rapports du temps; 2°. avoir nommé une commission qui lui a présenté un rapport; 3°. avoir besoin de temps pour faire régler les mesures préparatoires à l'exécution de cette constitution; 4°. nommer des commissaires pour faire leur rapport sur ces mesures.

Cet événement paraît fort petit en lui-même. En effet, l'Europe ne s'apercevra guère plus de la présence des états du Holstein qu'elle ne s'est aperçue de leur absence; mais ce même événement acquiert de la gravité par sa liaison avec le mouvement général de l'Allemagne et avec celui du monde : en effet, que présente-t-il? D'un côté, des hommes qui, autorisés par les lois, réclament l'exercice de leurs anciens droits; de l'autre, le prince qui promet des institutions conformes aux circonstances et aux rapports du temps : mais qui se rend seul juge de la nature de ces circonstances et de ces rapports? N'est-ce pas là ce que l'on voit se passer dans

(1) *Moniteur*, 29 décembre 1823.

une grande partie de l'Europe, et qui marque un système combiné de faire dépendre toutes les institutions du prince seul ? Ainsi si, dans cette nouvelle formation d'états, le roi ne reconnaît pas à l'assemblée le droit d'accorder l'impôt, il se trouvera qu'elle sera inférieure en attributions aux assemblées qui l'ont précédée, et que l'objet principal de sa réclamation manquera son effet ; et, dans ce cas, les réclamans ne seront-ils point fondés à se plaindre de l'infériorité de la condition à laquelle ils seraient réduits avec celle dont ils avaient joui antérieurement ? Mais il arrivera de là une nouvelle singularité, et qui retrace bien l'état de l'Europe : la moitié des sujets danois va jouir d'une constitution à la vue de l'autre moitié qui en sera privée, si le roi ne fait pas pour ses états danois ce qu'il accorde à ses états allemands. Les Danois verront les Allemands concourir à la formation de la loi, au vote de l'impôt ; ils les verront protégés, par des formes légales, en tout ce qui concerne la sûreté de la personne et de la propriété, et ils continueront d'être privés des mêmes droits et des mêmes garanties : le désaccord entre les deux parties de l'état est trop visible, il affecte des objets trop sensibles pour n'être pas aperçu et vivement ressenti par les

intéressés. Au reste, quels que soient et ces états et leur formation, et la manière dont on interprétera les besoins du temps ainsi que les circonstances, toujours restera-t-il certain 1°. qu'il y aura en Danemarck une assemblée, et par elle soustraction au pouvoir unique et absolu; 2°. qu'il existera une assemblée de plus dans le sein du corps germanique. Or, il est bon d'observer que ces modes de gouvernement, quel que soit leur degré de perfection, 1°. se multiplient en Allemagne; 2°. qu'ils sont des barrières contre l'arbitraire et l'absolu; 3°. qu'ils ne peuvent manquer d'amener la réforme de beaucoup d'abus; 4°. qu'ils répandent de la lumière, le goût de l'instruction, le désir de s'associer à l'administration du pays et de l'améliorer. Eh bien! ces mobiles renferment déjà les germes de biens immenses: le temps les développera, il agira à sa manière, c'est-à-dire avec lenteur; mais ses bienfaits, pour être exempts de précipitation, n'en sont que plus susceptibles de solidité, et c'est là ce qui ne peut manquer de résulter de la multiplication des établissemens plus ou moins constitutionnels, qui s'élèvent tantôt dans une contrée, tantôt dans une autre, et qui, en se multipliant, finiront par se toucher et par remplir l'espace d'une manière

uniforme. C'est alors que seront bien comprises la nature et l'importance de ces établissemens, et que l'on verra leur action se développer ; en attendant, l'essentiel se fait, *éloigner l'ancien absolu* : c'était là le plus pressant, le reste se fera avec le temps, sans secousses, et par la seule influence de la progression ascendante du genre humain, progression qui doit être le seul but de tout homme raisonnable, et le seul moyen qu'il puisse désirer de voir employer.

CHAPITRE XLI.

La Suisse.

Qu'est la Suisse? Une terre hospitalière, ouverte à tous, visitée par tous, neutre entre tous, un *oasis* de paix au milieu de l'Europe politique. Toute la politique de la Suisse était de n'en avoir point : ainsi a-t-elle vécu pendant des siècles ; ainsi a-t-elle tenu ouvertes ses paisibles contrées pour quiconque est venu leur demander un asile... La révolution l'a tirée de ses habitudes de paix et de neutralité... Le rétablissement de 1814 ne les lui a pas rendues, et depuis ce temps on ne sait quelle contradiction intérieure, aiguisée de contestations religieuses, la trouble et la tourmente..... Depuis quelque temps, on la voit frapper la presse, cette victime chargée des iniquités du siècle ; rejeter ceux que des débats politiques ont amenés sur son sol... Dans la révolution, l'émigration couvrait la Suisse ; pendant ce temps, elle était en armes sur les frontières de France ; les ministres étrangers, ennemis de la France, résidaient en

Suisse; elle était, aux yeux de l'Europe entière, le canal des communications des émigrés avec la France, soit pour leurs intérêts privés, soit pour les intérêts politiques. La Suisse, tourmentée, requise par les autorités françaises, résista, éluda, chercha et trouva d'humains et ingénieux prétextes : ses gouvernemens furent humains comme les particuliers y furent généreux; beaucoup d'honneur est resté aux uns, beaucoup de reconnaissance est due aux autres. Quand la résistance fut devenue vaine, quels cris s'élevèrent contre ceux qui la surmontaient par leur pouvoir ? Quand madame de Staël ne trouvant pas d'asile, même à Vienne, contre le ressentiment du pouvoir de ce temps, envers lequel on ne pouvait lui reprocher que quelques saillies d'un esprit supérieur, que disait-on alors en Europe ? Quelles pages sont sorties de sa plume irritée, sur ce déplorable sujet! Maintenant la chance a tourné, parmi les demandes d'expulsion, on trouve la mention de puissances dont les partisans étaient alors l'objet de semblables mesures... Ceci jette dans de tristes et profondes réflexions... Ceci est bien propre à faire ressortir le vague au milieu duquel on vit, et la nécessité d'un droit public, arrêté et généralement connu, qui mette le faible à l'abri des

exigences alternatives du fort et des prétextes dont il peut user. Ici que de questions se présentent...

1°. Le droit d'intervention. Une puissance a-t-elle le droit de dire à une autre, située à cinq cents lieues d'elle : *Renvoyez telle personne qui pourrait troubler la tranquillité d'un autre pays*. Si Pétersbourg et Berlin peuvent tenir ce langage à Berne, pourquoi ne le tiendraient-ils pas à la Chine, à Londres, par-tout enfin ? A quelle distance s'arrête la juridiction ? Dirait-on à l'Angleterre : Renvoyez les réfugiés français, hollandais ? Cependant l'Angleterre n'est qu'à sept lieues du Continent. Les communications sont ouvertes entre elle et lui autant qu'entre des pays limitrophes : quels crimes donnent lieu à la privation des asiles ? Il en est sans doute, et la peine est alors justement appliquée, comme elle est utile à l'humanité. Dans l'ordre politique, il en est de même, lorsque la peine tombe sur des actes contraires à ces principes de sociabilité sur lesquels les hommes fondent leur sécurité mutuelle : ainsi les auteurs de la conspiration des poudres, et d'atrocités semblables ne sont pas dignes de la protection d'aucune société humaine ; mais il en est tout autrement envers les réfugiés pour

simples débats politiques, sans crimes contre la morale : la France s'est honorée en gardant les réfugiés espagnols ; elle n'aurait pas expulsé les soldats de la Foi, si les cortès eussent prévalu...

L'Angleterre a été louée de l'asile persévérant qu'elle a donné à tous les genres d'infortunes ; elle n'eût pas écouté à Amiens les craintes qu'on aurait pu lui témoigner, ni les prétextes de la tranquillité intérieure de la France ; des distinctions sont donc nécessaires à établir dans l'exercice de ce droit terrible : une brochure, quelques lignes ou pages dans un journal, une opposition d'opinion, souvent sur de simples accessoires, car presque toujours on est d'accord sur le fond, peuvent faire bannir un homme de l'Europe continentale ! L'effet des débats politiques ne doit pas dépasser les frontières des pays qui en ont été le théâtre : la juridiction meurt aux frontières, et quiconque les passe, doit rester à l'abri d'elle, tant qu'il n'y a pas d'actes criminels constatés. En pareil cas, les craintes de l'avenir ne sauraient être admises : où n'irait-on pas avec cette justice préventive ? Ce n'est pas sur le mal à venir et possible que s'exerce la justice, c'est sur le mal fait et constaté. Il est bien inutile de parler de

perturbateurs possibles, tant qu'il n'y a pas de *perturbans* positifs et convaincus... Jamais le monde moral ne court de plus grands dangers que par des maximes de politique exécutive, dont à son tour chacun fait usage, dans la mesure de ses propres forces. Il faut de plus demander quels sont les moyens de nuire à la tranquillité des états voisins que possèdent les réfugiés; il faut comparer les moyens de défense qu'ont ces états; il faut s'assurer des faits, de leur gravité, ne pas faire une application en masse de la même peine à des hommes qui évidemment n'agissent pas de même; il faut qu'ils soient convaincus, et qu'ils se refusent aux lois de police qu'on leur impose comme conditions de l'asile donné. Sous ce rapport, une loi d'*alien bill* est juste; l'état doit avoir la faculté d'empêcher que l'asile accordé à l'*homme* ne devienne pas un moyen d'action politique offensive. L'asile n'est pas accordé en vue de politique, mais d'humanité, et quand on use des droits de celle-ci dans un ordre et dans un but différent ou hostile pour d'autres, on est censé y renoncer; mais tant qu'on se tient à la condition tacite de l'asile, celle de n'en pas faire un moyen politique, l'asile ne peut être refusé.

Il faut que l'asile, ce droit sacré dans l'hu-

manité, ne dépende pas de rapports obscurs, intéressés de la part de ceux qui les font; il faut que les réfugiés soient dans la possibilité réelle, et dans l'intention effective de nuire : quels moyens ont donc de le faire des hommes qui, séparés de leur patrie, de leurs propriétés, de leurs amis, sont réduits à quelque correspondance partagée entre les expressions de la douleur, celle des mécontentemens et d'espérances souvent illusoires; car voilà ce dont, presque toujours, se composent ces correspondances si redoutées : que sont ces misères auprès des immenses moyens dont les gouvernemens sont armés pour leur propre défense? Sûrement il faut du bon ordre entre les états, et ils ne doivent pas se servir mutuellement de moyens d'offenses; mais le bon ordre ne peut se maintenir que par les moyens légitimes de l'ordre, l'humanité et la justice en sont la base. L'homme existe avant tout; il est le but de tout, c'est de lui qu'il faut s'occuper par préférence à tout; dans les grandes mesures que la politique emploie, l'homme ne doit pas être oublié; et que deviennent des hommes sans accusation, sans crimes prouvés, même sans moyens de crimes, hommes de tout âge, de tout sexe, bannis du Continent, conduits par une route tracée jus-

qu'au port qui doit livrer leur destinée à l'Océan ?

Que deviendront ces hommes rejetés sur des plages lointaines, inconnues d'eux, de langage étranger ? Qui les nourrira ? La séparation d'avec la patrie, la famille, le soin des affaires ; l'aspect de la gêne et de l'inquiétude que l'on cause à l'étranger qui vous reçoit, ne sont-elles pas déjà des peines cruelles ? Nous les avons éprouvées toutes ces douleurs ; nous avons eu aussi de longues années d'exil ; nous avons eu tout le temps de savoir ce qu'est l'exil, ce qui se passe dans le cœur de l'homme qui, à son réveil, lit au coin d'un mur l'ordre de vider les lieux auxquels il a confié sa misère. Nous avons entendu ce que l'on disait quand l'Autriche fermait toutes ses portes, comme ce que l'on disait aussi quand des gouvernemens généreux les ouvraient : alors il existait aussi de grands pouvoirs, et de grands dangers à ne pas satisfaire leurs ombrages (1).

---

(1) Voyez ce qu'a écrit à ce sujet Madame de Staël, dans ses *Dix ans d'exil*.

Je voudrais pouvoir acquitter la dette de l'émigration civile et ecclésiastique à l'égard des cantons suisses et des principautés allemandes qui leur ont servi de re-

La question de l'asile politique vient de se représenter à l'occasion des réfugiés de Cadix à Gibraltar. Les débats parlementaires feront connaître la vérité sur ce qui s'est passé dans cette occasion, ainsi que les motifs qui ont dirigé la conduite du gouvernement anglais, elle a besoin d'explication, et sûrement il lui en sera demandé. Nous nous abstenons de toute réflexion sur les traitemens qu'ont éprouvés les Grecs soit réfugiés, soit passagers, soit supplians auprès du congrès de Vérone, il y aurait beaucoup à dire sur cela, et cette page de l'histoire de ces derniers temps, court risque d'éprouver la sévérité de la postérité. Quoi qu'il en soit, la multiplicité et la gravité de ces faits prouvent la nécessité de fixer enfin la jurisprudence sur cet article, qui intéresse si vivement l'humanité(1).

---

fuge... Les traits de bonté et de générosité de leur part sont innombrables : leur courage n'a pas été moindre, car ce sont elles qui ont le plus résisté ; les grandes puissances excluaient ; celles-là recevaient avec une infatigable constance : c'est admirable !

(1) Les faits relatifs à la presse et à l'expulsion de deux cents et plus de réfugiés sont connus de tout le monde : ce sont des faits européens. On trouve les détails de l'expulsion demandée dans le *Constitutionnel* du 9

La Suisse s'est partagée sur la question des représailles contre les douanes françaises, son embarras est le même que celui qui s'est manifesté en Allemagne sur le même sujet, et toujours par la même raison, les progrès de la civilisation, qui changent journellement les rapports

---

septembre 1823. Comme il n'y a pas eu contradiction, je les tiens pour vrais, et les tiendrai pour tels, tant qu'elle n'aura pas lieu. Le renvoi de M. Comte, professeur établi à Lausanne depuis quelques années, a aussi été annoncé. C'est sur ces faits publics que j'ai exprimé des sentimens avoués par la raison, par l'humanité et entièrement conformes aux règles du droit, et du bon ordre des sociétés. Ce bon ordre m'est cher, son amour respire dans tout ce que renferme cet écrit, ainsi que dans tous ceux qui l'ont précédé; mais je cherche l'ordre dans ses sources véritables, et non point là où des intérêts variables le placent: je parle des asiles à Paris, comme je le faisais en Allemagne, quand j'avais été lui en demander un. Le fait particulier de la Suisse est l'occasion de cet article, et n'en est pas l'objet spécial; mais le droit d'asile, droit dont la reconnaissance et les limites sont à fixer, comme celles de beaucoup d'autres choses qui aujourd'hui sont dans le vague, et forment l'objet de contestations même entre les états. Les principes et les règles ne sont pas fixés sur des objets fort importans, et cependant cette fixation est un des premiers besoins de la société.

matériels et industriels des états entre eux : les Suisses sont des fabricans habiles, des agriculteurs ingénieux et appliqués. Un seul perfectionnement annulle les douanes françaises, de leur côté les progrès de l'industrie française annullent les prohibitions suisses. Toute cette question des douanes est à refaire, quand l'Amérique surviendra dans les marchés de l'Europe, ce sera bien un autre embarras, et l'époque de cette intervention se rapproche tous les jours.

CHAPITRE LXII.

Angleterre.

En passant du Continent sur le sol de l'Angleterre, on entre dans un nouveau monde de sociabilite politique : c'est une autre terre, je dois expliquer cette pensée pour faire bien connaître ce que l'Angleterre a fait en 1822 et 1823. Dans ce laps de temps, l'Angleterre est entrée dans un ordre de choses tout neuf, qui est le résultat de son ordre constitutionnel, et de l'opposition de celui-ci à l'ordre qui régit le Continent. Si l'on pouvait parler ainsi, je dirais que l'Angleterre est un pays de droit écrit, et le Continent un pays de droit coutumier, et qu'il y a entre les principes constitutifs de ces deux divisions politiques, la même différence qui existe entre les deux droits. L'Angleterre se régit par *loi* et presque tout le Continent par *faits*.

En Angleterre, par les principes constitutionnels écrits, reconnus par la loi, les droits du peuple anglais sont déclarés venir de lui, lui appartenir en qualité d'hommes et de mem-

bres de la société anglaise : voilà le droit social dans toute sa pureté. Sur le Continent, cette déclaration des droits des peuples n'existe nulle part, et le congrès de Laybach a déclaré le contraire. En Angleterre, la famille régnante occupe le trône à un titre et â des conditions que les familles royales du Continent n'admettent pas: le droit politique anglais est écrit. Les conséquences de ce droit le sont aussi ; il a reçu la confirmation du temps, celle des lois et des faits de plusieurs siècles, il est soutenu par un système correspondant d'institutions et de mœurs qui lui servent de garanties, avantage immense, et dont le Continent est entièrement dépourvu, car là où il y a quelques institutions politiques, il manque des institutions secondaires, et un système de mœurs correspondant aux institutions. L'Angleterre possède de plus trois grands principes de liberté dans sa séparation avec le Continent, dans la richesse de ses habitans, et dans les lumières que répand chez elle la diffusion de ses citoyens dans toutes les parties du globe, par les voyages et par le commerce.

1°. Par la séparation avec le Continent, l'Angleterre est à l'abri de toute intervention étrangère ; chez elle tout différent politique se viderait par ses propres mains ; à la vue de l'étranger, le ca-

ractère national amortirait pour un instant les divisions intérieures; on verrait les Anglais de tous les partis border en commun les rivages, le prince à leur tête, et ce serait là sa place (1), remettant à d'autres temps la décision de leur querelle; Louis XIV et Napoléon le savaient bien: par ce motif, le premier refusa une armée à Charles II, et le second ne songea jamais sérieusement à y envoyer la sienne (2). En Angleterre,

---

(1) Que j'aime Jacques II placé sur le promontoire de la Hogue, d'où il contemplait le combat que la flotte française livrait pour lui ouvrir le retour dans son royaume, et ne pouvant s'empêcher de s'écrier à la vue des efforts de la flotte anglaise écrasant la flotte française: *Courage, mes braves Anglais!* Élan vraiment patriotique, vraiment royal, qui, dans le cœur de ce roi, étouffait le sentiment de l'intérêt personnel, pour ne laisser de place qu'à celui de la nationalité. Par ce seul mot, Jacques effaçait une partie de ses fautes, et se montrait digne du trône que lui faisait perdre à jamais l'action même à laquelle il applaudissait. L'histoire retrace peu de traits de cette grandeur, Rome et la Grèce l'auraient consacré.

(2) Quand certains mémoires seront publiés, on saura en détail les causes véritables du rassemblement de l'armée de Boulogne. Il ne regardait pas l'Angleterre; il cachait l'intention de s'assurer de l'armée, et sur-tout de grands corps de cavalerie qui s'étaient montrés attachés à

la richesse étant commune et grande, la population n'est pas dépendante du gouvernement, comme elle l'est sur le Continent, où les classes intermédiaires ont presque toujours besoin de places du gouvernement pour suppléer à la modicité des fortunes, comme à celle des rétributions attachées aux professions libres. En Angleterre, le commerce, l'humeur voyageuse et l'éducation dont les voyages font partie nécessaire, donnent à l'esprit du peuple cette étendue, cette justesse qui naissent de la vue d'un grand nombre d'objets, de leur comparaison avec ce que l'on a chez soi, et qui l'affranchissent de beaucoup de préjugés. La population continentale est casanière, peu mobile; par sa vie sédentaire, son esprit reste stationnaire, rétréci, incapable de comparaisons étendues, sujet aux préjugés, et manquant des mobiles de la liberté.... Voilà beaucoup de biens privatifs à l'Angleterre, mais elle a aussi ses maux.

---

un autre chef. Cette cavalerie avait été réunie dans des cantonnemens, dans un nombre évidemment inapplicable à une expédition par mer. On la divisa, on lui donna d'autres chefs, et la campagne d'Austerlitz fit le reste. Ces mémoires donneront une face nouvelle à l'histoire, et détruiront l'édifice de mensonge et d'injustice que la prévention et l'ignorance ont élevé.

Son système électoral est détestable, le plus mauvais de l'Europe ; c'est une relique du temps passé, et qui en retrace tous les vices. Depuis cinquante ans, ce système est sous le coup de la réprobation de tout ce qui pense et parle généreusement en Angleterre : Pitt a débuté par déclamer contre lui ; il a fait ses premières armes parmi ses ennemis ; ministre, il a parlé autrement, il a trouvé l'arme fort bonne et l'a gardée, et c'est à ce titre que sous mille prétextes, le ministère défend une chose indéfendable par la raison, un vrai scandale dans l'ordre rationnel; car, quoi de moins intelligible, de plus rationnellement scandaleux que de voir des villes de soixante mille ames sans représentans, à côté de quelques masures qui en nomment deux et trois, et des particuliers à titre de possession territoriale, donner des législateurs à toute une nation. Ce système absurde, injuste, bizarre, confère au ministère une énorme influence dans les élections. La septennalité parlementaire y ayant été adjointe, le ministère s'est trouvé le maître de tout : comme il arrive toujours, l'abus a été signalé, combattu : le redressement a été refusé avec opiniâtreté. De là sont venus les radicaux. Voici tout leur système, et ce qu'ils ont dit : *Puisque vous vous refusez à une réforme d'une*

nécessité évidente et reconnue telle par vous-même, puisque vos intérêts et vos refus prolongés ôtent tout espoir de réforme partielle, il en faut une radicale, c'est-à-dire capable de couper le mal dans la racine. Laissons là les noms et les moyens, ne voyons que les choses, elles sont telles, et le cœur humain est ainsi fait.

Comme le reste de l'Europe, l'Angleterre n'a pendant long-temps connu que la richesse territoriale. Sa pairie vient de là comme celle des autres états dans lesquels elle était purement réelle; le nom d'une partie des pairs anglais en fait foi. Le commerce et l'industrie ont créé en Angleterre une immense quantité de fortunes dont beaucoup sont fort grandes, égales ou supérieures à celles mêmes de la pairie; la richesse mobilière et industrielle, qui se subdivise plus facilement que la richesse territoriale, en descendant dans le corps de la nation, y a fait pénétrer la lumière : car il faut être plus éclairé pour créer et pour maintenir sa fortune que pour n'avoir qu'à hériter de celle de son père. Par cette diffusion de la richesse et de la lumière, et l'une ne se sépare jamais de l'autre, ce qui avait été l'apanage de l'aristocratie et qui l'avait fondée, est aussi devenu l'attribut de la démocratie et l'a fondée aussi solidement, quoique sur

d'autres bases, de manière que les sommités des deux élémens sociaux se touchent, et ont fini par faire comme une plaine de la tête de la société anglaise, réunion d'où il est résulté deux chambres formées d'élémens égaux, quoique différens de nature, ce qui a amené la formation finale d'une seule chambre avec les deux chambres : car ce n'est pas parce que l'on siége à deux étages différens qu'il y a deux chambres; mais c'est parce que les deux étages renferment deux principes et deux esprits de nature différente. Hors de là, il n'y a qu'une seule chambre en deux sections; aujourd'hui, à proprement parler, l'Angleterre n'a qu'une même chambre en deux divisions.

La richesse croissante en Angleterre a concentré la propriété dans quelques mains. Dans ce pays, il y a plus de capitaux que de sol : celui-ci appartient donc successivement aux principaux possesseurs de capitaux, et ne peut éviter de tomber tout entier dans leurs mains. D'un autre côté, les profits du commerce étant fort grands, les possesseurs de ces profits restent les maîtres de l'industrie et réduisent les autres citoyens à travailler pour leur compte : de là, cette population de prolétaires dépendant de l'emploi que donnent le commerce et le commerçant; de là, des

facilités pour les agitations et les combinaisons perturbatrices parmi des hommes dont la subsistance est dépendante d'autrui. Cet état fait que les propriétaires de terres et d'industrie vivent au milieu de cette foule de prolétaires, comme les anciens le faisaient au milieu de leurs grandes familles d'esclaves, et presque comme le font les colons à la Jamaïque. Cette position leur rend la protection de la force publique toujours nécessaire, et comme le gouvernement en dispose, par là ils dépendent de lui, et lui assurent pour prix de sa protection la majorité dans les chambres législatives. De plus, la crainte de cette population prolétaire s'étend à celle même de la liberté, et fortifie le penchant aristocratique qui s'est manifesté également dans les deux chambres.

Ces préliminaires sont indispensables quand on veut parler de l'Angleterre : hors de là, on ne sait plus ce que l'on dit.

L'Angleterre a à ses côtés un ver rongeur, l'Irlande : elle en nourrit un autre dans son propre sein, sa population catholique, exclue par les lois de l'ordre politique.

L'Angleterre a des intérêts très-compliqués : comme grande puissance commerciale, elle touche à tous les points du globe, elle peut être

frappée sur tous; ce qui l'enrichit la fait dépendre. La plus mince inimitié, l'adversaire le moins redoutable servi par la cupidité que ne pourrait manquer d'allumer l'aspect d'une si riche proie, suffit pour lui infliger de rudes coups, car il n'y aurait pas entre elles combat de pouvoir à pouvoir, mais de pauvreté à richesse, et dans les combats de cette nature, celle-ci est inévitablement battue.

Toute la puissance du Continent ne peut pas atteindre l'Angleterre; mais, à son tour, toute la puissance navale de l'Angleterre ne peut pas atteindre un seul point du Continent. Ce qui la rend invulnérable et indépendante est aussi ce qui la rend impuissante. Cette position est fort singulière, fort brouillée; elle exige de grands ménagemens et une rare sagacité. L'Angleterre arrive à être éliminée, éconduite poliment du Continent par la Sainte-Alliance, comme elle fut menacée de l'être durement par Napoléon. Les voies diffèrent, mais le résultat est parfaitement semblable, et l'Angleterre a dû s'en apercevoir à l'époque des derniers événemens. Qu'importe d'être exclu par un blocus déclaré, ou par un nouveau système continental, enveloppé de formes civiles ?

En 1822 et 1823, l'Angleterre a compté trois affaires principales :

1°. Celle de Turquie,

2°. Celle d'Espagne,

3°. Celle d'Irlande, qui fait partie de celle de l'émancipation des catholiques.

Les deux premières sont extérieures et relatives à la politique générale, la dernière est intérieure et relative à la sociabilité.

Une quatrième affaire s'annonce, celle des liaisons avec l'Amérique du sud. La décision de celle-ci et ses résultats appartiendront à l'année 1824 et suivantes.

L'affaire de Turquie est fort grande pour l'Angleterre; contre-poids de la Russie, elle ne peut perdre de vue un seul instant les pas de celle-ci; elle ne peut tolérer l'accroissement de ce qui n'est déjà que trop grand. Ainsi l'Angleterre a dû prendre un vif intérêt à ce qui se passait entre la Russie et la Turquie. L'affaire de la Grèce a donné ouverture à cet embarras, et l'a compliquée. Dans le principe, l'Angleterre se tourna du côté de l'Autriche. Il paraît qu'alors les deux puissances convinrent d'un plan dont la base était l'amendement du gouvernement turc, conception bizarre et inadmissible dans les circonstances : c'est tout au plus ce que l'on pourrait faire en pleine paix. Les négociations entre la Russie et la Porte se sont prolongées,

l'intervention anglaise ne s'est pas ralentie; elle a du moins obtenu ce succès, que l'empereur Alexandre, passant par-dessus les règles vulgaires de la politique, a généreusement remis la discussion de ses intérêts à l'envoyé de sa rivale, conduite noble, élevée, digne du possesseur d'un immense pouvoir. On a donc vu l'ambassadeur d'Angleterre remplacer à Constantinople l'ambassadeur de Russie : les notes de lord Strangford sont le monument de ce généreux abandon.

L'Angleterre a vu d'un mauvais œil les commencemens de la révolution grecque, celle-ci pouvait la compromettre avec la Russie, et ramener la guerre, chose que l'Angleterre veut éviter à tout prix. Dans le principe, l'Angleterre paraît avoir favorisé les Turcs, et ses militaires passent pour n'avoir pas été étrangers à la formation des plans guerriers de Constantinople. Ils pouvaient faire un meilleur emploi de leurs talens. Des hommes nés sur le sol classique de la liberté et de la civilisation, prêter le secours de leur génie à des Turcs! Et contre qui? contre les victimes de Scio et de l'abominable gouvernement des Turcs. Mais tel est l'état militaire, il fait préférer les règles de l'art à celles de l'humanité, et les mêmes hommes qui, dans

l'état ordinaire de la vie, montrent toutes les vertus de la civilisation, dès que la trompette sonne quelque part, ne sont plus que des guerriers prêts à faire l'application de leur art sans s'informer ni du principe ni du but.

A mesure que les succès des Grecs ont donné quelque couleur de stabilité à leur entreprise, l'Angleterre est revenue à leur égard aux procédés de la neutralité : ainsi elle a fait respecter par son pavillon les blocus grecs.

L'affaire d'Espagne est d'une nature toute différente, aussi a-t-elle ouvert devant l'Angleterre une route nouvelle. Dans celle-ci, il s'agissait de sociabilité, et dans celle-là de simple politique. La discussion sur l'Espagne a fait ressortir la différence des élémens du gouvernement anglais avec ceux des puissances du Continent ; il était évident qu'ils ne pourraient pas aller long-temps ensemble, et que la première question de droit public les séparerait : en effet, comment un gouvernement tout-à-fait constitutionnel pourrait-il marcher d'accord avec des gouvernemens de principes absolus ? Déjà la séparation s'était annoncée par la première note de lord Castelreagh, dans laquelle, 1°. il expliquait la nature de la Sainte-Alliance ; 2°. il lui déniait le droit de haute police sur l'Europe et

sur les états indépendans. C'était déjà un premier pas, le second a été fait par la seconde note de lord Castelreagh et par la déclaration de lord Liverpool, relativement à la déclaration de Troppau. Le dernier acte et le plus décisif a été fait à Vérone, et par la discussion avec la France sur l'affaire d'Espagne : là a éclaté la scission complète et ouverte qui existait en germe dans la différence de ces gouvernemens. On a vu le plénipotentiaire anglais refuser sa participation à tout ce qui a été proposé par le congrès relativement à l'Espagne, dans le même temps où la Russie remettait ses intérêts à Constantinople à l'ambassadeur anglais, preuve certaine que les mêmes gouvernemens qui se touchent en politique n'ont plus de points de contact en sociabilité. De plus, dans la discussion avec la France, l'Angleterre a repoussé tous les principes de droit et toutes les allégations de faits avancés par le ministère français; elle a maintenu son ambassadeur à Madrid, elle a gardé celui de Madrid, elle a refusé de reconnaître la régence, et par ce refus elle s'est expliquée de fait sur une question capitale de droit public, celle de la légitimité des gouvernemens une fois reconnus. Je note ceci à cause de sa nouveauté, de sa gravité, et aussi parce que cela n'a été

ni entendu ni remarqué convenablement. Ce sont des faits européens mal compris et qui veulent être dégagés des distractions et des fausses interprétations.

On n'a pu voir sans étonnement les ministres anglais déclarer qu'ils n'avaient jamais pu se persuader que la France introduirait à Vérone la question de l'Espagne, et que la France était la puissance la plus intéressée à écarter cette question. Les raisons qu'ils en ont données sont d'un genre singulier : la surprise de ces ministres fut telle qu'ils durent adresser à lord Wellington des instructions qui lui manquaient sur ce sujet. Cette manière de juger les affaires est vraiment inconcevable ; elle provient de la fatale habitude, malheureusement trop générale, de se placer en dehors des choses, de ne pas les apprécier par leur nature propre, mais par des accessoires ou par ses propres pensées : rien n'est plus dangereux en affaires. On serait porté à penser que les ministres anglais n'avaient pas lu une ligne de ce qui se disait et qui s'écrivait en France depuis trois ans : quel homme, du sens même le plus médiocre, n'a pas vu la guerre depuis le jour où la révolution d'Espagne a eu lieu ? Ces ministres avaient-ils donc oublié les paroles de Troppau, où, après avoir placé sur la

même ligne les trois révolutions de Naples, de Portugal et d'Espagne, il avait été dit : *Nous nous occuperons de celle de Naples la première?* Ces méprises ont été fréquentes dans le cours de la révolution : les cortès d'Espagne y ont été prises, l'exemple de Naples sous les yeux.

La conduite de l'Angleterre dans l'affaire de l'Espagne a prêté à beaucoup d'interprétations : les uns lui prescrivaient la guerre ; les autres lui ont reproché d'avoir allangui l'action des cortès; ceux-ci, suivant les sentiers battus depuis beaucoup d'années, lui imputaient des vues intéressées, tantôt sur la Havane, tantôt sur Minorque, ou sur quelque autre objet de lucre commercial ou territorial; toutes ces vues étaient également dénuées de fondement, peut-être se trouvera-t-il un peu plus de vérité dans les explications snivantes.

En général, l'Angleterre n'a pas reculé devant l'aspect de la guerre, celle-ci ne lui a point apparu comme la tête de Méduse ; les sens du peuple et du ministre anglais n'ont point été glacés par sa présence : loin de là, le ministre a déclaré que d'après un examen approfondi et tous comptes faits, l'Angleterre pouvait faire la guerre. Il a ajouté que cette guerre devait surpasser les charges que la première guerre de l'in-

dépendance espagnole avait imposées à l'Angleterre. De plus, le ministre a affirmé qu'une guerre nominalement de l'Espagne deviendrait une guerre réellement de l'Europe entière, et qu'il était impossible d'en calculer les résultats; qu'en outre, l'apparition d'une armée anglaise dans la Péninsule était le moyen de rendre la guerre populaire en France. C'est là qu'il faut chercher les causes véritables de la neutralité anglaise; il s'est formé comme une convention tacite de laisser la querelle bornée entre la France et l'Espagne, et de faire de la neutralité de l'Angleterre le prix de celle de la Sainte-Alliance. D'un autre côté, le ministre anglais a commis une grave erreur de jugement en se laissant aller à la pensée plusieurs fois exprimée par lui, que l'Espagne pouvait résister à la France et même prévaloir contre elle. Une pareille opinion porte à croire que le ministre n'a pas bien connu les élémens de la résistance que l'Espagne opposa à Napoléon : alors l'Espagne était réunie, et cependant les Français occupaient toute la Péninsule, moins Cadix et quelques autres places. La Péninsule eût été soumise sans l'intervention de l'Angleterre, et sur-tout sans la guerre de l'Autriche en 1809 : la flotte anglaise couvrit Cadix, et empêcha les Français d'en approcher.

Les armées anglaises chassées de la Corogne, reparurent à Lisbonne (1); la tour de Londres devint l'arsenal de l'Espagne, tout y abonda par la munificence anglaise : Napoléon rappelé en janvier 1809 par la guerre imminente avec l'Autriche, ne put achever son ouvrage, et le laissa à ses lieutenans : dès-lors tout changea de face, l'affaire d'Espagne ne fut plus pour lui qu'une affaire secondaire, dont il remit la décision à un autre temps; car, comptant fermement sur le succès de l'expédition de Russie, il calculait qu'alors libre de toute distraction, il retomberait sur l'Espagne avec toutes ses forces : en conséquence il se bornait à entretenir la guerre dans ce pays, à le conquérir pied à pied. Dans

(1) Envois d'armes et équipemens en Espagne et en Portugal, de 1808 à 1812, par le gouvernement anglais. (*Journal des Débats*, alors de l'*Empire*, 30 janvier 1812.)

Fusils	801,000
Carabines, pistolets	42,900
Uniformes, vêtemens.	151,000
Cartouches	68,607,000
Balles.	9,100,000
Barils de poudre.	39,800.

De plus, l'Angleterre fournissait aux cortès de Séville un subside annuel de vingt-cinq millions.

sa première guerre, l'Espagne résista par son incivilisation réunie à sa civilisation, celle-ci excita l'autre, et la mena au combat; dans la seconde, il y a eu partage, l'incivilisation, appuyée par la force étrangère, a prévalu contre la civilisation, qui, dans l'absence de cette force, avait triomphé de l'incivilisation, représentée alors par l'armée de la Foi. C'est le succès de la force étrangère qui a fait prévaloir le parti opposé aux cortès, qui, sans elle, auraient dompté et contenu leurs adversaires.

Mais il est une autre cause de l'inaction du ministère anglais, cause intérieure et puissante, ceci exige des explications. L'Angleterre a une double aristocratie, nous en avons fait le tableau : le gouvernement en tire sa force; de plus l'Angleterre à une royauté : les causes peuvent être de deux natures, ou entièrement politiques et nationales, ou mêlées d'affections d'état et de personnes. Dans le premier cas, l'action est commune, le conseil est unanime, le but n'est point sujet à contradiction, tout marche de front. Dans le second, c'est tout autre chose, il faut prendre conseil de la force des affections, des goûts personnels, et des dispositions des parties : alors l'action est embarrassée, contredite et partielle; les intérêts

de conservation de place peuvent aussi s'y mêler, et la virilité qui aurait fait valoir dans un temps, tourne à préjudice personnel dans un autre: en tout pays les hommes sont les mêmes, et les ministres de la royauté, dans certains cas, ne peuvent manquer d'être les ministres des affections de la personne du roi. Maintenant il faudrait calculer de quel côté se dirigeaient en Angleterre ces affections avec celles de l'aristocratie, et juger par là la conduite du ministère, et la facilité qu'il a eue de se mouvoir.

Ceux qui attachaient une influence décisive à l'introduction de M. Canning dans le cabinet, n'avaient pas calculé qu'il ne faisait que d'y entrer; qu'il n'y était pas appelé par les affections du prince; qu'il se trouvait ainsi tenu à beaucoup de ménagemens, et contraint de réserver son opposition prononcée, contre les faits et les principes qu'un ministre anglais ne peut admettre sans perdre toute considération dans la nation; et ceci se rapporte à la nature du gouvernement constitutionnel, qui veut la publicité des débats et la liberté de la presse, deux choses qui mettent sans cesse le ministère en présence avec la nation, et qui le forcent à se tenir sur la ligne des principes.

Il faut aussi reconnaître que le ministère anglais n'a pas manqué de discernement au point de s'aveugler sur l'insuffisance de l'action qu'il pouvait exercer militairement sur l'Espagne : c'était tout au plus s'il pouvait déposer dans la Péninsule cinquante mille hommes sous le commandement de lord Wellington, qu'était cette force en comparaison de celles dont la France et la Sainte-Alliance pouvaient disposer ? Une armée espagnole inspirait peu de confiance aux ministres anglais; ils voyaient la division du pays; l'armée française était déjà sur la frontière; la guerre ne présentait aucune chance favorable, et le seul point de Cadix pouvait être défendu avec efficacité. Ceux qui accusent le ministère anglais, à sa place, auraient regardé à deux fois avant de jeter le gant.

Quand lord Grey proposa de faire à la France une guerre purement maritime, lord Liverpool répondit que c'était une guerre de trois semaines, tant pour la marine que pour les colonies françaises; ce qui donne la juste mesure de l'utilité de toutes les deux (1). D'ailleurs comment cette guerre maritime aurait-elle

---

(1) État des vaisseaux de ligne perdus par les Fran-

empêché la conquête de la Péninsule? C'est là que l'Angleterre a reçu des faits le premier

---

çais, les Espagnols et les autres nations dans les guerres de la révolution.

Vaisseaux français.

A Toulon, en 1793.	15
Au combat devant Gênes, par l'amiral Hood, 1795.	4
Combat des 1er. et 2 juin, 1795	6
Près les côtes de France, par l'amiral Warens, 1795.	3
A Aboukir.	12
Pris séparément, *Guillaume-Tell, Généreux*, 1797	2
A Saint-Domingo	4
A Trafalgar, Français et Espagnols	20
Brûlés à Rochefort	4
Le *Marengo*, amiral Linois.	1
A Flessingue	1
A Cadix, en 1808.	5
Devant Cette.	1
Dans l'Adriatique.	1
	79

Vaisseaux espagnols.

A la Trinité	4
Au cap Saint-Vincent	6
Au cap Finistère	2
A Ferrol	2
	14
à reporter . . .	93

avertissement de son exclusion du Continent, et de son impuissance à y figurer activement.

D'autre part . . .	93
Vaisseaux hollandais.	
Au combat d'Egmond	9
Au Helder.	8
Au cap de Bonne-Espérance	2
	16
Vaisseaux danois.	
A Copenhague	18
Prince-Frédéric.	1
	19
Vaisseaux russes.	
Devant Cronstadt	2
A Lisbonne	7
	9
Total . . .	137

Il faut ajouter ce qui a été partagé entre la France et l'Angleterre à Anvers, au Helder et dans les autres ports. Quant aux frégates et autres moindres bâtimens, le nombre de ceux que les Anglais ont pris a dû être très-grand. De plus, il faut compter les blocus que la France a subis pendant vingt ans, ainsi que les alliés; et puis que l'on parle de marine en France : elle a paru être quelque chose dans la guerre d'Espagne, pour laquelle trois ou quatre vaisseaux et autant de frégates suffisaient, que serait cette marine dans toute guerre contre l'Angleterre, et quelle autre guerre maritime la France peut-elle avoir, dans laquelle elle ne rencontrera pas l'Angleterre?

Il peut être que les négociations et les médiations anglaises aient, par le fait, allangui les cortès, mais ce n'est point par là qu'elles ont péri. Leur perte a eu d'autres causes : elle était écrite dans leur premier acte, et d'ailleurs cette révolution pouvait-elle tenir dans l'état de l'Europe comme dans celui de l'Espagne, sans une suite de mesures impossibles à effectuer? Il est bien facile de blâmer les chefs des révolutions, de leur prescrire des règles de conduite, de les juger d'après l'issue d'événemens que rien ne pouvait détourner. Ce rôle de censeur et d'appréciateur a toujours eu de la vogue, mais c'est à l'ouvrage que l'on connaît la difficulté; elle est immense dans notre Europe, sur un sol saturé d'intérêts et d'institutions qui résistent aux changemens, et dans aucune partie de l'Europe, cette opposition n'était plus vivante qu'en Espagne. Jamais révolution sociale ne peut bien marcher qu'en compagnie et à l'aide de l'éducation du peuple, jamais peuple ne fut plus loin de l'éducation politique que le peuple espagnol : c'est Philippe II qui, du fond de sa tombe, a repoussé la révolution, par les germes d'ignorance populairement nationale qu'il a semés dans ce pays, et qui l'ont couvert de si tristes moissons...

Le grand et éternel reproche à adresser aux cortès est de s'être refusées aux propositions que le gouvernement français leur avait adressé pour modifier la constitution : le sentiment de ce que l'on appelle l'honneur national, qui répugne à céder à toute demande comminatoire est fort louable ; il est beau de s'exciter mutuellement dans une salle vivifiée par les emblèmes de la liberté, de la faire retentir des plus généreux accens, de vouer l'honneur de ces journées au souvenir de l'histoire; mais ce n'est pas tout, si l'on manque des moyens de soutenir cet élan, et si quelques jours après il faut recourir à la fuite et implorer des amnisties. L'honneur des nations ne se mesure pas sur ces représentations théâtrales ; il consiste, avant tout, à *durer*, à agir seules sur elles-mêmes, à ne pas perdre la liberté, à ne pas s'exposer au retour du despotisme dont on n'avait pu être débarrassé. L'honneur est rarement dans les extrêmes. Les cortès ont parlé comme le général des jésuites : *Sint ut sunt, aut non sint*... L'armée française leur a répondu comme le pape le fit à la société, et quelques jours après, les cortès ont été, avec leur langage péremptoire, tout aussi avancées que les jésuites le furent avec le laconisme héroïque de leur gé-

néral... O modération, tu as été et tu seras la gardienne éternelle de tout!

Depuis trente ans, l'Irlande est devenue un sujet d'inquiétudes et de dépenses pour l'Angleterre, une partie du militaire anglais est employé à sa garde. Malgré cela, les troubles s'y renouvellent et s'aggravent : cet état maladif annonce un principe vicieux dans l'ordre constitutif de l'Irlande. L'ouvrage publié en 1822 par le ministère anglais assigne cinq causes majeures de cet état : 1°. l'absence des grands propriétaires; 2°. le haut prix des fermes; 3°. le défaut de lois sur les pauvres; 4°. le défaut d'instruction, de commerce et d'industrie; 5°. les distilleries illicites des spiritueux.

L'influence de ces causes réunies ne peut manquer d'être fort grande; cependant il faut aller encore plus loin, et pénétrer plus avant dans l'état intérieur du pays pour arriver à la vraie source du mal : la voici.

Qu'est l'Irlande ? Un pays peuplé de sept millions d'hommes, dont cinq millions cinq cent mille sont exclus de l'état politique à cause de leur religion, descendent de ceux qui ont été confisqués pour cette même religion, et résident à côté de ceux qui occupent les biens dont ils ont conservé et se transmettent les titres. L'état

actuel a donc été créé par l'état ancien, et les anciennes lois ont fait les troubles récens. De ce qu'ils n'ont éclaté que dans ces derniers temps, il n'en faut pas conclure qu'ils ne viennent pas de plus loin : il faut du temps aux germes pour se développer et pour porter des fruits analogues à leur nature. Quand l'Irlande avait une population beaucoup moins nombreuse, les effets de ces lois étaient moins sensibles; elle pouvait être contenue plus facilement : le sol a été adjugé à quelques propriétaires étrangers au pays; la population indigène a été rejetée en grande partie dans la classe des prolétaires. L'industrie étant faible en Irlande, ceux-ci n'ont eu d'autre ressource que de devenir fermiers de petites portions de terre : ils manquent des capitaux indispensables pour de grandes exploitations; ils louent les terres à des prix excessifs; ils deviennent pères de familles qui, à leur tour, n'auront pas d'autre moyen de subsistance, et deviendront la source de nouveaux essaims de prolétaires pauvres et ignorans. Delà vient cette classe d'hommes disposés aux troubles publics et à ces actes de violence brutale qui sont l'apanage de l'ignorance et de la vileté des mœurs. Il faut y joindre l'interdiction politique pour cause de religion, motif toujours facile à faire goûter à la

multitude, ainsi que l'assujettissement à la cour de Rome et la rigidité du clergé catholique irlandais. Depuis la réunion du parlement d'Irlande à celui d'Angleterre, celle-ci a fait de fort grands sacrifices dans l'ordre commercial pour améliorer l'état des Irlandais, en augmentant parmi eux les moyens de l'industrie, et par elle ceux de la fortune : combinaison humainement savante pour arriver à épurer l'homme par le travail et par une meilleure condition, science qui, entre toutes les nations, n'appartient encore qu'à l'Angleterre. Malheureusement l'état de pauvreté de l'Irlande ne lui a pas encore permis de profiter beaucoup de ces nouveaux moyens de changer sa condition; et sa pauvreté est restée telle, que ses consommations voluptuaires sont, avec celles de l'Angleterre, dans la proportion de un à sept, et les droits d'accise des deux pays dans celle de un à dix.

La question de l'émancipation des catholiques anglais revient de session en session. En 1821, l'émancipation totale fut acceptée par la chambre des communes et rejetée par celle des pairs ; en 1823, l'émancipation partielle a été demandée, celle qui réintégrerait les pairs catholiques dans leurs fonctions. C'est une branche de la question générale. Là, de nouveau, on a vu l'action du

même esprit se manifester dans les deux chambres. Celle des communes a accepté, celle des pairs a rejeté : le ministère avait consenti dans la chambre basse. Ces tentatives renaissantes et toujours suivies du même succès prouvent une double action, celle d'un mal généralement senti, et celle d'un intérêt privé, qui s'oppose au vœu public et qui en arrête l'effet. Du moins, si cette cause a été sans succès, elle n'a pas été sans gloire ; car elle a valu à l'Angleterre un des plus nobles discours qui aient jamais frappé les voûtes de Westminster. L'honneur en appartient à l'évêque de Norwich. Il a effacé les torts de l'opiniâtreté avec laquelle ses collègues rejettent toute proposition relative à la tolérance; opiniâtreté contraire à l'esprit de la religion, qui est toute de tolérance. La mort n'a pas tardé à enlever à l'épiscopat anglais son ornement, en frappant le prélat de Norwich, et ses derniers accens, semblables à ceux du cigne, honorent sa mémoire et la recommandent aux hommages de l'univers religieux et éclairé.

En 1822 et 1823, l'Angleterre a fait de grandes économies et de fort grandes améliorations dans ses finances. Ainsi, elle a licencié des troupes, réduit des dépenses navales et d'administration ; elle a fait baisser de cinq à quatre le taux de

l'intérêt d'une partie de la dette ; elle a converti en annuités de quarante années les pensions militaires qui s'élevaient à la somme annuelle de cent vingt millions. Par là, elle a diminué le fardeau de quarante-huit millions, en le partageant sur un plus grand nombre d'années. Ces habiles opérations ont marché de front avec le principe de la justice, qui a laissé chacun le maître d'opter entre son ancien état et celui qu'on lui offrait. Dans un pays aussi riche que l'Angleterre, tout se fait en grand, et l'on compte la perte ou le gain par des sommes qui ailleurs représenteraient ou qui même excéderaient la fortune de quelques états particuliers, ou même celle de plusieurs réunis. Dans ce moment, l'Angleterre, quoique devenue la bourse et l'hôtel des monnaies de l'Amérique et de l'Europe, quoique entassant les crédits que l'univers sollicite d'elle par des demandes continuelles d'emprunts, n'en voit pas moins ses effets publics s'élever à un taux qui renferme pour elle-même un grand moyen de richesse, de considération politique, et de facultés d'agir en cas de nécessité, à côté de quelque chose d'humiliant pour des états qui, doués d'une constitution physique beaucoup plus robuste, voient leur crédit ramper, pour ainsi dire, à côté de

celui de l'Angleterre. Ainsi, trois francs de rente anglaise coûtent . . . . 89 fr.
Et cinq francs de rente française 95

Qu'est-ce à dire? Est-ce donc que trente et un millions de Français et le territoire français, presque double de celui de l'Angleterre, recèlent en eux-mêmes quelque chose d'inférieur aux Anglais et à l'Angleterre ? La dette anglaise surpasse infiniment celle de la France, et elle vaut mieux presque au double. Qui produit cette différence ? La raison est sous les yeux de tous les hommes éclairés, et il serait impossible d'atsigner le principe qui, dans un ordre facile à définir, empêcherait la France de porter la valeur de ses effets au même taux que l'a fait l'Angleterre, et de suivre la marche de ceux-ci. En faisant l'application de cette mesure au reste du Continent, on trouverait une disproportion bien plus choquante : par exemple, à quelle distance l'Autriche financière est-elle de l'Angleterre, et cependant quelle différence de population et de richesse territoriale entre les deux états ! C'est que d'un côté la civilisation sociale est à son *maximum*, et de l'autre à son *minimum*. Là se trouve le nœud de la question, je me garderai d'anticiper sur les événemens; mais déjà il est facile de juger la nature de la direction à venir de

l'Angleterre, et celle de ses prochaines discussions parlementaires. L'une et l'autre résulte de la nature du gouvernement anglais : il est seul de son espèce en Europe; il n'a plus d'analogue qu'en Amérique; il pourra s'appliquer ce que le président des États-Unis vient de dire de celui de son pays : *Que sa manière d'envisager les affaires de l'Amérique, provenait de la nature de son gouvernement.* L'Angleterre est exactement dans le même cas : elle ne tient plus à l'Europe par les principes de la sociabilité; bien plus, elle lui est opposée dans cette partie; ses contradictions avec le Continent y sont répandues chaque jour; il ne peut manquer de s'ensuivre de la défaveur de sa part à l'égard de l'Angleterre, comme aussi quelque chagrin de la part de celle-ci envers le Continent. Cette opposition donnera quelque vigueur à l'opposition, et, dans plusieurs cas, la réunira avec le ministère. Dès que les discussions atteindront au fond sur lequel repose l'ordre régulateur de l'Angleterre, la nation le sentira et se réveillera; la simple politique elle-même ne peut manquer d'être affectée de cet état contraint; sans prétendre assigner les résultats à venir, du moins est-il permis de dire qu'il s'est formé une position nouvelle et fort compliquée pour l'Angle-

terre; mais ce qui va décider de la marche politique présente et à venir de l'Angleterre, c'est la grande affaire de l'Amérique. Ici, beaucoup de choses sont à considérer :

1°. La suprématie de l'Angleterre dans cette cause. Elle est pour l'Amérique, comme puissance maritime, ce que la Russie est pour le continent européen comme puissance militaire. L'Angleterre peut mettre son *veto* sur l'Océan, et barrer le passage à toute voile tournée vers l'Amérique; elle est inattaquable chez elle, inattaquable sur la mer, inattaquable dans ses colonies; sa position au centre de l'Europe maritime lui permet de couper la communication entre les marines des divers états : elle a donc l'omnipotence maritime, et par elle une influence décisive et incontestable dans la cause de l'Amérique. Là, sa conduite ne peut être dirigée que par ses intérêts propres. Aucune considération étrangère ne peut la commander ni l'influencer; elle jouit, sous ce rapport, du plus haut degré de liberté qui puisse appartenir à un état. Quand M. Canning haranguait à Plymouth en montrant du doigt les vaisseaux qui remplissent le port, il y avait dans son discours quelque chose de plus solide qu'une simple figure de rhétorique ou quelque vaine rodomon-

tade. L'Angleterre réglera donc nécessairement la conduite de l'Europe à l'égard de l'Amérique; ce qu'elle permettra pourra être fait, ce qu'elle prohibera, restera prohibé.

2o. L'intérêt vraiment immense de l'Angleterre à l'indépendance de l'Amérique. Cet intérêt est celui d'un homme qui recevrait les produits d'une mine d'or que d'autres exploiteraient pour lui. Les avantages du commerce de l'Amérique sont incalculables pour l'Angleterre ; les besoins du commerce anglais sont immenses, il fait vivre une partie de la population anglaise. En satisfaisant ses besoins, il maintient le calme parmi cette foule d'hommes qui, vivant des salaires du commerce, ont besoin de son maintien, de son extension, et qui par sa suspension se précipiteraient dans toutes sortes d'excès. Chose singulière, en y regardant bien on trouve que l'Amérique est le *grand lieutenant de police de l'Angleterre*. Qui pourrait contenir cette masse innombrable d'ouvriers qui travaillent pour l'Amérique, si ce débouché venait à se resserrer ou à se fermer? Or, ce dernier résultat n'aurait-il pas lieu, si l'indépendance américaine périssait? Sans l'exclusif du commerce, à quoi servirait-elle à l'Espagne, et avec un commerce libre qui ajouterait à sa richesse, à ses lumières, à sa popula-

tion, à ses communications avec les autres peuples, c'est-à-dire à tous les mobiles qui ont déjà fait la première émancipation, combien de temps la seconde se ferait-elle attendre? Or, cette émancipation croissante, se consolidant, fait la fortune de l'Angleterre, et la touche dans ses intérêts les plus sensibles... Tout ce qui agrandira la liberté américaine agrandira la richesse anglaise, et doit devenir un objet de sérieuse attention pour elle : l'Angleterre doit se tenir toujours préparée aux chances qui peuvent naître de sa nouvelle position à l'égard du Continent. La question de l'Amérique est trop grave, la distance des principes et des intérêts de l'Angleterre avec ceux du Continent est trop grande, pour qu'elle ne soit pas obligée de se tenir prête à tout événement, et en ayant en tête le Continent, elle ne peut agir fructueusement que sur une fort grande échelle, et par-conséquent à grands frais; mais où sont, pour elle, les moyens de subvenir à ces dépenses? N'est-ce pas en Amérique, et pour les y trouver plus abondans, l'Angleterre n'a-t-elle pas besoin de la protéger efficacement?.. Sa conduite est le commentaire de cette théorie. Pendant que le Continent se tient soigneusement à l'écart de l'Amérique, l'Angleterre l'ex-

ploite à son profit; elle lui envoie des agens accrédités; ses marchands s'établissent dans tous les points utiles, ses ateliers font pénétrer parmi elle les grands appareils nécessaires à l'exploitation de ses mines, et destinés à remplacer les procédés que, dans l'enfance de l'art, les Espagnols savaient seuls employer. Les Anglais sourient à la répugnance que les autres Européens témoignent à l'Amérique : en attendant la fin de ces dégoûts, ils s'établissent aux premières places des affaires de ce riche pays; ils apprennent à le connaître, à savoir ce qu'il vaut, ce qu'il lui faut; ils s'y assurent des droits d'aînesse; bien plus, ils pénètrent dans les affections de ces peuples naissans, et identifiant le sort de l'Angleterre à celui même de l'Amérique, c'est dans son berceau même qu'ils jettent les racines de leur supériorité sur les autres Européens dans ces magnifiques contrées. Habile et sage conduite, pleine d'avenir, et qu'on ne peut bien apprécier qu'en mesurant par la pensée l'avenir même de l'Amérique, en franchissant l'espace qui sépare le temps actuel des temps à venir, et en se représentant à l'avance ces innombrables générations et ces inépuisables richesses, qui, en Amérique, vont sortir de la même source, la liberté! Ah! si

depuis Colomb, l'Amérique eût été libre, quelle face différente aurait aujourd'hui l'Europe ! L'Angleterre se conduisit à l'égard des États-Unis en propriétaire irrité : elle fut pour eux ce que l'Espagne est aujourd'hui pour l'Amérique : sa colère orgueilleuse lui coûta un milliard huit cent millions et ne lui rendit pas ses colonies. Mieux avisée aujourd'hui, elle exploite les biens tout faits que sa bonne étoile et la maladresse des autres viennent lui offrir ; elle en jouit sans contestation ni avec les anciens ni avec les nouveaux propriétaires ; elle attendra sur des monceaux d'or toujours croissans, que les uns et les autres parviennent à s'entendre.

3°. Il est présumable que la conduite de l'Angleterre sera comme calquée sur celle des États-Unis, tel que nous l'a révélé le discours du président : celui-ci porte sur deux points principaux :

1°. Ne pas intervenir entre l'Espagne et l'Amérique ; ce qui n'a aucun inconvénient pour la dernière, d'après la persuasion énoncée par le chef de la république américaine, que l'Espagne est impuissante à recréer son empire sur ses colonies ; opinion dont les événemens de chaque jour démontrent la solidité ;

2°. Ne pas permettre, sous aucun rapport,

l'intervention des puissances continentales. La tolérance à l'égard de l'Espagne suit de la considération de l'ancienne propriété ; il serait contre la justice de s'opposer à ce que le propriétaire dépossédé peut faire pour rétablir son droit ; mais il n'en est pas de même pour les non propriétaires : là se trouve une question de simple politique, et dans laquelle chacun n'a de guide obligé que son intérêt propre...

Encore quelques jours, et cette importante révélation sera faite au monde : l'ouverture du parlement d'Angleterre doit, suivant toutes les probabilités, faire entendre des paroles fort semblables, sur le fait de l'Amérique, à celles qui ont été prononcées à Washington : monument bien frappant de la force des choses, qui montrera réunies, pour protéger contre l'Europe l'indépendance de l'Amérique du sud, les mêmes puissances, qui, il y a quarante ans, ne faisaient que déposer les armes dont elles s'étaient servies en sens contraire : l'une pour empêcher l'indépendance de l'Amérique du nord, et l'autre pour la conquérir. Privilége du génie de s'assouplir ainsi suivant les grandes nécessités, et de s'identifier pour ainsi dire avec elles : c'est ainsi que Richelieu relevait en Allemagne les protestans qu'il écrasait en

France... Quand l'Angleterre aura proféré ces paroles auxquelles la mort ou la vie de l'Amérique semblent comme attachées, on pourra dire avec le poëte latin, et avec plus de raison que lui :

Magnus ab integro sæclorum nascitur ordo.

CHAPITRE LXIII.

La Grèce.

Voici la troisième année que cette contrée est rentrée dans la carrière héroïque que chaque pouce de son territoire lui retraçait, que les monumens qui la couvrent rappelaient à l'esprit de ses habitans, et que les souvenirs et les vœux de l'Univers lui indiquaient également. Comment serait-elle toujours restée sourde à tant de voix et à tant de mobiles ? Cette entreprise que son but et ses dangers rendent la plus généreuse de toutes celles de ce genre qu'aient jamais tentée les hommes, a parcouru tous les degrés que la nature des choses a marqués pour ces sortes de tentatives : les grandes difficultés sont au début... La Grèce a commencé dans un dénuement égal à celui qu'éprouva la Vendée à l'entrée de sa glorieuse carrière : c'est la Vendée chrétienne de l'Orient. Comme la Vendée française, elle s'est présentée au combat sans d'autres armes que celles qu'elle a arrachées à ses ennemis : les vaincus ont

armé les vainqueurs, et les cimeterres turcs sont devenus les instrumens du triomphe de la Croix ; mais plus heureuse que ne fut la Vendée, la Grèce ne restera pas ensevelie dans ses triomphes, elle pourra relever ses ruines illustres ; elle n'aura pas à recourir, pour échapper au glaive, à ces pactes que la politique accorde quelquefois même à la crainte du désespoir : aujourd'hui c'est la Grèce qui tient le glaive ; elle ne sera pas amnistiée. La lutte commencée depuis trois ans a toujours été en faiblissant du côté des Turcs, et en se fortifiant de celui des Grecs : ceux-ci ont débuté comme l'ont toujours fait les peuples qui cherchent à recouvrer leur liberté ; ils sont obligés de conquérir le pouvoir et les moyens du pouvoir sur le pouvoir existant ; ils ont à créer une organisation contre ce qui est déjà tout organisé : en outre des moyens matériels, il faut de plus créer les moyens moraux, dont le plus difficile à former est la subordination entre des égalitaires, parmi lesquels aucun titre dominant et décisif ne peut forcer cette espèce d'obéissance facile qui de rang en rang se classe sans effort dans les gouvernemens réguliers. L'ambition particulière des chefs est le grand écueil, le danger principal de ces réunions vo-

lontaires, dont les membres, pour avoir ressenti les mêmes mouvemens, soit de patriotisme, soit d'honneur, pour cela n'ont point abjuré le sentiment naturel d'orgueil qui éloigne l'homme de se soumettre à son semblable dans la seule vue de l'utilité générale, genre d'héroïsme fort rare, peut-être le plus rare de tous, et même à ce point, que celui qui offrirait le sacrifice de sa vie pourrait refuser celui-la. L'amiral de Coligny a fait l'histoire de tous les partis, quand il a dit qu'il était plus difficile de vivre avec les hommes de son parti qu'avec ceux du parti ennemi.

En voyant les commencemens de la révolution grecque, on pouvait se croire transporté au début de la révolution helvétique contre l'Autriche, à celui de la Hollande contre Philippe II, ainsi qu'à celui du combat dont nous venons d'être témoins entre l'Amérique et l'Espagne. Dans toutes ces contestations, c'est également le combat de la force organisée contre la faiblesse livrée à ses propres moyens, à son inexpérience, à ses désordres intérieurs ; et cependant on a toujours vu ces entreprises réussir et fonder un ordre nouveau. Il faut donc qu'il existe dans le fond même de ces actes quelques principes secrets de vie, propres à com-

penser les infériorités matérielles. Qui, en comparant la Grèce moderne, qui occupait, dans la pensée de l'Europe, une place aussi petite que l'ancienne Grèce en avait rempli une grande; qui, dis-je, en la comparant au colosse ottoman, aurait accordé la moindre confiance à l'audace d'hommes assez irréfléchis pour affronter sans moyens apparens un pouvoir entouré d'un prestige dont les derniers rayons avaient encore quelque chose d'imposant? Qui n'aurait pas auguré à cette lutte une issue semblable à celle qu'avait eue précédemment la levée de bouclier que, sous les auspices de Catherine, les Grecs avaient tentée en 1770? Le souvenir du terrible châtiment qui l'avait suivie était encore présent à tous les esprits, et les nouveaux insurgens ne pouvaient paraître que des téméraires qui allaient provoquer le renouvellement de vengeances dont le poids éprouvé par leurs pères, aurait dû leur faire garder un souvenir de prudence. C'est encore ainsi qu'en Amérique, jusqu'en 1810, toutes les insurrections contre l'Espagne avaient fini par être sévèrement réprimées; mais d'autres temps étaient venus, et dans les deux hémisphères la lutte allait changer de face.

La question de la Grèce présente un grand

nombre de rapports : il faut les bien comprendre pour juger sa nature, ses difficultés, son importance humaine et européenne, et son issue probable. C'est dans cet ordre que nous allons l'examiner.

Principe de la révolution de la Grèce.

De tout temps, on a vu les peuples conquis faire des efforts pour reprendre leur ancien état. Ce penchant est dans la nature des choses, et le principe de la tendance à la séparation est dans la violence même qui a fait l'incorporation. L'incompatibilité toujours subsistante n'attend que le moment pour éclater. Sans remonter à l'antiquité, il suffit de voir ce que le Portugal a fait contre l'Espagne après une domination de soixante années, ce que la Suisse a fait contre l'Autriche, la Hollande contre l'Espagne, les États-Unis contre l'Angleterre, le Brésil contre le Portugal, l'Amérique contre l'Espagne, l'Allemagne et l'Italie contre la France. Toujours la *nationalité* proteste contre son effacement; toujours elle vit au fond des cœurs, et est prête à réclamer ses droits. Croit-on que si la Pologne ne se sentait pas comme enfermée dans un triple mur d'airain, au milieu des trois puissances qui l'ont dépecée, elle ne cherchât pas à recouvrer son indépendance et à reformer sa nationalité?

Croit-on qu'elle ait cessé d'être la Pologne, quoique divisée entre plusieurs états différens? Que ses parties n'éprouvent pas un penchant irrésistible pour se rejoindre? Qu'a-t-elle fait quand elle a pu compter sur l'appui du bras de Napoléon, appui qui alors semblait la garantie de tout? Pourquoi la Grèce n'aurait-elle pas ressenti tous les aiguillons qui ont porté les autres peuples vers la reprise de leur indépendance? N'avait-elle pas des motifs bien plus puissans qu'eux pour l'entreprendre? En effet quelle comparaison y avait-il entre l'état des Grecs sous l'empire des Turcs, et celui des Portugais, des Hollandais, des Américains sous celui des Espagnols et des Anglais, même celui des Polonais sous les trois puissances? Chez tous ces peuples, il n'y avait que perte du gouvernement propre; mais il se trouvait similitude de religion, de langage, de civilisation, égalité de droits civils et politiques; un Américain pouvait parvenir aux honneurs et aux grades de l'Espagne, comme un Polonais et un Italien à ceux de l'Autriche, de la Prusse, ou de la Russie; mais en Grèce, aucun de ces avantages n'appartient aux sujets des Turcs : tout est barrière ou séparation entre le Grec et le Turc; religion, mœurs, langage, droits civils et politiques, le Grec est exclu de tout. Si le Turc

l'emploie, c'est comme un instrument propre à soulager sa paresse ou son ignorance; son existence ne lui appartient même pas; elle n'est que *permissive*, calculée sur l'intérêt du maître, comme celle de la plante, en vue de la récolte qu'il en attend. Et cette vie, quelle est-elle encore? Une carrière d'outrages, de dangers, d'exclusions. La Grèce est une cité qui refuse tous les droits à ses habitans, et qui généralise sur toute la population l'état qu'en eurent jadis une partie, les Ilotes. Pour les Grecs, sur eux, autour d'eux, tout rappelle la dégradation de leur condition : les Grecs sont donc le plus infortuné des peuples assujettis par la conquête; ils doivent ressentir d'autant plus vivement leur situation, qu'ils sont tombés de plus haut, et chacun de leurs souvenirs est fait pour renouveler une douleur. Lord Erskine, ce juste appréciateur de tout ce qui honore et constitue le cœur et l'esprit humain, n'hésite pas à placer la condition du Grec au-dessous de celle du nègre, esclave de l'Europe. En effet, l'un est doué d'une intelligence et d'un développement de facultés qui n'appartient pas à l'autre; il a devant lui l'histoire entière, qui lui parle un langage auquel le nègre n'a ni droit ni prétention; le Grec perd tout sans compensation dans sa condition,

le nègre transplanté parmi des hommes civilisés peut y trouver des dédommagemens, si toutefois il peut en être pour la perte de la patrie et de la liberté. Cette pensée d'Erskine est juste, digne d'un des plus brillans organes que la justice ait comptés sur le sol de l'Angleterre, et à laquelle il en a joint une seconde, faite pour servir de couronne à la première, lorsqu'il a déclaré que c'était aux seules victimes de plusieurs siècles de cette barbarie, qu'il appartenait d'apprécier les degrés de la légitimité de leur insurrection contre d'incorrigibles et féroces oppresseurs, et non point à ceux qui, défendus par une civilisation exquise contre ces affreux traitemens, prétendent fixer les devoirs comme le tarif de souffrances qui ne peuvent jamais les atteindre eux-mêmes. En effet, peut-il exister une sensation plus pénible à-la-fois pour l'esprit et pour le cœur, que celle que font éprouver les prescriptions rigoureuses de soumission à des tyrans aussi féroces qu'absurdes, par des hommes qui derrière le rempart de lois régulières et de mœurs douces, font à leurs semblables la loi rigoureuse de rester soumis à un ordre de choses dont, pour leur propre compte, ils ne voudraient pas supporter la moindre partie? Car telle est la manière d'être de ceux qui accusent les Grecs,

et qui font des vœux contre eux. Quand on ne reproche rien aux Suisses, aux Hollandais, aux Portugais, de quel droit peut-on accuser les Grecs ? Et comment seraient-ce les moindres souffrances qui fussent coupables, et les plus dures qui fussent seules criminelles ?

Maintenant le principe de l'insurrection de la Grèce est bien connu : le temps a agi et, comme à l'ordinaire, il a amené la vérité ; il a fait disparaître et évanouir tous les fantômes de révolutionnaires, de conspirateurs arrivant de l'Occident, pour faire place aux motifs réels pris dans la nature des choses qui ont amené cette grande révolution. En effet, qu'est-il besoin d'excitations étrangères, de mobiles venus du dehors, pour que l'oppression soit ressentie, pour que le grand nombre veuille s'affranchir de la domination du petit, pour que la civilisation ne puisse compatir avec la barbarie ? Est-il besoin de machinateurs, d'artistes en révolution qui viennent déployer leurs talens perturbateurs, ou suffit-il de porter un cœur humain, d'avoir un esprit d'homme, pour vouloir sortir d'un état aussi affreux ? Malgré des exemples effrayans, les révoltes ne s'étaient-elles pas succédé presque sans interruption dans ces tristes contrées, preuve certaine de leurs souffrances ?

Ces révoltes n'étaient-elles pas comme identifiées avec le sol de la Grèce ? En 1770, dans l'espérance du secours de la Russie, la Morée et plusieurs îles de l'Archipel n'avaient-elles pas arboré l'étendart de la révolte contre les Turcs ? Insuffisamment secondées par les Russes, ces provinces furent inondées de sang, les villes furent détruites, plus de soixante mille hommes furent massacrés, et vingt mille emmenés en esclavage ; car c'est de ces horreurs que se compose le droit de guerre chez les Turcs : ce sont des assassins et des destructeurs par nature. Le sang de l'homme n'est rien pour eux, il ne compte pas aux yeux de ces barbares. Tuer, brûler, détruire, est toute leur science, comme celle de ces peuplades orientales de Tartarie dont ils tirent leur origine. Ruiner dix provinces ne leur coûte rien ; ces peuples n'ont qu'un génie, celui de la destruction : et quand Genseric répondait au pilote qui lui demandait vers quelle côte il devait tourner ses voiles : *Vers celle de quelque peuple que Dieu veut punir*, ce fier et féroce vandale faisait le portrait des Turcs et l'histoire de tous les lieux qu'ils peuvent atteindre. Tout ce qui a été dit des excitations importées et des menées révolutionnaires, comme mobiles de la révolution de la Grèce, est donc entièrement

controuvé, en dehors de la nature des choses, et contraire aux faits connus.

Dans mes écrits précédens, j'ai eu lieu de faire connaître 1°. la manière dont les Turcs et les Grecs sont possessionnés territorialement sur le sol de la Grèce; 2°. les progrès de la civilisation parmi les Grecs et leur retard chez les Turcs.

Les Turcs, comme les peuples conquérans établis parmi des peuples conquis plus nombreux qu'eux, choisissent pour habitations les lieux fortifiés, soit par la nature, soit par l'art, pour compenser leur inégalité numérique avec les naturels du pays. La Grèce, coupée de montagnes, chargée de fortifications élevées par les anciens et par les modernes, tels que les Vénitiens, prête merveilleusement à ce genre d'établissement. Les Turcs ont profité de ces avantages : ils se sont établis dans ces postes, et ont abandonné les plaines et la campagne aux Grecs. C'est ainsi qu'au temps de la féodalité, le territoire avait été partagé entre les maîtres et les serfs. Les Turcs, par cet arrangement, sont pour ainsi dire, campés en Grèce; ils abandonnent le soin de la culture des terres aux Grecs : la main laborieuse de ceux-ci féconde les champs que la paresse turque laisse-

rait en friche, et que l'orgueil leur fait dédaigner : avec les Turcs, l'orgueil conduit à l'indolence, et d'autres doivent nourrir à-la-fois leur indolence et leur orgueil... Quoique maîtres dans ces contrées, les Turcs y sont si faibles qu'ils n'ont pu réduire des insurgés en petit nombre, qui vivent d'incursions faites sur eux : en Europe, si de pareilles tentatives avaient lieu, elles seraient réprimées dans quelques heures; cet état habituel de désordre n'est plus toléré que dans les pays dépourvus de civilisation, tels que la Turquie et l'Espagne, deux terres qui ont entre elles tant de traits de ressemblance. Dans tout le reste de l'Europe, ce scandale a disparu.

Quant aux progrès de la civilisation parmi les Grecs, ils sont provenus de deux causes puissantes, le commerce et l'éducation.

La guerre de 1792 éclata, la France dut abandonner le commerce du Levant. L'indolent musulman souffrait des privations sans songer à sortir de son apathie, quand les caboteurs d'Hidra et de Spezzia s'avisèrent de tenter des spéculations nouvelles : c'était un champ vaste où il n'y avait qu'à recueillir. Bientôt l'or afflua sur leurs rochers; ils construisirent de plus grands bâtimens, et leurs idées s'étendant avec leurs moyens, ils s'emparèrent peu-

à-peu du commerce de la Méditerranée ; ils remplirent les ports de l'Italie et de l'Espagne des précieuses productions de l'Asie, et allèrent échanger à Marseille les blés de la Grèce contre des draps et les soieries de Lyon : ainsi, tandis que la France entière était en armes, on cultivait pour elle les champs de Marathon et ceux de Mantinée.

Avant 1810, le commerce des Grecs était assez étendu pour nécessiter l'établissement de maisons grecques dans les principales places de l'Europe ; ils dûrent chercher à se mettre de pair avec les négocians qui traitaient avec eux, et ils envoyèrent leurs fils dans les meilleurs colléges d'Allemagne, de France et d'Italie. Ces fréquentes relations leur firent connaître les bienfaits de la civilisation, ils furent frappés de leur misérable condition ; mais n'espérant pas en sortir, ils ne cherchèrent qu'à se procurer les douceurs compatibles avec leur état : bientôt les mœurs commencèrent à se polir ; le goût de l'étude et des beaux arts se répandit parmi eux, et attendant leur bonheur du temps et de la force des choses, ils songèrent à éclairer la nation. Des colléges furent établis à Athènes, à Chio, à Rivali, à Smyrne et même à Constantinople.

Les hommes les plus recommandables se réu-

nirent pour envoyer, à leurs frais, en Europe les jeunes gens dépourvus de fortune, dans lesquels on reconnaîtrait de l'aptitude : leur éducation terminée, ils devaient revenir occuper les places de professeurs dans les colléges et être remplacés par d'autres néophytes.

On sent qu'avec de telles mesures on devait en peu d'années opérer de grands changemens. Si c'est là conspirer, c'est, avouons-le, une noble manière de le faire, et il faut supposer un génie bien supérieur dans ceux qui imaginèrent un tel plan, si l'on veut qu'ils aient tenté, par cette voie, l'affranchissement de leur patrie.

Telle était la situation des Grecs quand la paix générale, en divisant entre toutes les puissances, le commerce maritime, qui, depuis vingt ans, était le monopole d'une seule, les avertit qu'ils étaient arrivés à la dernière période de leur prospérité, et qu'elle n'avait plus désormais qu'à décroître.

La Porte, dont l'attention avait été arrêtée au dehors par le grand spectacle que venait de donner l'Europe, s'aperçut avec surprise des changemens survenus dans ses raïas; les colléges furent inquiétés, et il fut facile de prévoir leur ruine prochaine : il ne resta plus dès-lors aux Grecs qu'à choisir de retomber pour tou-

jours dans l'état d'où ils avaient voulu s'élever, ou de s'affranchir à tout prix; ils avaient appris de quel sang ils sortaient, et ils jurèrent de mourir ou d'être libres.

Un plus grand nombre de jeunes gens furent envoyés pour s'instruire dans les arts et métiers, et avant peu d'années la Grèce devait avoir ses imprimeurs et ses papetiers, comme ses publicistes, ses médecins, ses légistes, ses physiciens et ses chimistes.

Certes, voilà un plan bien combiné, digne du nom de la Grèce et du noble but pour lequel il était destiné. Jamais une pareille idée se fût-elle présentée aux Turcs, et la différence de la civilisation respective des deux peuples n'est-elle pas indiquée par cette seule conception... Les Turcs auraient procédé par violence, les Grecs fondaient leur libération sur les progrès de leur culture intellectuelle... Le premier mouvement insurrectionnel éclata, le 23 mars 1821, à Calavitra, petite ville d'Achaïe : bientôt il se généralisa... Les Turcs, surpris, environnés d'ennemis, cherchèrent des refuges dans les villes fortes; mais comme leur indolence vit de négligence, elles se trouvèrent également dépourvues de moyens de subsistance et de défense; c'est ainsi que les citadelles de

Malvoisie et de Navarreins succombèrent : la prise de ces places donna aux Grecs les moyens de se porter sur Tripolitza, qui, après des fortunes diverses, finit aussi par succomber à défaut d'approvisionnemens. Dès-lors l'insurrection prit une consistance solide : c'est là qu'on peut connaître l'étendue de la faiblesse de l'empire ottoman. Il se trouva impuissant à réprimer des ennemis sans argent, sans armes, sans accord, sans chefs constans, sans liaison entre les hommes, non plus qu'entre les idées, réduits le plus souvent à un genre de vie dont l'idée seule révolterait une armée européenne (1).

C'est sous ces auspices qu'a commencé la révolution grecque. Pour mesurer ses progrès et prévoir son issue, il est bon de comparer son état primitif avec son état actuel.

État primitif et actuel de la révolution de la Grèce.

Dans nos guerres d'Europe, de longs préparatifs devancent et facilitent l'action des guerriers. Les armées ressemblent à des caravanes armées, pourvues de tout ce que comportent

(1) Ces détails sont extraits de l'ouvrage de M. le colonel Voutier, qui a écrit ce qu'il a vu, ce qu'il a fait, et qui a aussi bien vu qu'il a bien fait...

à-la-fois l'état militaire et l'état domestique...
L'homme est assuré de soins en santé comme en maladie ; des lois humaines protègent le vaincu et le captif; toutes les parties de l'action militaire sont dirigées par des hommes de l'art, et remises pour l'exécution à des mains exercées; la hiérarchie des pouvoirs est réglée dans les camps comme dans la cité; un fort lien de subordination contient chacun dans sa place, et le fait mouvoir sous une direction à laquelle il n'a aucune interrogation à adresser.

Dans le principe de l'insurrection, rien de cela ne se trouvait en Grèce. Là, chaque soldat était un volontaire, aujourd'hui à un chef, demain à un autre, un jour dans un lieu, un autre jour loin de là. Nulle solde, nul approvisionnement de guerre ou de bouche, nul soin sanitaire, nul asile pour les victimes des combats, nulle loi pour arrêter le glaive, par-tout la mort et ses effrayantes images. En revanche, beaucoup d'insubordination, beaucoup de trahisons, de l'avidité dans les chefs et de la misère pour les soldats. Les relations les plus authentiques apprennent qu'alors beaucoup de soldats étaient armés de fusils dant les platines usées étaient fixées par des cordes ; un grand nombre d'autres avaient pour toutes armes des piques grossiè-

rement fabriquées par eux-mêmes : aussi, dans les premiers temps, les Grecs ne pouvaient-ils faire que des blocus ou des coups de main hardis sur des places qu'ils étaient d'ailleurs trop faibles pour attaquer régulièrement. A cette époque, les Grecs étaient étrangers à la science militaire, sur-tout à celle de l'artillerie. Dans le principe de cette guerre, les blocus des Grecs n'étaient respectés par aucun pavillon. De là, de fréquens rafraîchissemens pour les villes bloquées par eux, ce qui rendait leurs efforts inutiles. Les étrangers ne fournissaient aux Grecs qu'avec timidité et parcimonie ce dont ils pouvaient avoir besoin; et comme ils manquaient d'argent, ils ne pouvaient se rien procurer par la voie ordinaire du commerce. Les Grecs n'avaient alors aucun revenu fixe et assuré ; ils vivaient et payaient avec ce qu'ils prenaient à l'ennemi; aucune ville ou forteresse importante ne leur appartenait encore; ni Athènes, ni Corinthe, ni Missolonghi, ni Napoli de Romanie, ne dépendaient d'eux et ne leur offraient des abris fortifiés. Tel était, dans son début, l'état de cette célèbre mais laborieuse insurrection.

Combien n'a-t-elle pas changé de face et acquis de force ? La Morée tout entière appartient maintenant à l'insurrection grecque ; elle

est entièrement purgée des Turcs; Napoli de Romanie, ainsi que plusieurs autres places importantes, sont au pouvoir des Grecs; les Turcs n'occupent plus que quelques points fortifiés du littoral, tels que Coron, Modron, Patras : ce sont ces points que la flotte turque vient rafraîchir chaque année. Il est probable que les Grecs pourvus d'armes comme ils le sont, comptant des officiers expérimentés et des troupes aguerries, assiégeront régulièrement ces villes, ils en auront le temps avant que les Turcs se remettent en campagne, chose qu'ils font toujours tard. Par là, les Grecs se trouveront affranchis de la crainte de ces visites annuelles qui les inquiettent sur leurs derrières, qui divisent leurs forces et qui rendent leurs blocus inutiles. Chaque année, c'est une besogne à recommencer. La position des Grecs s'est améliorée sous les rapports militaires, financiers et politiques. La science militaire s'est unie au courage; ils se sont formés à l'école véritable, celle des combats. Les armes, les munitions abondent parmi eux, soit par la voie du commerce, soit par les prises faites sur l'ennemi : à Tripolitza, ils trouvèrent douze mille fusils, une immense quantité d'armes blanches et de pistolets. Dans vingt occasions, les Grecs ont profité des ap-

provisionnemens militaires des Turcs; dans ce moment, les armes et l'artillerie doivent être aussi communes parmi les Grecs, qu'elles le sont chez tous les autres peuples de l'Europe.

Au commencement de la guerre, les blocus des Grecs n'étaient pris en aucune considération par aucun pavillon ; cette infraction était une gêne infinie pour eux, et un précieux secours pour les Turcs. Depuis lors, les blocus sont respectés, et les lois de la neutralité sont exactement observées. Ce changement ne peut qu'être infiniment avantageux pour les Grecs ; les égards qu'on leur témoigne ont donné une autre couleur à leur action, et sans être encore entrés dans l'ordre politique de l'Europe, ils se trouvent être sortis de l'état de rebelles.

Dans la première campagne, 1821, ainsi que dans la seconde, les Grecs ne pouvaient que manquer d'argent : rien ne leur appartenait en propre. Ils passèrent la première année sans pouvoir assigner aucune solde ; dans la seconde, ils établirent une solde territoriale, mesure incommode, insuffisante et même impossible dans l'exécution; mais aujourd'hui cet ordre est changé. Les Grecs, maîtres du pays, jouissent des revenus dont les Turcs profitaient avant l'insurrection, et ces revenus ne sont pas mé-

prisables (1). Par ce changement, les Grecs ont gagné autant que les Turcs ont perdu. Ainsi, en examinant l'état comparatif des parties, on trouve que les Grecs, sous l'inspiration et par les moyens de la civilisation, ont été de progrès en progrès, et que les Turcs, étrangers à la civilisation, incapables de la recevoir, au contraire occupés de la repousser, ont été de chute en chute, et sont arrivés à un état de faiblesse qui les rend impuissans à soutenir cette lutte. L'Europe a été remplie des idées de la richesse inépuisable des trésors du sultan. Tout ce qui est dit de cet empire porte avec soi une couleur orientale, celle de l'enflure. Eh bien ! le voilà réduit pour la troisième fois, ce prince si riche, à recourir à cette ressource de l'ignorance et de la mauvaise foi, qui porte sa punition avec elle, l'altération de la monnaie. Dans ce moment, l'Espagne et la Turquie présentent un curieux et instructif rapprochement dans celui des effets du despotisme dans les deux pays : dans tous les deux, le pouvoir absolu est dans son plein et entier exercice ; dans tous les deux aussi, tout manque, et le souverain, au milieu de comman-

(1) On en trouvera le détail dans l'ouvrage de M. le colonel Voutier.

demens incontestés, ne peut obtenir un *écu* de qui que ce soit.

Cette pénurie d'argent va avoir un influence décisive sur la guerre, et voici pourquoi. Les Albanais sont les meilleures troupes de la Turquie : formés de peuplades guerrières, endurcies à la fatigue, exercées aux armes, ces corps militaires sont redoutables par eux-mêmes, et sont le fond de la force des armées turques : ce sont les Suisses de la Turquie, les anciennes bandes de la France, et les Condottieri de l'Italie ; mais si leurs services sont utiles ils ont aussi leur prix. Qui ne peut les payer ne peut les armer pour lui. Dans les trois campagnes contre les Grecs, ils ont servi le sultan à prix d'argent ; celui-ci épuisé, ils ne seront plus à lui. Les Albanais ont plusieurs fois éprouvé le poids des armes des Grecs : ils ne s'y exposeront pas gratuitement ; et comme l'argent de Constantinople ne leur arrive plus, comme les assassinats politiques en usage en Turquie pour se procurer de l'argent ne peuvent plus en rendre, cette ressource étant épuisée ainsi que toutes les autres, les Albanais ne serviront plus le Croissant contre la Croix, et les Grecs se trouveront ainsi délivrés des plus dangerenx de leurs ennemis. La Porte va se trouver réduite à l'emploi des

troupes asiatiques, espèce de soldats plus propres à dévaster le pays qu'à le défendre, et à préparer la défaite qu'à ramener la victoire. Les trois dernières campagnes sur terre ont constaté la supériorité militaire des Grecs sur les Turcs. Celles qui les suivront, si elles deviennent nécessaires, achèveront cette démonstration et le complément de la libération de la Grèce. Dans le cours de ces trois pénibles campagnes, les Grecs ont montré un courage, un dévouement, une patience que le seul amour de la liberté peut inspirer à des hommes. L'ancienne Grèce n'a rien produit de plus éclatant que le fait d'armes qui a valu aux Grecs la prise de Napoli de Romanie, et que le dévouement qui a conduit Marc Bozarri à un trépas que Léonidas et ses illustres compagnons n'auraient pas dédaigné. Sur mer, la supériorité des Grecs s'est montrée de la manière la plus éclatante. Ils surpassent leurs ennemis en habileté de manœuvres comme en composition d'équipages : la marine grecque compte dans ce temps deux cent trente-six bâtimens armés de quatre mille pièces de canon, et montés de quinze mille excellens marins : ce sont les meilleurs de l'Archipel. (*Voyez* l'ouvrage de M. le colonel Voutier.) Le matériel de la marine turque, il est vrai, surpasse

celui de la marine grecque ; les vaisseaux turcs sont d'un plus fort échantillon ; mais les équipages sont bien inférieurs à ceux des Grecs, et dans les combats, en voyant l'agilité des uns et la lourdeur des autres, on se rappelle la bataille d'Actium, dans laquelle les navires légers d'Octave brisaient les rames des pesans vaisseaux d'Antoine, et livraient sans défense à l'ennemi ces pesantes machines incapables de se gouverner. Aussi, qu'est-il arrivé dans cette guerre maritime ? Deux fois le vaisseau amiral des Turcs atteint par des brulôts lancés par des mains aussi sûres que hardies, a été englouti dans les flots : deux fois la flotte turque a cherché dans la fuite un refuge contre les volcans qui la menaçaient ; et dans la dernière campagne, si cette flotte n'a pas éprouvé des revers plus éclatans, elle n'en a pas rendu de plus grands services que celles qui l'avaient devancée sur les mêmes mers. Les marins les plus déterminés dont l'histoire ait conservé le souvenir, les Jean-Bart, les Drake, les Blake, n'ont rien tenté de plus audacieux que le capitaine George, qui a attaché le brûlot vengeur aux flancs du vaisseau qui portait l'exterminateur de Scio. Dans cette dernière campagne, la flotte turque a suivi la marche tracée pour le ravitaillement des places de la

Grèce. Cette flotte est destinée à coopérer à l'exécution du plan qui se renouvelle chaque année; les Turcs n'ont pas le mérite de son invention; il est écrit sur la carte de géographie; il sort de la nature même des choses; il consiste à pénétrer dans le golfe de Patras, à jeter des troupes sur les derrières de celles qui défendent les défilés qui séparent la Morée du reste de la Grèce, et à menacer la Morée. Par cette manœuvre, les corps opposés aux Turcs qui viennent par la Béotie et l'Étolie, pour éviter d'être coupés sont obligés de se replier. Alors les Turcs, franchissant les montagnes abandonnées de leurs défenseurs, descendent dans la Morée et s'y réunissent avec les corps venus de Patras. Ce plan est excellent comme tout ce que fait la nature, et ici tout le mérite lui appartient : de la part des hommes, il n'y a que celui de ne pas fermer les yeux à une indication aussi claire; il est si évident, que les Turcs eux-mêmes ne s'y sont point mépris. Il a fallu toute leur malhabileté, pour que les Grecs ne périssent point par là; mais telle est la grossière ignorance de ces hommes, qu'avec de pareils avantages ils n'ont su qu'enterrer deux armées là où les Grecs avec d'autres ennemis devaient trouver un tombeau inévitable. Du tableau qui vient d'être

tracé, il suit : 1°. que l'insurrection grecque est pourvue des moyens militaires, financiers et politiques qui manquaient à son début ; 2°. qu'elle a acquis une supériorité décidée sur la puissance turque ; 3°. que si la lutte est bornée entre les seuls combattans actuels, le triomphe de la révolution grecque est aussi certain que prochain, et durable. Puisse le Ciel accorder l'accomplissement à d'aussi heureux commencemens ! Puisse-t-il ne pas laisser étouffer ce qu'il a permis de naître !

Intervention et médiation.

Mais sur cet horizon si pur et si serein, apparaît dans le lointain un nuage ; et comme on voit du haut des montagnes fondre sur les campagnes d'épais nuages, qui, des feux et des torrens sortis de leurs flancs, engloutissent et détruisent les espérances du printemps et les travaux du laboureur ; de même tout cet édifice de courage, de gloire, de patriotisme, peut disparaître à la voix et sous les coups du pouvoir qui régit l'Europe, et qui a déjà, par une voie ou par une autre, fait repasser plusieurs peuples d'un régime de liberté à celui du pouvoir absolu que cette liberté avait effacé. Aujourd'hui sur le Continent tout se décide par la

Sainte-Alliance. En général, la liberté ne lui plaît guère, et ne s'harmonise pas avec le pouvoir absolu militaire qui fait le fonds de son gouvernement. La Grèce a de la force de reste contre la Turquie seule, mais elle n'en a aucune contre la Sainte-Alliance, pas plus que Naples et l'Espagne n'en ont eu contre l'Autriche et contre la France. Le sort de la Grèce dépend donc en dernier résultat des plans de la Sainte-Alliance; je suis loin d'en rechercher la nature non plus que le mode ou l'époque de son action. Peut-être même parmi elle n'y a-t-il encore rien d'arrêté à cet égard : je dois donc me borner à examiner le droit et les conséquences de son intervention ou de sa médiation, deux choses qu'il faut bien se garder de confondre. Lorsque la Sainte-Alliance s'est déclarée contre les révolutions de Naples, du Piémont et de la Péninsule à quel titre l'a-t-elle fait? Quels motifs a-t-elle invoqués? Le scandale et les dangers des insurrections militaires, la privation de la liberté chez le prince, réduit, du moins en apparence, à sanctionner les actes d'une volonté étrangère à la sienne. La Sainte-Alliance a déclaré un pareil ordre de choses scandaleux, attentatoire à la dignité des trônes, et subversif de l'ordre social. Rien de pareil ne se représente dans la révolu-

tion grecque : ce ne sont pas des soldats qui se révoltent contre l'autorité qui les régit, mais un peuple conquis par la violence, qui cherche à rentrer par la même voie dans ce qu'il a perdu. Les Grecs n'ont point attenté à la liberté du sultan, seulement ils lui demandent de leur rendre la leur. Dans les pays où la Sainte-Alliance est intervenue, il y avait entre les gouvernans et les gouvernés similitude de culte, de langage, de civilisation. Tout sujet pouvait avoir part aux honneurs et au gouvernement : en Grèce, au contraire, tout est différence et exclusion. Un peuple conquis, sans droits civils ou politiques, assujetti aux plus affreux traitemens, cherche à briser le joug d'où découlent tous ses maux, et qui ne peuvent finir qu'avec lui.

Il existe donc une différence immense entre la révolution de la Grèce et celles contre lesquelles la Sainte-Alliance s'est déclarée. Aucun des motifs qu'elle a allégués contre celles-ci ne peut être objecté à celle-là : il a été plus que démontré que cette révolution n'était point l'effet de manœuvres révolutionnaires, mais le produit nécessaire et inévitable de la différence morale des deux populations, l'une croissante en civilisation, et l'autre comme stagnante dans la barbarie : de plus quel serait l'effet de

cette intervention ? Rendre la Grèce à ses oppresseurs, ou bien la conquérir et sur les Grecs et sur les Turcs. Si c'est la remise pure et simple de la Grèce entre les mains des Turcs comme celle de Naples et de Madrid à leurs anciens maîtres, quelles en seront les suites ? Ceux qui auraient fait cette remise, en auront-ils prévu toutes les conséquences ? Voudraient-ils se charger de leur responsabilité ? Après tous les embarras que leur donne l'Espagne, voudront-ils prendre encore sur eux ceux de la Grèce ? Ce qui a été fait à son égard, rien que par le refus de secours, n'est-il pas déjà un pesant fardeau, et la Sainte-Alliance voudra-t-elle qu'il pût être dit que toute liberté, même la plus légitime dans son principe, la plus irréprochable dans ses effets, est incompatible avec elle... Non, cela ne peut être, parce que cela répugne trop à la justice et à l'humanité. Quant à la conquête de la Grèce, elle porte avec elle les conséquences les plus graves pour le système pacifique que les puissances conquérantes mettent tant de prix à maintenir. Comment en disposer ? sous quelle forme ? en faveur de qui ? Comment compenser ceux qui resteraient en dehors du partage ? C'est une hydre de difficultés, et de malheurs pour l'Europe.

Reste donc la médiation.

Ici deux choses sont à considérer avant tout.

1°. Le déplaisir que la révolution de la Grèce a occasionné aux puissances européennes : elle a exposé leur système pacifique à faire naufrage ; car la guerre amenant l'intervention de la Russie, les ombrages contre son extension forçaient les autres d'entrer en lice : or, c'est ce qu'elles veulent éviter à tout prix... De là les marques de mauvaise volonté que les puissances ont données à la Grèce.

2°. Le déplaisir que les puissances ont aussi éprouvé des excès auxquels les Turcs se sont portés contre les Grecs. La justice, qui fait apprécier les vues politiques des puissances, doit s'étendre à l'appréciation de leurs intentions comme humanité. Il n'était pas besoin de documens officiels pour n'en pouvoir pas douter : tout prouvait qu'elles avaient intervenu d'une manière active auprès du divan, pour le ramener à l'égard des Grecs aux procédés en usage parmi les peuples policés. Les agens français et les chefs des forces françaises dans le Levant ont donné, dans un grand nombre d'occasions, des preuves de la plus honorable sollicitude à remplir, à cet égard, les intentions de leur gouvernement, comme à satisfaire à leurs

propres sentimens, qui, même sans les prescriptions légales, les auraient portés à s'interposer en faveur des victimes de ces cruels débats... Ces préliminaires bien entendus, il reste à examiner la nature et les effets de cette médiation, quelle serait-elle? Replacer les Grecs sous la domination turque, avec des conditions garanties par les puissances? Mais ici que de réflexions se présentent... Qu'est une garantie pareille? A l'égard de qui se rend-on garant? Quand et comment la garantie sera-t-elle exercée? C'est avec raison que lord Erskine a dit que dans l'état des deux populations réunies sur le sol de la Grèce, la cohabitation entre elles était devenue impossible : trop de haine les sépare : il faut la Grèce aux Grecs sans Turcs, ou bien aux Turcs sans Grecs; le partage est désormais impossible... Toutes les garanties et les médiations n'apaiseront ni ne contiendront des passions trop aigries, pour rester sans action, et quand de nouveaux excès plus horribles peut-être que les précédens, auront eu lieu, à quoi les médiations auront-elles servi aux victimes? Dans des questions de cette nature, il faut bien s'entendre, et voir à qui on a affaire : si c'est avec des hommes soumis aux lois reconnues de la civilisation, la médiation peut

être de quelque valeur ; si elle porte sur des hommes étrangers à toutes les règles de la civilisation, à la voix de l'humanité, à celle de la raison, alors quelle est la valeur réelle de la médiation ? Ne porte-t-elle même pas sur une base d'inégalité ? Ainsi, dans le cas présent, la médiation aurait tout son effet pour les engagemens des Grecs, sur lesquels, en leur qualité d'hommes civilisés, on peut compter ; mais elle ne renfermerait aucune garantie à l'égard des Turcs, qui ne le sont pas : quand ceux-ci, dans leur fureur brutale, auront recommencé leurs horribles excès, à quoi la médiation servirait-elle aux Grecs qu'elle aurait eu l'intention d'en préserver ? Faudra-t-il que les puissances se tiennent toujours dans une attitude menaçante pour en imposer à ces barbares ? Mais si des contestations surviennent entre ces mêmes puissances, alors que devient la médiation ? Et ce n'est pas tout : une médiation est un partage de la souveraineté. Reconnaître un protectorat étranger à l'égard des sujets, est abdiquer le pouvoir en sa faveur... Ce qu'aucun état n'admettrait par principe politique, l'orgueil ottoman l'admettrait-il ? Combien n'a-t-il pas déjà réclamé contre les garanties que le malheur des guerres l'a forcé de reconnaître en faveur de la Russie

à l'égard des Grecs? Cependant ces garanties avaient un objet borné: que serait-ce quand elles devraient s'étendre à toutes les parties de la vie de la Grèce? On voit jusqu'où le délire de l'orgueil peut porter l'entêtement chez ces barbares : leur destinée est dans les mains de l'empereur Alexandre; ils doivent à sa magnanimité d'exister encore; ses armées sont rassemblées sur leurs frontières. Un état aussi critique a-t-il pu leur faire évacuer la Valachie et la Moldavie? A-t-il fait, de la part des Turcs, apporter quelque modération dans leurs procédés à l'égard des Grecs, déjà placés sous la sauvegarde de la Russie? En combien de détours, tantôt humble, tantôt superbe et astucieuse, leur politique n'a-t-elle pas égaré les négociateurs? Qu'a-t-on obtenu d'eux? N'ont-ils pas eu l'air de se jouer de la diplomatie si raffinée de l'Europe, et tout grossiers qu'ils sont, n'ont-ils pas fini par rester les maîtres du terrain? car enfin qu'ont-ils cédé? La médiation n'est donc qu'une illusion sans effets certains, pleine de dangers pour les Grecs, vide d'obligations pour les Turcs, inquiétante pour les puissances et trop pénible pour l'orgueil turc, pour pouvoir être adoptée. Tout porte donc à dire qu'une seule chose est raisonnable, *laisser*

les combattans vider leur querelle entre eux seuls... Quant aux suites du combat, c'est une considération d'une autre nature, et que la Grèce doit se préparer à arranger de la manière la plus compatible avec l'ordre qui prévaut en Europe : elle a devant les yeux l'exemple de l'Espagne, qui, par un point d'honneur hors de saison, vient de perdre sa liberté. La révolution de la Grèce renferme deux choses qu'elle ne doit pas exposer à périr : 1°. ce qui est pour elle, c'est-à-dire d'être affranchie du joug des Turcs; 2°. ce qui est bon à l'Europe, c'est-à-dire la formation d'un état capable de défendre les approches de la Méditerranée contre la puissance du Nord. Sous ce rapport, la révolution de la Grèce se présente à l'Europe comme une bonne fortune envoyée par le Ciel pour lui donner un rempart dans sa partie la plus faible. En considérant la question de ce point de vue, on ne peut comprendre les contrariétés que l'Europe oppose à la Grèce, les dégoûts qu'elle lui montre, car la révolution de la Grèce fait les affaires de tout le monde. Si à ces considérations on joint celles de l'accroissement du commerce de l'Europe, par celui de la population et de la civilisation dans cette vaste et belle contrée, on verra quel intérêt a l'Europe au succès de la

de la révolution. Aujourd'hui l'Europe est tout au commerce, à son extension, à la recherche de nouveaux débouchés. La Grèce vient les offrir, et pourquoi les refuser si près de soi quand on va les chercher si loin? Pourquoi les négliger en Grèce, quand on va les demander à l'Amérique et à l'Inde?

Je sais, et le monde en a retenti, de combien d'inculpations odieuses on a chargé les Grecs. Combien d'augures sinistres ont été tirés de ce que l'on s'est plu d'appeler leur dégradation! Eh quoi! parce qu'un ressort a été long-temps comprimé, il aura perdu la faculté de se relever? Parce qu'un peuple a été long-temps opprimé, il faudra qu'il ait perdu jusqu'à la faculté de ressentir le poids des chaînes, et celle même de vouloir remonter à la dignité de l'homme et à ses droits de liberté? La Grèce, il est vrai, a depuis long-temps comme disparu aux regards des hommes; depuis long-temps elle est absorbée dans les vastes possessions de cette peuplade barbare qui a englouti tant d'autres nations et couvert de ruines tant de contrées fameuses. Sans doute, aucun peuple n'a eu une destinée plus cruelle, plus propre à effacer un caractère national, que celui qui a subi pendant dix siècles le joug tour-à-tour féroce, superstitieux et sophistique

des empereurs de Constantinople, que celui qui a dû prêter son territoire aux incursions alternatives des barbares de l'Asie, et des légions de l'Occident poussées par un zèle aveugle vers la Palestine, et qui, de chute en chute, a fini par tomber sous le cimeterre ottoman, pour vivre dans l'abjection, dans la crainte, hors de tout principe d'émulation, et de motifs sensibles de relever sa triste existence, tant ses fers étaient solidement rivés. Sans compter autant de siècles d'esclavage que les Grecs, cependant les nègres en comptaient assez pour être considérés comme incapables de la liberté politique : dans ce moment, ne montrent-ils pas au monde étonné un peuple qui s'élève graduellement du fond de la servitude au niveau des autres peuples ? pourquoi donc le Grec seul serait-il exclu de la faculté de se régénérer ? Exister moralement une seconde fois est moins difficile que d'arriver à ce genre de vie pour la première fois. Quand on peut se rappeler de la plus glorieuse origine, compter les siècles par les noms de ses héros et par les prodiges du génie, il ne faut plus que de la mémoire et de la volonté : comment ont commencé tant de peuples qui ont donné des lois au monde ? Qu'étaient les brigands de Romulus, les femmes des Sabins ? Cependant

n'est-ce pas de cette source que sont sortis les Scipion, les Caton, les César, les Lucrèce et les matrones romaines, modèles éternels des vertus de leur sexe? Qu'étaient ces Arabes qui, se précipitant tout-à-coup du fond de leurs déserts brûlans, presque inconnus au monde, l'ont étonné par la rapidité et l'éclat de leurs victoires, et qui ont soumis l'Asie, l'Afrique et une partie de l'Europe? Qui peut autoriser à désespérer d'une nation? Le plus petit incident suffit pour la réveiller, pour faire revivre ses vertus endormies et pour la faire passer de l'asservissement au commandement. Deux fois la France, sous Charles V et Charles VII, a fourni l'exemple de ces restaurations inattendues. A la voix d'une femme inconnue, elle rentra dans les routes glorieuses dont elle s'était écartée. Dans ces derniers temps, l'Espagne n'a-t-elle pas été comme rechercher au fond du tombeau de ses pères cette indomptable énergie qui semblait ensevelie sous les derniers remparts qu'elle avait repris aux Africains? Qu'étaient ces Américains que nous voyons à leur tour traiter les soldats de l'Espagne comme ceux-ci avaient traité leurs pères? Quelle est l'échelle de dégradation sur laquelle on peut mesurer la vie morale et l'anéantissement d'un peuple? A quelles règles cette éva-

luation est-elle soumise ? Les vices d'un peuple ne sont presque toujours que ceux de sa condition : changez-la, il va changer avec elle ; ses vices ne lui appartiennent point en propre, ils lui sont inculqués par ses institutions. Peut-on s'étonner que des hommes voués aux opprobres, séparés de toute occupation honorable, vivant dans la crainte, peu assurés de la vie, encore moins de la fortune, tombent dans une dégradation apparente ? Celle des Parias de l'Inde, des Israélites sur toute la surface du globe, a-t-elle d'autre principe ? Mettez ces hommes dans une autre condition, ils en prendront l'esprit et s'élèveront à son niveau. Pour apprendre aux hommes à se respecter eux-mêmes, il faut commencer par leur témoigner du respect : à la longue, les hommes ne sont que le résultat des institutions qui les régissent : quand elles les écrasent, ils paraissent rapetissés ; mais quand ils se redressent sous leur poids, alors il est évident que la vitalité existe chez eux, que la dégradation n'est qu'apparente et qu'elle va cesser. C'est ce qui se manifeste chez les Grecs. Depuis quatorze cents ans, ils sont esclaves de maîtres soit naturels, soit étrangers ; enfin la civilisation s'est fait jour parmi eux, ils se réveillent, ils se rappellent de leur ancienne existence, ils aspirent à la re-

prendre, ils font les plus héroïques sacrifices pour y parvenir. Ces efforts mêmes ne sont-ils pas la preuve que la dégradation n'existait pas, et que pour eux le retour à une meilleure vie a déjà eu lieu? Mille faits d'armes éclatans, les rivages de Tschmé et de Scio, les murs de Napoli répondent à ces accusations, et les alarmes du divan proclament assez que dans ses ennemis il n'a pas trouvé des hommes dégradés. Dans les guerres telles que celles qui se font contre des Turcs, il est inévitable que des ennemis si féroces, si étrangers à toutes les lois de l'humanité et de la civilisation, ne portent leurs adversaires à de terribles représailles. Des actes de cette nature peuvent avoir eu lieu de la part des Grecs, mais la justice exige de tenir compte de la nature des ennemis qu'ils avaient à combattre, des sévices qu'ils avaient à venger, et si les Turcs les ont quelquefois trouvés barbares, cette barbarie même n'était-elle pas leur propre ouvrage, et la suite de la dégradation dans laquelle ils les ont tenus? Comment la douceur des mœurs suivrait-elle des siècles d'esclavage et de mauvais traitemens? Sans doute il faut détester les excès, de quelque main qu'ils viennent, tout garantit qu'ils n'auront appartenu qu'à l'aurore de la liberté des Grecs, qu'ils ne souil-

leront plus l'héroïque carrière dans laquelle ils sont entrés et qu'à mesure que les Grecs affermiront parmi eux l'empire des lois, ils feront mieux respecter la première de toutes, celle de l'humanité.

Dans des écrits antérieurs à celui-ci, j'ai cherché à faire connaître de quelle importance il est pour l'Europe de tirer de la révolution grecque tout le parti que sa position exige, et que l'occasion la plus favorable, comme la plus inattendue, vient lui offrir... Quel est dans ce temps, d'après sa nouvelle formation, le premier besoin politique de l'Europe? Il faudrait s'aveugler volontairement pour ne pas le voir : n'est-ce pas de donner des barrières à la puissance russe... Depuis cent ans, le mouvement croissant de cet empire ne s'est pas ralenti un seul instant; il a grandi par les obstacles mêmes qu'on a voulu lui opposer. De proche en proche, comme un fleuve qui ronge ses bords, il a fini par engloutir tout ce qui le bornait depuis le pôle et le fond du golfe de Bothnie jusqu'au Caucase et à la mer Noire. Après avoir enlevé à la Suède encore puissante et rayonnante de l'éclat de Gustave Adolphe la Livonie, l'Esthonie, à la Pologne la Courlande et une partie de ses provinces, à la Tur-

quie Azoff et Oczakow, elle a fini par prendre à la première la Finlande, à la seconde son ancienne capitale avec les provinces environnantes, à la troisième la Crimée, une partie de la Moldavie, et en dernier lieu la Bessarabie; elle est ainsi arrivée jusqu'au Danube : certes, voilà de rapides et immenses accroissemens, et où s'arrêteront-ils? L'ambition des individus peut connaître des bornes, des temps d'arrêt; la modération, comme moyen de gloire, peut même les tenter, c'est une nouvelle manière de se grandir personnellement; mais les États ne connaissent pas cette espèce d'ambition, ils ne ressentent que celle du pouvoir : la première est partagée entre trop de têtes pour être recherchée par l'ensemble de l'association : pour elle le pouvoir seul se fait sentir à ses effets, qui sont toujours certains : les hommes en masse veulent toujours ce qu'ils peuvent; les peuples sont toujours en marche, et ne s'arrêtent que devant les barrières qu'ils sont impuissans à franchir. C'est ainsi qu'il faut juger l'avenir de la Russie à l'égard de l'Europe : le caractère du souverain arrête dans ce moment l'essor de la nation; il peut croire n'avoir pas besoin d'ajouter à sa puissance, et après avoir fait beaucoup pour la gloire de son peuple et

pour la sienne propre, il peut se regarder comme autorisé à voiler l'excès même de cette puissance ; mais ces ménagemens magnanimes n'ôtent rien au fond même de cette puissance, ainsi qu'à ses dangers : bien plus, elle se fortifie dans le repos, et par l'introduction de la civilisation. La Russie s'initie journellement aux arts et à toute la culture intellectuelle qui n'avaient encore appartenu qu'aux Européens, la science militaire sur-tout s'élève chez elle au niveau de ses plus hauts progrès dans le reste de l'Europe. C'est dans la partie méridionale de l'empire, celle qui avoisine la Turquie, que se font les grandes améliorations ; avec le temps, la force principale de la Russie sera dans cette région : le climat, le sol, les grands fleuves, attireront la population vers cette zône. Qui sait si quelque jour, la cause qui fit fonder Pétersbonrg, agissant dans un ordre inverse, ne fera pas porter du nord au midi le siége de l'empire ? Quand Pierre jeta les fondemens de sa ville, c'était par opposition à la Suède alors sa rivale, et pour familiariser les Russes avec la mer ; mais aujourd'hui la Suède a perdu son importance, soit réelle, soit relative, à l'égard de la Russie ; la mer Noire et la Méditerranée sont bien plus afférentes à

la navigation que la Baltique, que six mois de frimas rendent inabordable pendant la moitié de l'année : il est donc évident que dans peu la Russie ne peut manquer de faire un grand effort sur le midi de l'Europe, pour se frayer une route vers les contrées où brillent à-la-fois le soleil et l'or ; mais là commencerait l'envahissement général de l'Europe : elle n'est pas assez forte pour réprimer le colosse du Nord, dont les pieds sont encore attachés à la terre, que serait-ce quand il pourrait déployer librement ses bras depuis la mer Blanche jusqu'à la mer Méditerranée, joindre les richesses d'un vaste commerce aux produits d'un sol sans bornes, et faire ainsi trouver à sa population les moyens de s'enrichir et de se multiplier ? Or pour arrêter ce débordement imminent, et je dis imminent, parce que quelques jours de plus ou de moins ne sont rien dans la vie des peuples, et parce que des événemens inattendus, comme il en arrive tant, peuvent hâter le développement de ce qui repose dans la nature des choses ; pour l'arrêter, dis-je, puisqu'il n'y a rien de préparé, rien de réellement existant pour cela, n'est-il pas trop heureux qu'au moment du besoin, il ait éclaté un événement tel que celui de la Grèce, qui vient offrir ce que sans

lui, on n'aurait jamais pu créer? Il semble que ce soit le bon génie de l'Europe, qui, gardien vigilant, ait suscité cette insurrection pour fournir à son client les élémens d'une force auxiliaire dans le point où elle s'en trouvait le plus dépourvue. A l'ouverture de cette querelle, les cabinets de Vienne et de Londres eurent l'air de fonder quelques espérances sur la virilité de la Turquie, l'expérience n'a pas tardé à démontrer son impuissance, et l'impossibilité de tirer aucun avantage de la conservation d'un peuple impénétrable à la civilisation; et ce n'est plus que par l'égalité dans la civilisation que les peuples peuvent se balancer, et qu'on doit les apprécier : tout inférieur en civilisation est évidemment inférieur en puissance, suivant les degrés de cette infériorité sociale... Dans cette position, n'est-il pas trop heureux qu'il se forme dans le midi de l'Europe un état peuplé d'hommes civilisés, actifs, braves, spirituels, et que cet état soit enfermé dans une enceinte fortifiée par la nature, de manière à ne lui donner à garder qu'un seul front d'attaque, le Danube, barrière imposante par elle-même. Toute la Turquie d'Europe doit former le nouvel état de la Grèce; c'est dans la plénitude de ce cadre qu'elle sera tout-à-fait utile à

l'Europe. Cette position est admirable, couverte par deux mers et par des îles dont l'assiette est forte et la défense facile : de plus, cette position éloigne de la Grèce tout ombrage d'ambition, car elle ne peut être ni conquérante, ni conquise, avantage immense dans les affaires; car par là il n'y a lieu à aucun des ombrages que peut autoriser la possibilité de remplir des vues d'intérêt personnel. Le territoire, par sa configuration, admet la croyance à la bonne foi et au désintéressement.

Dans cet ordre de choses, Constantinople cesserait d'être la capitale de l'empire turc : il a dû l'être, comme il fut celle de l'empire grec, à cause de la possession de la Grèce; mais la séparation de celle-ci forcerait les Turcs à porter leur capitale dans l'intérieur ou sur les rivages de l'Asie Mineure. Le temps actuel dispense de la sollicitude qui affectait Joseph et Catherine sur l'attribution future de ce point culminant de l'empire ottoman : il est bien évident que cette cité est vouée à la destruction de la part d'hommes effrénés, qui, affamés de pillage, étrangers à tout calcul, à toute impression sociale, et qui rentraient pleins de joie dans leurs déserts, pourvu qu'ils eussent les mains pleines des dépouilles de leurs concitoyens : les Turcs

ne sont propres qu'à cela. Si quelque miracle sauvait cette malheureuse cité des fureurs de ses féroces défenseurs, privée de la présence de son gouvernement, elle perdrait toute importance, et dans un court espace de temps, ses ruines, tristes rivales de celles de Troyes, feraient de nouveau dire au voyageur : *Ibi Troja fuit!*

Tel est le résultat, l'avenir vraiment européen que la politique découvre dans la révolution de la Grèce, et dont la vue nette rend si pénible le spectacle des dégoûts que l'Europe lui témoigne. Tout en applaudissant au sentiment d'humanité qui porte les cabinets à proposer des garanties pour la sûreté des Grecs, on ne peut s'empêcher de déplorer qu'une question aussi féconde en résultats, qu'on peut dire indispensables pour l'Europe, soit rapetissée et comme étranglée à ce point. On entend dire qu'il faudra laisser la Morée aux Grecs puisqu'ils l'ont conquise, qu'ils y sont les plus nombreux et les plus forts. Cela peut être bon pour les Grecs, et encore pour combien de temps? Mais à quoi servira à l'Europe ce petit état de la Morée? Au contraire, il deviendra pour elle un sujet continuel d'inquiétudes ; car il faudra le soutenir contre les Turcs, de manière à ce qu'on en ait tous les inconvéniens sans aucun avantage.

La pensée mère de cet article, celle de la formation d'un grand état grec avec la totalité des possessions turques en Europe, est donc la seule vraiment utile, parce qu'elle est la seule européenne. Ceci est une question d'état au premier chef, qu'il faut avoir le courage d'envisager dans toute son étendue; qui, comprise dans ses rapports généraux, renferme les plus grands avantages, et qui, bornée à des limites étroites, reste dans le cercle des intérêts privés.

Dès long-temps cette pensée, comme avantage politique de l'Europe, nous a frappé, et, à ce titre, nous n'avons pas balancé à la présenter. La conviction de ces avantages nous a engagé à les rappeler dans cet article : nous ne craignons pas de le dire, si quelque chose pouvait faire envier la position des dépositaires des grands pouvoirs de l'Europe, ce serait pour être à portée de réaliser un plan auquel tant de sortes de biens sont évidemment attachées.

CHAPITRE XLIV.

L'Amérique.

Voici le grand objet vers lequel sont tournés dans ce moment les yeux et les vœux de l'Europe. Il semble qu'elle ait cessé de s'occuper de son propre sort, qu'elle se considère comme placée sous une espèce de fatalité dont l'Amérique n'a pas encore été atteinte. On croit lui entendre dire : *Rome n'est plus dans Rome!* Que de chemin fait en trois cents ans! Découverte, repeuplée, façonnée par l'Europe, encore son esclave il y a dix ans, aujourd'hui non-seulement l'Amérique est entrée en possession de la liberté, de plus elle est le refuge de la liberté elle-même; chez elle sont plantées des colonnes d'Hercule que ne franchira pas le pouvoir absolu. On voit l'Europe jeter des regards inquiets sur ce pays, comme se demandant s'il saura conserver ce bien, mieux qu'elle-même n'a su le défendre.

C'est sous ces grands rapports que se présente la question de l'Amérique. Il y a peu d'années,

cette question était simple, elle se bornait à l'indépendance avec l'Espagne, aujourd'hui elle est triple, car elle est à-la-fois d'indépendance avec l'Espagne, d'indépendance avec l'Europe, et de sociabilité; c'est-à-dire de mode de gouvernement.

Il y a huit ans que je proposai la formation d'un congrès pour aviser aux moyens de mettre un terme à la guerre, qui, en désolant l'Amérique, privait l'Europe des avantages de son commerce, commerce qui ne peut valoir que par l'état de paix, et par une assiette fixe dans le gouvernement de ce pays. Aujourd'hui nous sommes loin de ce point : s'il est question de congrès, c'est comme à Vérone et à Troppau; mais les sujets de ce congrès ne sont pas placés comme l'étaient ceux des premiers, et les barrières qui les couvrent ne sont pas aussi aisées à franchir que les rivières ou les humbles collines de l'Europe. Pour exposer avec clarté et méthode les événemens qui ont eu lieu en Amérique pendant les années 1822 et 1823, il faut la parcourir et suivre pour ainsi dire sa géographie. Je commencerai par les États-Unis. Ils ont occupé jusqu'ici une place à part dans le monde américain : religion, gouvernement, langage, filiation, occupations, tout les séparait du reste

de l'Amérique catholique, espagnole ou portugaise, tout entière sujette de l'Europe... La révolution qui l'en a séparée, l'a rattachée aux États-Unis sous deux rapports : 1°. l'indépendance avec l'Europe ; 2°. l'adoption du gouvernement républicain. Les États-Unis ont précédé les autres parties de l'Amérique dans cette double carrière, et comme ils sont ses aînés, c'est par eux que je vais commencer.

Amérique du nord, ou États-Unis.

Dans le cours des années 1822 et 1823, les États-Unis n'ont compté que deux grands événemens, la reconnaissance des républiques de l'Amérique du sud, et le discours du présisident à l'ouverture du congrès, 2 décembre 1823.

Antérieurement à ces deux faits, il s'en était passé un autre d'une grande importance pour les États-Unis, celui de la réunion des Florides ; cette acquisitiou a complété le cadre de leur territoire, et comblé l'intervalle qui séparait la Louisiane des anciens états de l'Union, et tout ce qui améliore la position de la Louisiane est d'un grand intérêt pour eux, car c'est chez elle que se trouvent les débouchés des provinces situées dans l'intérieur des terres et le rendez-

vous de tous les fleuves qui les parcourent. La réunion des deux possessions, celle de la Louisiane et des Florides assure aux États-Unis la supériorité dans le golfe du Mexique, supériorité dont il faut calculer la valeur par l'avenir du commerce entre les deux mondes, qui ne peut manquer de fixer son siége dans le golfe du Mexique. Les Florides, enclavées entre la Louisiane et les États-Unis, ne pouvaient pas échapper à ces derniers : ce sont de ces convenances sur lesquelles les peuples ont toujours les yeux ouverts, et dont ils finissent par s'assurer à tout prix. C'est ce qui a eu lieu de la part des États-Unis à l'égard de l'Espagne. Cet état, qui possède pour ne pas user, que l'on ne rencontre que comme un embarras ou comme un membre mort, fait pour allanguir ou pour empêcher toute action qui se rapporte à lui, dans la guerre qu'il a poursuivie avec tant d'infortune contre ses colonies d'Amérique, avait fait éprouver des dommages au commerce des États-Unis : le gouvernement d'Espagne a trop peu de force pour discipliner ses sujets, et à leur tour ceux-ci sont trop indisciplinables pour se soumettre aux prescriptions raisonnables de leur gouvernement : dès que l'intérêt leur parle, lui seul est écouté. Ainsi avaient-ils

fait à l'égard des États-Unis, et sous les prétextes que la guerre offre toujours à l'avidité, ils s'étaient fort peu gênés avec le commerce américain, et lui avaient causé de notables dommages. Les États-Unis ne savent pas plus les supporter que les causer : long-temps ils ont pressé pour une réparation ; les délais, les prétextes, les fins de non recevoir, ressources habituelles de l'inapplication et de la faiblesse pour se tirer des embarras qu'elles n'ont pas su prévenir, n'ont pas manqué de la part de l'Espagne. Les puissances européennes, en vue du maintien de la paix, avaient joint leurs exhortations aux réclamations des États-Unis, celles-ci devenaient pressantes ; néanmoins le président des États-Unis avait déclaré que les embarras dans lesquels la révolution jetait l'Espagne, l'engageaient à s'abstenir de recourir à la force, dont d'autres circonstances autoriseraient le développement : exemple admirable de modération, et qui répond aux allégations vulgaires sur la violence des mesures auxquelles, dans ces circonstances, le peuple est accusé d'être enclin à se porter. Heureusement les cortès furent accessibles à la raison ; elles sentirent fort bien qu'il n'y avait aucune proportion entre une possession sans utilité réelle, et une guerre dont

les dommages étaient certains, et dont l'influence politique à leur égard était incalculable; car il était bien évident qu'une guerre avec l'Amérique du nord mettait le sceau à l'indépendance de l'Amérique du midi, événement que les cortès voulaient retarder autant qu'il leur serait possible : en conséquence, elles autorisèrent la cession des Florides aux États-Unis. Ainsi la guerre de Colombie a coûté les Florides à l'Espagne, ainsi elle a payé trois fois cette guerre : 1°. par les dépenses en hommes et en argent qu'elle lui a coûtés sur le territoire de Colombie; 2°. par la cession des Florides; 3°. par la capitulation que l'Angleterre lui a fait aussi signer en réparation des dommages éprouvés par son commerce, dans cette guerre. La rançon consentie s'élève à vingt-deux millions; l'Espagne n'a pas de quoi la payer, et elle a affaire avec un créancier assez fort pour n'être endurant qu'autant que cela pourra lui convenir. Ainsi s'enchaînent les maux et les conséquences des fautes : on commence sans réflexion une action dommageable par elle-même; on la poursuit contre toute raison, on s'irrite contre les représentations, et quand il faut conclure, on se trouve vis-à-vis de plusieurs affaires malencontreuses, et l'on en a trois à payer au lieu

d'une seule. Par l'acquisition des Florides, les États-Unis sont à portée de protéger efficacement le commerce de leurs états du Nord avec l'Amérique du sud : il ne faut pas douter que ce commerce ne devienne immense, et il était du plus grand intérêt pour les États-Unis de ne pas rencontrer sur leur passage d'intermédiaire jaloux ou ennemi, et l'un n'est jamais bien loin de l'autre. J'insiste sur ce point, en raison de l'avenir commercial du golfe du Mexique, ainsi que du mouvement de commerce qui va s'établir entre les deux Amériques. La liberté qui ouvrira la Havane à tous les pavillons, et qui donnera à cette île une prodigieuse prospérité, ajoutera pour les États-Unis au mérite de la possession des Florides : de ce même point, ils domineront la navigation anglaise, qui, du Canada, tendra vers le golfe du Mexique, ainsi que vers l'Amérique méridionale... Les Florides sont une de ces positions dominatrices, telles qu'on en compte quelques-unes sur le globe, pareilles à Malte, au cap de Bonne-Espérance, à Ceylan, telle qu'est l'Angleterre elle-même, point isolé entre le nord et le midi de l'Europe, et qui, dans ce site inabordable, semble avoir été placée là pour intercepter la communication entre les deux divisions principales de cette

contrée. Maintenant il faudra voir si le gouvernement restauré de l'Espagne reconnaîtra la cession des Florides faite par les cortès, et si d'après le principe rigoureusement établi et poursuivi par lui de regarder comme illégitime tout acte émané de cette autorité, il en fera l'objet soit d'un refus, soit d'une nouvelle négociation : c'est au titre d'illégitimité que le gouvernement espagnol s'est refusé au paiement des emprunts dont il a eu le bénéfice; il ne peut, sans se reconnaître inconséquent, accepter aucun autre acte des cortès : qu'elles aient pactisé avec des individus désarmés, ou bien avec des états puissans, les principes et les conséquences sont les mêmes, et si l'on établit quelque différence entre les forts et les faibles, on déclare par là même que le droit n'appartient qu'à la force qui peut se faire respecter, et reste étranger à la faiblesse incapable de venger ses infractions. Ainsi pour faire prévaloir un principe, on se sera exposé à propager ce qui est propre à les détruire tous, et pour consolider sa légitimité, l'Espagne aura *détruit le droit.*

Après l'acquisition de leur indépendance propre, le plus grand intérêt des États-Unis était celui de l'indépendance de l'Amérique du sud. Que de choses pour eux comme pour l'univers

entier dans cette indépendance! Quelle vue bornée que celle qui, dans cette indépendance, n'a pas su distinguer l'affranchissement de la totalité de la colonisation européenne, et, avec elle, la plus grande révolution politique et commerciale que les annales du monde aient encore retracée! C'est une fausse pensée que celle qui attribuait aux États-Unis de la propension pour la révolution de l'Amérique, comme moyen de consolider leur propre indépendance. Est-ce donc que celle des États-Unis en a besoin, soit au dedans, soit au dehors? Par qui peut-elle être menacée? Qu'ont d'inquiétant pour eux le voisinage de la faible Espagne, et celui du Canada? L'Espagne n'est-elle pas par sa faiblesse la proie de quiconque veut l'attaquer? L'Angleterre n'a-t-elle pas à ménager le puissant voisin qui peut tomber avec toutes ses forces sur le Canada et sur Terre-Neuve, qui n'a qu'à fermer ses ports au commerce anglais pour porter la désolation et avec elle le désordre au sein même de l'Angleterre? Car il ne faut pas oublier qu'une grande partie de l'Angleterre vit du commerce avec l'Amérique : on l'a vu lorsque Napoléon eut réussi à mettre aux prises les deux peuples. D'où vinrent alors les douleurs de la population anglaise et les troubles de l'Angleterre?

L'indépendance des États-Unis est donc aussi assurée dans son code que sur ses rivages. Cette assurance nous avertit de chercher ailleurs les vrais motifs qui ont porté les États-Unis à reconnaître l'indépendance des républiques de l'Amérique méridionale.

On les trouve, 1°. dans les élémens de la sociabilité des États-Unis. Ils diffèrent de ceux qui prévalent en Europe, et qui règlent son mode général d'existence. Aux États-Unis il n'y a point de trône, par conséquent point de légitimité personnelle et héréditaire; là toute légitimité est purement nationale. L'État ne se règle sur aucun intérêt ni aucun égard de famille; toute résolution publique est pour les choses, et aucune pour les personnes. Ainsi est-il naturel de procéder sur un sol vierge d'anciennes institutions, affranchi de celles qui font la loi de l'Europe, ayant reçu d'elle ses habitans mais non pas ses codes. En partant de ce point, il était naturel que les États-Unis aperçussent la révolution de l'Amérique espagnole sous un point de vue opposé à celui sous lequel on la considérait en Europe. Les monarchies de celle-ci ne se sont point formées comme l'ont fait les États-Unis; ceux-ci trouvaient leur analogue dans la révolution américaine : lui refuser la

reconnaissance, était se démentir eux-mêmes en quelque sorte. Les colonies espagnoles se trouvaient au même point d'où les États-Unis étaient partis il y avait quarante ans : la date était trop fraîche pour être effacée des esprits, et méconnaître leur indépendance, de la part des États-Unis était reculer devant leur propre image.

Mais fidèles aux principes de la justice la plus rigoureuse, les États-Unis ont évité de mettre rien du leur dans la querelle de la métropole avec ses colonies ; la plus impartiale neutralité a été observée par eux ; ils ont su attendre que les choses fussent arrivées à ce point qui donne ouverture à un autre droit, le droit social ; car outre le droit privé d'homme à homme, de peuple à peuple, il existe un droit général de sociabilité qui lie entre elles toutes les parties des associations humaines comme les droits privés lient réciproquement les individus. Ce droit se rapporte tout entier à la conservation de la société générale, qui surpasse en intérêt celle de chaque société particulière, ainsi qu'au maintien des relations indispensables entre elles : il légalise l'état d'une société qu'on ne peut plus changer, soit à cause de sa force propre, soit à cause de la faiblesse de l'ancien possesseur. En suivant

cette ligne, les États-Unis ont rattaché leur conduite aux principes généraux et essentiels des sociétés humaines, qui font une loi d'accepter ce que la force des choses a établi. L'Europe presque entière a-t-elle observé d'autres règles dans le cours de la révolution? Si les États-Unis avaient prêté secours en quelque manière aux colonies espagnoles contre leur métropole, ils auraient eu mauvaise grâce à les reconnaître au nom d'une nécessité qui eût été en partie leur ouvrage, et leur ouvrage intéressé : il y aurait eu de leur part une déloyauté justement reprochable; mais leur conduite n'est entachée de rien de pareil : les États-Unis se sont tenus à égale distance des combattans; ils ont attendu la fin du combat, et quand les faits ont eu suffisamment constaté l'impuissance de l'Espagne à reprendre son autorité; quand par des commissaires envoyés sur les lieux ils ont eu acquis la certitude que l'ordre social était établi dans ces états, que le code des lois et la puissance de l'épée s'y trouvaient ensemble, que rien de ce qui constitue les gouvernemens reconnus comme parties des sociétés humaines, ne manquait à ces nouveaux gouvernemens, alors de la possession inattaquable du pouvoir à son exercice social et légal, les États-Unis ont conclu la jus-

tice et la nécessité de la reconnaissance des sociétés formées sur les principes qui légalisent l'existence de tous les autres. Cette marche paraît aussi juste qu'éclairée; aussi n'a-t-elle pas éprouvé la moindre contradiction dans le congrès, et tous ceux qui ont participé à cette grande résolution ont étendu en même temps leurs mains vers leurs nouveaux frères, pour les introduire dans la grande famille des nations.

Les affaires doivent avoir un terme : la vie ne peut pas se passer en contestations et en incertitudes ; la paix et la fixité sont le but et le pivot des sociétés humaines. Le terme pour les affaires est arrivé à ce point où l'incertitude devient cause de dommages : pour les intérêts privés, on admet la prescription et l'autorité de la chose jugée, comme moyen de paix et de fixité. Eh bien ! il y a aussi une prescription, une autorité de chose jugée entre les nations : les contestations qui les troublent doivent prendre fin, et c'est à chaque peuple à juger les degrés du dommage qu'il éprouve et celui de la tolérance qu'il peut leur accorder : c'est ce qu'ont fait les États-Unis. La guerre de l'Amérique leur était dommageable; l'incertitude sur l'état de la moitié du monde par elle-même était un dommage, comme elle ne peut manquer de l'être pour tous

les autres états. C'est une chose qui ne s'est jamais vue, et dont la présence offense les regards; la prolongation indéterminée de cet état prolongeait la gêne des États-Unis comme elle fait celle de l'Europe. Combien de temps encore devaient-ils attendre? A quels signes pouvaient-ils reconnaître que l'heure de la reconnaissance fût arrivée, et devaient-ils attendre un signal permissif de la part de l'Europe? Tout dans la conduite des États-Unis a donc été régulier et conforme à ces principes de raison et de justice qui règlent toutes leurs démarches.

Deux fois dans le cours des années 1822 et 1823, le congrès américain a été réuni aux époques fixées par la loi. Méthode excellente qui imprime à tout l'esprit de régularité, et qui ne renferme aucun des inconvéniens dont la crainte a fait, en d'autres lieux, remettre l'époque de ces solennités à la décision des gouvernemens, comme juges compétens de l'opportunité de leur époque. Dans ces occasions, le président parcourt avec quelque détail les événemens principaux arrivés depuis la séparation de l'assemblée, et joint à cet exposé celui de l'état de la nation dans toutes les branches de sa position. C'est à-peu-près ainsi, quoique plus succinctement, que l'on procède dans les

monarchies de l'Europe qui ont des assemblées chez elles, la réserve fait partie de la dignité. Ces communications annuelles entre les princes et les peuples se généralisent en Europe, et font partie du changement qu'elle a subi : c'est le point de contact de l'Europe royaliste avec l'Amérique républicaine.

Le discours prononcé à l'ouverture du congrès tenu en 1822, faisait connaître la manière dont les États-Unis envisageaient la révolution de la Péninsule espagnole : ils étaient loin de la caractériser comme on le faisait alors en Europe, et plus loin encore de lui infliger les notes infamantes de démagogie et d'anarchie sanguinaire ; car ils la signalaient comme la plus pure d'excès et de violences parmi toutes les révolutions connues. Si les témoignages valent dans la mesure du désintéressement des témoins, celui des États-Unis doit être d'un grand poids dans cette question, car ils n'avaient aucun intérêt direct ni indirect à la nature des actes qui se passaient dans ce pays : ils n'y tiennent que par les relations commerciales, et rien ne leur commandait de se contraindre dans l'assignation du caractère véritable de cette révolution ; la louer, la blâmer, n'était pas une affaire pour eux. Dans cette circonstance, il arriva une chose fort remarquable,

c'est la conformité du langage des États-Unis avec celui de l'Angleterre, qui, dans le même temps, disait que la révolution de la Péninsule était la plus légitime de toutes celles qui avaient eu lieu sans le concours du prince. Accord bien singulier entre deux États différens de constitution, et qui, quelques années auparavant, s'étaient combattus pour la même cause, tant est grande la puissance des principes, tant elle peut rapprocher les intérêts les plus divergens. La conduite des États-Unis à l'égard de l'Espagne n'a pas démenti leurs paroles ; car ils ont maintenu leur représentant à Madrid pendant toute la durée du régime constitutionnel ; ils ont conservé l'ambassadeur constitutionnel ; ils se sont abstenus de toute démarche auprès de la régence ; et pendant le séjour du roi à Cadix, un ministre américain s'est présenté aux portes de cette ville pour occuper son poste auprès de lui.

Le discours de 1822, les événemens de 1823, avaient fait précéder par une vive curiosité le discours d'ouverture du nouveau congrès. Des vents favorables ont servi l'impatience publique, et quelques jours d'une traversée rapide ont suffi pour que les paroles prononcées à Washington retentissent en Europe. Elles ne sont pas

tombées au-dessous de la grandeur des circonstances. Un discours de cette nature n'est pas un simple discours, ni l'accomplissement d'une formalité d'usage, accompagnée de formules convenues, c'est de plus un grand événement... Que de choses dans ce discours! Quel langage social, humain, et qui rappelle à l'homme toute sa dignité! Quelle franche reconnaissance des droits nationaux, et du besoin que le gouvernement et le peuple commercent entre eux de lumières pour s'éclairer mutuellement! quelle prospérité! quelle sage et économe admnistration! Un revenu surabondant de trente-cinq millions, sans impôt foncier, et ce surcroît de recettes employé à éteindre une dette dont la fin, par ce moyen seul, est assignée à jour fixe. De plus, le président annonce le travail entrepris par l'Amérique pour faire disparaître le corsairage en temps de guerre. Pas immense dans la civilisation, acte fait à lui seul pour honorer toute une époque (1).

Le grand intérêt du discours du président des États-Unis se trouvait dans la manière dont il

(1) Dans la guerre d'Espagne, la France a défendu le corsairage; elle s'honorera en donnant l'exemple d'étendre cette mesure à toutes les autres guerres maritimes.

se prononcerait à l'égard de l'Amérique espagnole : je dois dire la cause de cette curiosité; elle ressemble à celle qui faisait attendre avec avidité le discours d'ouverture du parlement d'Angleterre en 1823 : la voici. Deux partis divisent l'Europe : la cause de la division porte sur les principes sociaux : elle est donc d'une nature générale; elle n'est donc bornée à aucune localité, ni renfermée dans aucun espace déterminé : le monde est son théâtre; car il s'agit de l'homme et de son état dans la société. La lutte n'a donc pas fini à Cadix; épuisée ostensiblement sur le Continent européen, elle a été transportée en Amérique : il n'y a eu qu'un déplacement; tous les yeux l'ont suivie dans son nouveau siége, et comme l'attaque était proposée d'un côté, on cherchait si de l'autre il ne se présenterait pas de défenseurs : or, voilà ce qui a valu tant d'empressement au discours du président des États-Unis : son langage a été mesuré, mais ferme, plein de ménagemens, mais aussi plein d'avenir, et la manière dont il s'est expliqué n'a pu laisser de doutes sur la détermination de son pays, en cas d'une attaque sur l'Amérique par quelque puissance de l'Europe, agissant au nom et à l'appui de l'Espagne ou sous l'inspiration de la Sainte-Alliance.

Tout le système américain se réduit à ces deux points :

1°. Laisser l'Espagne se débattre avec ses colonies, chose exigée par la justice ;

2°. Ne permettre d'intervention sous aucun prétexte, chose commandée par la politique et le soin de la sûreté personnelle (1).

Ce discours a excité au plus haut degré l'attention publique : il aura une grande influence sur l'opinion de l'Europe, et le contraste qui s'y fait remarquer avec le langage que l'on parle en Europe, fait une partie notable de cette opposition dans laquelle les deux mondes se trouvent à l'égard l'un de l'autre.

Dans cette dernière circonstance, le gouvernement des États-Unis a jeté un grand éclat, et confirmé à-la-fois la renommée de sa sagesse et de sa puissance, de sa modération et de son indépendance.

Amérique espagnole, Mexique.

Je crois devoir faire précéder par quelques considérations générales le détail des événe-

---

(1) Voyez l'extrait de ce discours à la fin de cet article.

mens propres à chaque partie de cette division de l'Amérique.

1°. Quelques années ont suffi pour effacer la domination espagnole et portugaise de toute l'étendue de ce vaste territoire, sur lequel elle paraissait si bien affermie. C'est ainsi qu'en Europe, on voit la Grèce s'affranchir de l'empire ottoman : tous ces états paraissent des colosses, mais ils ont des pieds d'argile, un seul coup suffit pour les renverser ; de loin ils imposent aux regards, mais ils n'ont aucune vitalité, et le moindre choc couvre la terre de leurs débris... La guerre n'a eu lieu avec étendue et durée que dans Colombie. Dans le Pérou, quelques débris se débattent encore, sans plan, sans but, sans liaison avec la métropole : ils seraient bien embarrassés de dire ce qu'ils veulent faire, ils prolongent un état douloureux dans le pays, et c'est tout... Au Mexique, le fort de Saint-Jean d'Ulloa est le seul point fortifié qui reste à l'Espagne ; avec Porto Cabello, l'Espagne a perdu la clef de la Colombie, il ne lui reste pas une seule porte pour y rentrer : ainsi l'Amérique entière n'est plus rien pour l'Espagne ; ces superbes domaines qui flattaient plus son orgueil, qu'ils n'ajoutaient à sa puissance, lui ont échappé sans retour :

jamais un peuple n'eut à subir une perte aussi grande.

2°. Les colonies espagnoles en se détachant de l'Europe, n'ont pas entendu se détacher de la religion catholique; elles lui ont donné une double preuve de leur ferme adhésion, 1°. en la déclarant non-seulement la religion dominante, celle de l'État, mais de plus la reconnaissant exclusive de toutes les autres; 2°. en les portant à envoyer à Rome pour exprimer leur intention de maintenir leurs liens avec elle. Les mêmes hommes qui se montraient avides de liberté politique, ont établi une rigoureuse intolérance religieuse, comme si une de ces libertés pouvait aller sans l'autre. Ils ont fait le sacrifice des avantages attachés à la tolérance, pour se charger des inconvéniens de l'intolérance; ainsi le besoin de multiplier la population est une des choses que l'Amérique doit ressentir le plus vivement : l'Angleterre, les États-Unis et quelques parties de l'Allemagne ou de la Suisse sont les pays d'où elle doit attendre ces précieux suppléans à ce qui manque sur son sol; mais les hommes de ces climats n'appartiennent pas au catholicisme, religion exclusive de l'Amérique espagnole : cependant cette considération ne l'a pas arrêtée, et elle

s'est exposée à subir toutes les conséquences de cette exclusion : peut-être que le temps l'avertira des dommages que cette loi est propre à lui faire éprouver ; peut-être aussi les directeurs des affaires dans ce pays ont-ils cru devoir ce ménagement à une population encore peu éclairée, susceptible d'être influencée par ce moyen, et dont la prudence exigeait de ne pas faire dépasser les lumières par les lois, épreuve toujours dangereuse, comme on vient de le voir encore en Espagne.

Dans l'Amérique du sud, les luttes pour saisir le pouvoir, les complots pour renverser ceux qui le tenaient, se sont succédé pendant un long-temps : rien de pareil n'a eu lieu aux États-Unis ni à l'époque de leur formation, ni depuis leur établissement final : quelque élevé que fût un citoyen, soit en renommée, soit en opinion populaire, il est sans exemple qu'un seul, loin de songer à s'en servir dans des vues privées d'ambition, n'ait pas fait consister sa gloire à faire hommage à la patrie de ses moyens de la servir. D'où peut venir cette différence? Serait-ce de la présence de la sociabilité chez les uns, et de son absence chez les autres ? C'est ainsi que dans l'Orient et dans l'Afrique, pays étrangers à la civilisation, l'ambition avec toutes

ses fureurs se déploie en foulant aux pieds les lois de la nature comme celles de la morale : on dirait que les hommes du Midi sont pétris d'une autre limon que ceux du Nord, et que chez eux il y ait quelque chose dans le sang qui les porte aux complots, aux trames sourdes et à toutes les scènes, qui, pendant plusieurs siècles, ont ensanglanté et souillé l'Italie du moyen âge.

Revenons au Mexique. Ce pays a été le dernier à secouer le joug de l'Espagne : le vice-roi Apodacha y avait maintenu avec art et succès l'empire de la métropole ; mais quels que fussent ses talens et son zèle, que pouvaient-ils contre la nature des choses, qui allait décider du sort du Mexique, comme elle l'avait fait decelui du reste de l'Amérique? En effet, conçoit-on que le Mexique pût rester impassible au milieu des agitations qui ébranlaient l'Amérique jusque dans ses fondemens, et qui en changeaient la face ; qu'il ne prît aucune part à une cause qui l'intéressait autant que toute autre partie de l'Amérique, et que, plus puissant qu'elles, il ne fît aucun usage de sa force propre, en ne profitant pas, comme avaient fait les autres, de la faiblesse de l'Espagne ? Le Mexique s'est déclaré indépendant, et telle était l'inégalité de ses

forces avec celles de l'Espagne, que la guerre a été terminée presque aussitôt que commencée; mais alors il s'est passé dans cette contrée deux événemens d'un genre nouveau. Le Mexique n'est pas tombé du premier coup dans l'ordre républicain, au contraire il n'y est arrivé qu'en passant par une double épreuve monarchique. D'abord, la séparation ne fut prononcée qu'avec l'Espagne, mais non pas avec le souverain de l'Espagne : la constitution proclamée avec l'indépendance avait fait cette distinction, en se séparant de l'Espagne on ne se séparait ni de la royauté ni de la famille royale; on appelait le roi d'Espagne à venir régner au Mexique, et à son refus les princes de son sang par ordre de primogéniture : sûrement c'était un spectacle bien nouveau que celui de l'appel fait par le Mexique à la famille royale d'Espagne, de venir relever le trône que ses prédécesseurs avaient renversé. C'est pour la seconde fois que le Mexique était montré à Ferdinand VII comme une ressource dans ses embarras; mais il n'était pas plus en position qu'en disposition d'esprit d'en profiter : peut-être aurait-il cru déroger en sortant de l'Espagne, et d'après d'anciennes idées peut-être mettait-il le trône de la seule Espagne au-dessus de tous ceux que ses vastes États colo-

niaux sont propres à former : grande erreur de l'habitude, d'estimer par-dessus tout ce que l'on voit et que l'on touche, suite de ce mépris qu'en général en Europe on avait pour ce qui est *colonie;* mais ce que le roi d'Espagne ne pouvait ou ne voulait pas faire, avait tenté un chef militaire, et a donné lieu de sa part à un de ces hardis coups de main que l'histoire de l'ambition retrace de loin en loin. Iturbide s'était distingué dans la cause de l'indépendance : profitant de quelque ascendant sur ses soldats, il s'en est servi pour s'élever au rang suprême et pour prendre la place que le Mexique offrait au roi d'Espagne : un pareil règne ne pouvait se soutenir que par les moyens qui l'avaient créé. Il n'avait rien à attendre des lois, qu'il avait commencé par détruire; il n'a donc pu soutenir sa durée éphémère que par les moyens de la tyrannie, et quand ils ont été épuisés, il a dû prendre fin. La violence l'avait créé, la violence l'a détruit; mais du moins cette fois s'est-elle légitimée en rétablissant l'empire de la loi. Dans cette occasion, le Mexique a donné un grand exemple : au lieu de s'autoriser de ces raisons d'état d'après lesquelles, en tant d'autres contrées, on fait décider si durement de la liberté et de la vie même de ceux qui ont touché au

pouvoir, ou qui pourraient l'inquiéter, le Mexique a généreusement ouvert ses portes à un fugitif qui perdait ses dangers en s'éloignant, et aux besoins duquel il avait pourvu. Cette conduite est magnanime, et puisse-t-elle servir de modèle à tous ceux qui se combattent pour le pouvoir! Ainsi a péri cet empire d'un moment, monument du délire de l'ambition, qui s'aveugle à-la-fois sur la nature des choses et sur sa propre position. En effet, quels étaient les titres d'Iturbide sur ses concitoyens? En quoi avait-il fait éclater cette supériorité de génie qui donne à un homme un ascendant irrésistible sur ses semblables? Quels services avait-il rendus qui ne pussent être payés que par la possession d'un trône? Cette éruption d'ambition est une des plus singulières dont l'histoire fasse mention : comment Iturbide pouvait-il se flatter d'asseoir solidement son trône au milieu de cette pépinière de républiques qui occupent tout le sol de l'Amérique? Maintenant le voilà errant en Europe, promenant de contrée en contrée une existence qui suffit à quelques instans de curiosité de la part des regardans; heureux s'il ne devient pas de nouveau le jouet de son ambition ou des projets des autres, et si quelque nouvelle illusion ne l'attire pas vers quelque ca-

tastrophe pareille à celle qui, en 1815, ensanglanta les rivages de Naples... On ne refait pas des Incas avec des Espagnols.

Après sa chute, un nouveau congrès s'est réuni. La république a été proclamée, et ce pays est placé maintenant sur la même ligne que toutes les autres parties de l'Amérique espagnole, qui sont uniformément républicaines. Le château d'Ulloa est le seul point de ce pays qui reste à l'Espagne, il ne sera pas long-temps à elle; dans ce moment, un barbare abuse de sa position pour abîmer la malheureuse ville de la Vera-Cruz, qui a l'infortune d'être placée sous les batteries de ce fort : nouvel attentat de la part des Espagnols; acte barbare qui doit achever de détacher de l'Espagne les cœurs des Américains. On n'en peut pas douter quand on voit les suites qu'il a déjà eues. Le congrès mexicain, justement irrité de cette cruauté froide, inutile, et par là même absurde, a décrété comme représailles l'expulsion des Espagnols, et l'interdiction de tout commerce avec l'Espagne. Par cette mesure, le Mexique a pris l'initiative de la peine, on pourrait presque dire du châtiment, que l'Amérique sera toujours prête à infliger à qui la blessera. Le commerce avec elle renferme tant d'avantages, que sa privation ne peut man-

quer d'être une peine très-sensible pour qui en sera privé ; l'Amérique possède par cela seul une arme défensive très-puissante, et dont la vue amènera sûrement à compter avec elle. *Elle n'a pas besoin de combattre, elle n'a qu'à se refuser.* Le Mexique était la plus riche possession de l'Espagne en Amérique, seul il excédait de beaucoup la valeur de toutes les autres ensemble ; ses produits servaient à soutenir plusieurs qui ne suffisaient pas à leurs frais d'établissement ; sa conservation aurait dédommagé l'Espagne de la perte de tous les autres.

Guatimala.

Il s'est formé du démembrement du Mexique un état indépendant, sous le nom de République des provinces du centre. Elles sont au nombre de sept, Guatimala est la principale. Elles sont situées entre le Mexique et Colombie ; elles comptent plusieurs villes populeuses : c'est parmi elles que se trouve Chiappa, illustrée par l'épiscopat de Las Casas. On trouve dans l'enceinte de ces provinces le grand lac de Nicaragua, dans lequel il semble que se trouve le point le plus convenable pour effectuer le passage direct si long-temps cherché, de la mer

du Sud à l'Atlantique : avantage immense pour le commerce, et qui évitera de coûteux transports par terre, ou la longue et périlleuse navigation par le détroit de Magellan. Ce que l'intérêt privé de l'Espagne avait jusqu'ici interdit au monde, la liberté va le lui donner; et c'est à l'indépendance de l'Amérique que l'univers devra de jouir des bienfaits de cette nouvelle route commerciale, dont sans elle il eût été éternellement privé.

Guatimala a son congrès, il travaille à une constitution. Aujourd'hui l'un ne va pas sans l'autre, et ce travail qui en Europe épuise plusieurs années en préparatifs, de l'autre côté de l'Océan est l'affaire de quelques jours; et l'ouvrage porte uniformément des caractères de sagesse et de lumière qui prouvent que cette partie de la science sociale n'a pas les difficultés qu'on lui prête, ou qu'elle est beaucoup plus avancée qu'on ne le suppose.

La Havane.

Par son étendue et l'excellence de son sol, la Havane équivaut à un royaume. Si elle fût tombée en partage à des peuples vraiment coloniaux, actifs, appliqués aux affaires, amateurs

de jouissances, et sans cette réunion de qualités il n'y a point de prospérité coloniale, à quel degré de richesses ne fût pas montée la Havane qui en possède tant d'élémens? Les Français s'énorgueillissaient de leur Saint-Domingue, qu'était-il auprès de la Havane? Mais l'un avait été confié à l'activité française, et l'autre à l'indolence espagnole, et le sort de tous les deux a dépendu de la différence de ces mobiles.

La Havane est le port, le chantier, et l'arsenal de l'Espagne dans le Nouveau-Monde : c'était l'avant-mur du Mexique et de la côte ferme. Sous tous ces rapports, la possession de la Havane était infiniment précieuse pour l'Espagne; alors son importance était défensive, maintenant elle ne sera plus qu'offensive, car c'est de la Havane que l'Espagne pourra encore menacer Colombie et le Mexique. La Havane a donc changé entièrement de destination, par la perte que l'Espagne a faite du Mexique et de la côte ferme. La Havane n'a aucun intérêt personnel à maintenir les liens de l'Espagne avec elle : ils ne lui apportent aucun avantage sous les rapports du commerce, ils l'exposent à toutes les chances des guerres que l'Espagne peut avoir; elle se trouve vis-à-vis et à portée de toutes les colonies espagnoles devenues indépendantes.

Celles-ci sont en relations continuelles avec elle. Un peu plus loin sont les États-Unis: la population, la richesse, ont beaucoup augmenté dans cette île; elle est donc fortement poussée vers l'indépendance: elle s'en est déjà assuré la meilleure partie en abolissant l'exclusif du commerce, cet objet de la réprobation de toute colonie. Cette indépendance a été tentée plusieurs fois, la force militaire a prévalu contre ces tentatives; mais le principe en est fortement établi parmi les habitans, et il ne cessera pas d'agir jusqu'à ce qu'il ait produit son effet final. La Havane n'échappera pas au changement qui affecte la masse entière de l'Amérique : ce retard vient 1°. des vieux Espagnols, qui, là comme par-tout, tiennent à l'Espagne; 2°. de la force militaire dirigée par des chefs qui ont intérêt au maintien de l'ordre qui crée leur pouvoir sur cette île; 3°. de la crainte que la multiplicité des noirs occasionne à la population blanche. Il n'y a pas de proportion entre le nombre des uns et celui des autres : les blancs ont sous les yeux l'exemple de Saint-Domingue, ils doivent donc tenir à la puissance qui leur fournit les moyens de se défendre contre cette population noire. Tel est le principe efficace de l'adhésion de la Havane à l'Espagne. Cette question de l'esclavage se représente dans

toute l'Amérique, et la complique de la manière la plus embarrassante. Il faut rendre justice aux Espagnols : de tous les esclavages négriers, le leur est le plus modéré, et sa douceur l'assimile à l'état de la domesticité. Depuis quelques années, on a beaucoup entendu parler de cession ou conquête de Cuba, soit par la France, soit par l'Angleterre : rien de plus chimérique que de pareilles idées, Cuba ne sera ni cédé ni conquis, il ne pourrait l'être sans les plus graves conséquences pour la paix de l'Europe ; mais Cuba sera indépendant, et tombera dans le mouvement général de l'Amérique. La nature des choses, plus sûre que les spéculations de l'oisiveté ou de la politique, a éérit son sort au livre du destin, et l'on sait que ce qui est écrit sur ce livre n'en peut être effacé. Quelques jours de plus ou de moins ne feront rien au fond des choses.

Colombie.

Le fardeau de la guerre que l'Espagne a faite à l'Amérique a presque entièrement porté sur cet État. Commencée en 1810 entre les troupes, les partisans de l'Espagne et ceux de l'indépendance, reprise avec fureur en 1815 par Morillo,

cette guerre vient de se terminer par la prise de Porto-Cabello : désormais l'Espagne ne possède plus un pouce de terre sur cette vaste région. Elle y a perdu Carthagène : les derniers soldats de Moralès ont été heureux de pouvoir s'évader de Maracaïbo, dont une surprise les avait rendus maîtres. Ici deux choses sont à remarquer dans la conduite des Espagnols : 1°. leur opiniâtreté, 2°. l'absurdité de leur persistance. En effet, depuis le départ de Morillo et la destruction des forces espagnoles, que signifie la guerre que quelques débris d'armée continuent à faire dans ce pays ? Ne dirait-on pas que chefs et soldats poursuivent cette guerre pour leur propre compte, et comme une chose privée sans aucun rapport avec la métropole ?

La république de Colombie entre en jouissance du fruit de ses immenses travaux, car quels sacrifices n'a-t-elle pas eus à faire ? Quels maux n'a-t-elle pas eus à supporter dans une guerre conduite avec tant d'animosité ? Enfin elle peut respirer : son territoire s'étend, du nord au midi, depuis le Darien jusqu'au delà de l'Orénoque, et de l'est à l'ouest, depuis l'Atlantique jusqu'à la mer Pacifique : ainsi l'une de ses faces regarde l'Europe et l'autre l'Asie. Quelle admirable position ! Tout abonde sur son sol : il est vierge, arrosé par mille

cours d'eau, et vivifié pas les feux de l'équateur. Là, doit se trouver la plus grande fertilité du globe, et Colombie dépassera en richesses de produits les terres qui jouissent de la réputation de la plus grande fécondité. Des fleuves immenses parcourent ce territoire ; les ports abondent sur ses côtes, et tous les moyens matériels d'une grande marine se trouvent dans son intérieur. Ce pays sera donc avec le temps un état très-puissant.

A proprement parler, la guerre de Colombie finit avec la retraite de Morillo : depuis ce temps, le directeur suprême de Colombie, tournant ses regards autour de lui, s'est occupé de la libération des contrées qui avoisinent sa patrie, et il a été y travailler par lui-même. Un corps de troupes colombiennes a passé au Pérou pour l'aider à se débarrasser du reste des forces espagnoles. La carrière de Bolivar s'étend, s'élève, et s'apprête à dépasser en éclat comme en utilité celles dont l'histoire a tracé le tableau le plus imposant. Quand on tient compte du point d'où il est parti, des obstacles qu'il a eus à surmonter, et du résultat de ses travaux, on ne peut s'empêcher d'y reconnaître un des plus beaux rôles qu'aucun personnage historique ait jamais remplis. La liberté d'une grande partie de l'Amérique sera son ouvrage : la Grèce éleva des autels

à des hommes qui l'avaient donnée ou rendue à quelques bourgades, et grand nombre d'Européens n'ont trouvé que des insultes ou des dérisions à attacher à un nom que l'Amérique révère, et que la postérité consacrera.

Colombie jouit d'une constitution régulière; son organisation intérieure a été complétée; son crédit s'affermit au dehors. Désormais à l'abri de toute guerre, cette grande république ne peut manquer d'acquérir une prospérité aussi rapide qu'étendue.

Pérou.

La guerre a été faite avec quelque activité dans cette contrée pendant les deux dernières années. Les forces espagnoles, retirées derrière les montagnes, n'y avaient pas été entamées; quoique peu nombreuses, cependant elles pouvaient agir, elles l'ont fait même avec quelque succès pendant un temps : ainsi Lima a été occupé par elles; à Arequipa, elles eurent un avantage sur les troupes péruviennes; mais ce triomphe fut de courte durée. Bientôt les indépendans reprirent le dessus et rentrèrent dans Lima : l'arrivée des forces du Chili et de Colombie leur a donné une supériorité qui les mettra

à même de finir avec leurs adversaires. En effet, que peuvent quelques milliers d'hommes perdus sur la surface d'un aussi vaste pays, privés de toute communication avec l'Espagne ? Ne ressemblent-ils pas à une troupe étrangère qui se trouverait au milieu de l'Asie ou de l'Afrique ? Si l'Espagne avait encore quelques secours à leur envoyer, ils ne pourraient débarquer qu'au Callao, et ce point ne lui appartient plus, il est au pouvoir des indépendans. Dans combien de temps l'Espagne pourrait-elle faire cette expédition ? Quel est celui qu'il faudrait à celle-ci pour arriver ? Il est donc bien évident que ce corps de troupes, abandonné à lui-même au milieu d'un monde ennemi, ne peut échapper à la dure alternative qui attend toute troupe armée dans une pareille situation, la captivité ou la destruction. La libération déjà effectuée du Pérou est donc une chose inévitable, et la distance qui nous sépare du théâtre de cet événement est le seul obstacle qui existe encore à sa certitude à notre égard. Le Pérou aura fort peu souffert de la guerre ; sa position l'éloigne de l'Espagne et de l'Europe, de manière à n'avoir rien à craindre ni de l'une ni de l'autre : il pourra donc se livrer sans distractions aux soins de son administration intérieure, et travailler à réa-

liser les idées de richesse qui s'attachent à son nom.

Ce pays a éprouvé quelques agitations intérieures : là, comme dans les autres parties de l'Amérique, le sang espagnol a agi et a porté aux complots pour s'attribuer le pouvoir. Des ambitions particulières ont éclaté, et, comme il est d'usage, elles ont eu recours à la force militaire : il s'en est suivi un partage dans l'autorité, et au Pérou celle qui a été déplacée violemment réclamait ses droits. C'est pour mettre fin à cette division, que le congrès péruvien a revêtu le général Bolivar des pouvoirs les plus étendus : précédemment le général Saint-Martin, qui, à la tête des troupes du Chili, avait fait la révolution du Pérou, avait été aussi investi d'un pouvoir dictatorial, il ne l'a pas exercé long-temps, et son éloignement a laissé retomber ce pays dans le trouble.

Le Chili.

Dans le cours de la révolution, le Chili a eu le bonheur de n'avoir qu'une apparence de guerre, et de ne compter qu'une seule action militaire. Le vice-roi du Pérou accourut à son secours, quelques jours après il fut défait à Mai-Po,

et laissa toute son armée au pouvoir du vainqueur : dès lors l'indépendance du Chili fut assurée, au point qu'il put envoyer au Pérou des troupes qui devenaient inutiles dans son intérieur. Il y joignit une flotte, la première que ces mers vissent décorée d'un pavillon purement américain. On vit à-la-fois un amiral anglais (1) et un général espagnol (2) guider contre l'Espagne, au profit de l'Amérique seule, des forces de terre et de mer. Le Chili est la plus saine et la plus agréable contrée de l'Amérique : elle prospérera avec l'indépendance; elle s'était bien trouvée de l'administration du directeur suprême O Higgins. Dans les derniers temps, il a été déplacé par des voies violentes ; il a eu la destinée de presque tous ceux qui, dans le principe de l'établissement des républiques américaines, ont eu l'ambition ou le zèle de se charger de leur direction.

Buenos-Ayres.

Depuis long-temps Buenos-Ayres est affran-

---

(1) L'amiral Cochrane.

(2) Le général San-Martin, officier espagnol dans la guerre de la Péninsule, aide-de-camp du général *Don*, gouverneur de Gibraltar.

chi de toute mesure hostile de la part de l'Espagne : celle-ci n'a pas à portée de cette ville une relâche ni un arsenal pour recevoir ses flottes ou pour équiper ses armées, comme elle les possède à la Havane, pour agir contre Colombie ou le Mexique ; aussi a-t-elle entretenu la guerre avec ces deux pays dans le temps qu'elle n'entreprenait rien contre Buenos-Ayres : par ce moyen, la tranquillité de Buenos-Ayres n'a pas été troublée par des attaques du dehors ; mais elle a souffert par des dissentions civiles, qui ont fait plusieurs fois changer le gouvernement jusqu'à sa remise dans les mains de M. Riva Daria, qu'une longue habitation en Europe, un esprit étendu et un caractère ferme rendent très-propre à servir le gouvernement de son pays, et à lui épargner de nouveaux troubles. C'est le seul besoin qu'éprouve Buenos-Ayres, tout le reste lui appartient en propre ; il est délivré du voisinage d'un chef d'aventuriers, amateur de pillage, le vieil Artigas qui longtemps l'a inquiété.

Une scène d'un genre nouveau a eu lieu à Buenos-Ayres dans le cours de cette année, les commissaires pacificateurs envoyés par les cortès ont été admis ; ils ont signé une convention conciliatrice, dont l'effet devait s'étendre à

toute l'Amérique : dans cette occasion, Buenos-Ayres a pris l'initiative pour elle, et a montré qu'il y avait des points communs sur lesquels cette contrée était toujours prête à se former en fédération. De plus, à peine le traité a-t-il été signé, que le congrès de Buenos-Ayres a voté une somme de cent millions pour aider les cortès à soutenir la guerre contre la France.

Maintenant il faudra voir quelles seront pour Buenos-Ayres les suites de la restauration espagnole, et si l'Espagne regardera comme nulle et non avenue la convention passée avec les envoyés du gouvernement de l'Espagne, dans la forme sous laquelle il était alors reconnu par toute l'Europe, et si Buenos-Ayres n'en réclamera pas l'exécution ; ce qui la met dans la position où les États-Unis se trouvent aussi vis-à-vis de l'Espagne pour la cession des Florides.

Brésil.

Le passage du roi de Portugal au Brésil, qui eut lieu en 1807, porta la révolution dans ce pays, son retour en Portugal l'a complétée. Toute la question entre ces deux états n'était que celle de la présence du roi ; car elle déclarait colonie celui dont il s'absenterait et mé-

tropole celui dans lequel il résiderait. La difficulté était de nature à ne pouvoir se décider que par la rupture entre les deux États. Le Brésil avait pendant huit ans trop goûté les douceurs de la présence de son gouvernement, pour pouvoir supporter son éloignement, et comme le Portugal a fait et défait sa révolution par la présence du roi, de même le Brésil a fait et confirmé la sienne par son absence.

Le Portugal n'est pas assez puissant pour commander au Brésil la continuation de leur union, et, de son côté, le Brésil sent très-bien qu'il n'a aucun intérêt à son maintien; qu'il est *plus* à mesure qu'il est plus séparé du Portugal, et qu'au contraire le Portugal est *moins* à mesure qu'il est séparé de lui. Les deux contrées sont donc dans une position inverse relativement à leur union; il était impossible que des causes aussi actives n'agissent pas d'après leur nature et leur puissance. De plus, l'indépendance du Brésil était un résultat nécessaire du mouvement imprimé à l'Amérique : le Brésil est enclavé entre Colombie et Buenos-Ayres, il ne pouvait pas se soustraire aux influences d'un pareil voisinage : aussi la scission a-t-elle éclaté aussitôt après le départ du roi. Elle s'est prononcée et fortifiée jusqu'à la déclaration de l'em-

pire, et à l'élévation au trône du fils du roi : celui-ci, en partant, avait laissé à ce fils les pouvoirs les plus étendus et les instructions les plus positives sur la conservation du Brésil à la maison de Bragance, et cette précaution était dictée par la prévoyance la plus simple ; car le roi pouvait prévoir le nouveau besoin d'un asile, et peut-être que ce qu'il a trouvé à Lisbonne avant la contre-révolution, lui a fait souvent regretter Rio-Janeiro ; mais ce plan, utile pour lui, n'entrait pas dans les intérêts du pays, aussi ceux-ci ont-ils commencé d'agir dès qu'ils ont eu la liberté de se développer, et de démarche en démarche on est arrivé à la déclaration de l'empire.

Des coups de cette espèce ne se frappent point à demi : aussi l'empereur a-t-il commencé par *brûler ses vaisseaux*, par la publication de deux manifestes, dont l'un charge la domination du Portugal sur le Brésil des imputations les plus odieuses, et l'autre proclame les principes les plus élevés du libéralisme. C'est là qu'on lit : *Le temps de tromper les hommes est passé, et toute domination qui n'a pas pour principe l'intérêt national, n'est pas de longue durée.* L'Europe n'a jamais entendu rien de plus formel des bouches plébéiennes.

Le prince ne s'en est pas tenu à ces paroles, car il a agi avec beaucoup de vigueur contre les troupes portugaises qui, dans Bahia, essayaient de maintenir la domination du Portugal sur le Brésil : elles ont dû céder. Pour la première fois on a vu une armée brésilienne faire déposer les armes à une armée d'Europe, et le pavillon du Brésil poursuivre celui du Portugal.

La scission est donc complète entre le Brésil et le Portugal; elle est irrévocable, et le prince, séparé de l'Europe, privé de toutappui étranger, doit, ou s'arroger le pouvoir absolu, ou suivre régulièrement l'ordre constitutionnel. Un congrès constituant a été réuni à Rio-Janeiro, nous sommes trop éloignés de ce pays pour pouvoir bien connaître la nature et les résultats de son travail.

On peut croire que le prince ne souffrira pas avec patience l'autorité de ce corps, et ne se montrera pas satisfait de la part de pouvoir qu'on lui aura faite. Dans ce cas, de nouveaux débats sont à craindre; le prince emploiera peut-être la force militaire pour se débarrasser de ce congrès et rester seul le maître. Par cette conduite, il fait le *va-tout* de sa fraîche couronne; car il est placé au milieu des républiques

américaines, il n'a pas d'appui comme les autres princes de l'Europe. Le Brésil a déjà montré des dispositions vers la république : la position de ce prince est donc fort compliquée, et le temps apprendra si la modération dans l'exercice du pouvoir n'était pas sa véritable sauvegarde. Déjà il a été obligé d'éloigner un ministère dont les mesures arbitraires avaient excité du mécontentement ; il avait procédé par voie d'exil, de déportation et de confiscation : ce sont les procédés en usage dans les pays absolus, et ceux qui ont goûté de la commodité de ce régime ont beaucoup de peine à se tenir au régime vraiment légal. Le prince, averti par le cri public, fit accompagner la destitution de ses ministres par une déclaration dans laquelle il renouvelait ses promesses d'adhésion au régime constitutionnel, l'assurance de son éloignement pour les mesures arbitraires, en imputant d'ailleurs tout le mal à ses ministres, dont le renvoi devait lui servir d'expiation (1).

Maintenant deux autres questions se présentent à l'esprit :

1°. Que deviendra le Portugal sans le Brésil ?

---

(1) 18 août 1823.

2°. Que deviendra le royaume du Brésil au milieu des républiques de l'Amérique, c'est-à-dire que deviendrait une grande république qui s'établirait au milieu de toutes les royautés de l'Europe ?

CHAPITRE XLV.

Résumé sur l'Amérique.

Je pourrais borner là les observations sur l'Amérique : elles suffisent pour la connaissance des faits qui ont eu lieu dans cette contrée, et qui ont déterminé son état actuel ; mais ces faits mêmes ne sont que les préliminaires d'autres faits, dont le principe peut se trouver en dehors de l'Amérique : par exemple, si la Sainte-Alliance se présentait à elle à l'appui de l'Espagne, et lui demandait de se conformer à l'ordre qu'elle a établi en Europe. Voilà le nouveau rapport que présente la révolution de l'Amérique, rapport bien frappant dans sa nouveauté et dans son immensité.

Avant tout, observons 1°. l'accroissement successif qu'a pris cette question : elle n'était qu'une querelle de la colonie à la métropole, la voilà une cause entre deux mondes. Dans le principe, on criait contre la révolte, maintenant c'est contre le républicanisme. Quand, il y a vingt-cinq ans, on proposait de donner à

des princes d'Europe les territoires américains occupés maintenant par les républiques; quand on indiquait un mode d'indemnités en faveur de l'Espagne, il est probable qu'à cette époque l'Amérique fût tombée à genoux devant le génie bienfaisant qui lui aurait apporté cette nouvelle existence; mais aussi en Europe, c'était beaucoup si une pareille idée n'eût été traitée que de roman. Plus tard, quand on montra un congrès colonial comme le seul moyen de mettre un terme, dans les intérêts de l'Amérique et de l'Europe, à une guerre qui désolait l'une et qui empêchait l'autre de profiter, des dérisions accueillirent cette idée comme inexécutable en fait et nulle en droit : on refusait alors à l'Europe celui d'intervenir en aucune manière entre l'Espagne et ses colonies. Que les temps sont changés, et combien d'un côté s'estimerait-on heureux d'obtenir aujourd'hui ce qu'alors de l'autre on aurait supplié d'accorder ! Un congrès pacificateur était repoussé avec autant de zèle qu'un congrès comminatoire et armé est sollicité aujourd'hui.

2°. La question coloniale, complétement inconnue en Europe avant la révolution d'Amérique, est devenue à la portée de tout le monde, on pourrait dire qu'elle est *vulgaire* : la théorie

de l'ordre colonial n'existait pas, elle a été créée; les noms mêmes, soit des lieux, soit des personnes étaient inconnus pour le grand nombre, ils sont devenus familiers ; la science de l'Amérique existe en réalité ; l'Europe sait maintenant à quoi rapporter la révolution de l'Amérique ; elle n'y voit qu'une action semblable à celle qui, dans la famille, fait passer l'homme de l'enfance à la majorité, et lui fait désirer d'en jouir, en formant à son tour une famille. Personne ne conteste plus les inconvéniens de l'état colonial pour l'Amérique, et les avantages pour elle et pour le monde entier de sa conversion dans un ordre de liberté : ces notions se sont généralisées en Europe de manière à étouffer toutes ces imputations de jacobinisme et de menées démagogiques, dont pendant si longtemps on a fait dépendre un événement qui était tout entier dans la nature des choses; il règne également dans tous les esprits un accord sur l'impossibilité de rétablir l'empire de l'Espagne sur des contrées qui en ont triomphé avec tant de facilité : l'aspect de la faiblesse de l'Espagne suffit seul pour éteindre tout espoir à ce sujet. Le sort de l'Amérique est donc fixé, s'il ne s'agite qu'entre elle et l'Espagne; mais depuis quelque temps, les mêmes invocations qui, de-

puis dix ans, ont été adressées aux grands pouvoirs européens, les sollicitent de nouveau, et leur redemandent une action nouvelle au nom des mêmes principes qu'ils ont écoutés et servis dans d'autres occasions. La séparation de l'Amérique d'avec l'Espagne n'est plus le point d'irritation, celui-ci est déplacé et a été transporté dans l'ordre de la sociabilité : il est probable que si l'Amérique s'offrait à l'imitation du mode de gouvernement généralement établi en Europe, son indépendance, revêtue de ce signe protecteur, ne lui serait pas contestée. On se souvient des bruits qui, il y a quelques années, furent répandus sur une négociation de ce genre entamée avec celle des républiques qui alors paraissait la mieux affermie, celle de Buenos-Ayres.

Là se trouvent un grand nombre de questions :

1°. En cas de refus de la part de l'Amérique, des puissances non possessionnées colonialement en Amérique ont-elles le droit de la contraindre par la force des armes, soit à rentrer sous le joug de la métropole, soit à adopter une forme prescrite de gouvernement ?

2°. De quelle manière agirait-on sur elles ?

3°. Quelles suites probables aurait cette action ?

4°. Quelle action est recommandée par les intérêts communs de l'Amérique et de l'Europe ?

Le premier point rentre dans le droit d'intervention, question épuisée, quant à la théorie : aucun des motifs allégués dans les interventions de Naples et d'Espagne ne peut être admis contre l'Amérique : son éloignement, l'évidence qu'elle n'a trempé dans aucune manœuvre contre la tranquillité de l'Europe, la mettent à l'abri des reproches qu'on a adressés aux autres ; la forme de ses gouvernemens ne peut lui être opposée, car quelle loi reconnue parmi les hommes n'autorise que tel ou tel gouvernement, en telle ou telle quantité ? Qui peut donner le droit de les renverser à main armée, dès qu'ils se multiplient dans cette forme ? L'Europe aurait-elle le droit de dire à l'Amérique : *Nous vous passons une seule république, au delà la guerre.* Est-ce donc par leur mode ou par leurs principes de sociabilité que les gouvernemens prennent place parmi les institutions faites pour l'humanité ? Depuis quand le gouvernement républicain n'est-il plus un gouvernement d'hommes ? L'Europe n'a jamais demandé aux monarques d'Asie ou d'Afrique à quels titres ils régnaient. De quel droit demanderait-elle à l'Amérique sous quelle forme elle se régit ?

Je conçois que l'apparition d'un monde républicain étonne et effraie les royautés de l'Europe : c'est effectivement quelque chose de bien neuf et de bien parlant aux yeux des Européens ; mais pourquoi a-t-on manqué de la prévoyance qui eût prévenu cet ordre, et qui l'aurait fait précéder par celui qu'on tend maintenant à établir ? On retrouve ce que l'on a semé ; mais si l'Europe redoute les comparaisons avec l'Amérique, elle a un moyen bien sûr de lui ôter ces dangers, c'est d'imiter ce qui en rend les peuples heureux. Quelle satire serait celle que l'Europe ferait d'elle-même en se déclarant incapable de supporter les comparaisons avec l'Amérique ! Dans ce cas, elle devra aussi attaquer les États-Unis, dont la félicité dépasse de beaucoup celle de l'Europe ; dans ce cas encore, les gouvernemens absolus auraient droit d'attaquer l'Angleterre, et même la France, pour prévenir l'effet que l'état meilleur des peuples et les formes plus populaires de leur gouvernement pourraient produire à leur détriment sur l'esprit de leurs sujets. D'où, par une conséquence nécessaire, s'ensuivrait le droit d'un contrôle continuellement exercé sur l'état même des nations, et la nécessité d'un gouvernement uniforme dans l'humanité. Tel est le résultat

inévitable de cette doctrine ; mais aussi d'après elle, toute idée de droit disparaît, la force seule reste, et si l'Europe pouvait à ce titre exiger de l'Amérique, celle-ci, à son tour, si elle avait la force, n'aurait-elle pas des exigences également légitimes à faire valoir à l'égard de l'Europe ? Ne pourrait-elle pas lui dire : Votre royalisme me gêne et m'inquiette. L'absurdité d'une pareille prétention ne ramène-t-elle pas aux notions du droit, comme les seules qui puissent valoir entre les hommes et régler leur conduite réciproque ? Sortez de là, vous retombez dans le domaine brutal de la force.

L'Amérique peut être attaquée par la force ou par des manœuvres secrètes. Des flottes et des armées d'Europe peuvent prévaloir contre les obstacles locaux que l'Amérique pourrait leur présenter ; mais pour combien de temps ? et sur quels points ? Buenos-Ayres, le Chili, le Pérou, par leur éloignement, sont comme hors de la question. Restent donc le Mexique et Colombie. Celle-ci est devenue fort difficile à attaquer depuis la prise de Porto-Cabello et de Carthagène : les côtes sont très-malsaines ; l'intérieur des terres est désert jusqu'à une grande distance de ces côtes ; il est coupé de montagnes et de rivières. Quand on occuperait quelques

points des côtes, serait-on le maître de l'intérieur du pays? Irait-on à Santa-Fé de Bogota comme on a été à Naples et à Madrid? L'exemple de l'Abisbal et de ses semblables aurait-il des imitateurs parmi des hommes avertis par le spectacle du salaire qu'ont reçu ceux-ci? Colombie a des chefs expérimentés et des troupes formées par plusieurs années de combats. Cette entreprise présente plus de difficultés qu'on ne le pense: les Colombiens, comme les Russes, auraient contre leurs ennemis l'espace et le temps, et de plus un climat aussi meurtrier par la chaleur que celui de la Russie l'a été par le froid. Dans l'état de fédération qui lie ensemble toutes les parties de l'Amérique, l'État attaqué ne serait-il pas secouru par les autres? Quant au Mexique, ce pays ne peut être attaqué que par un seul point, celui de la Vera-Cruz: cette ville est au pouvoir des républicains; c'est le lieu le plus malsain de l'Amérique. De là à Mexico, se trouvent plusieurs points où les assaillans seraient arrêtés avec facilité: tels sont ceux de la forteresse de *Perotte* qui défend le seul passage qui conduise à la capitale. Sur qui retomberait le fardeau de cette entreprise? L'Espagne est impuissante à la faire: elle n'a qu'un seul vaisseau, du reste ni un bataillon, ni un écu à sa dis-

position ; les trois puissances du Nord ont des soldats mais peu d'argent, et encore moins de vaisseaux. La Russie seule peut disposer de quelques-uns, mais sûrement ce ne sera pas de *Cronstadt* ou de *Revel* que partiront les nouveaux conquérans du Mexique. Par conséquent la France seule aurait à pourvoir à tout. Ici s'élève la grande question de la *contre-intervention* : si les uns croient avoir le droit d'intervenir dans une cause qui ne leur est pas personnelle, pourquoi les autres ne croiraient-ils pas avoir des raisons personnelles d'intervenir dans un sens contraire ? Les États-Unis se sont positivement déclarés à cet égard : il n'y a rien de louche, d'évasif, de sujet à interprétation dans le discours du président ; tout y est clair et positif. Le Mexique étant situé à côté d'eux, la navigation du golfe du Mexique les intéressant au plus haut degré, il est fort probable que le système énoncé par les États-Unis serait réalisé : alors on verrait les États qui s'étaient alliés pour la liberté contre l'Angleterre, se combattre dans un sens tout opposé pour et contre l'Espagne. Et si de son côté l'Angleterre, quelque peu honteuse du rôle spéculatif et simplement *parlé* qu'elle joue depuis quelques années, ranimée par les cris de son commerce alarmé, par les ombrages de sa po-

litique jalouse de l'essor actuel et à venir de la puissance française, se montrait opposante à toute intervention dans les affaires d'Amérique, alors quel moyen de rien entreprendre, ou quelles suites à une pareille entreprise? Que deviendrait le système pacifique auquel l'Europe attache tant de prix, et pour combien de temps ne serait-il pas troublé?

Quant aux manœuvres secrètes pour raviver l'opposition des anciens partisans de l'Espagne, ou pour entretenir des troubles capables de dégoûter les habitans de leur état, et de leur faire désirer un changement, il y a dans des plans de cette tortuosité un machiavélisme de lâcheté, d'inhumanité, qui commande d'en éloigner la pensée quand il s'agit de les imputer aux pouvoirs qui régissent de grands empires, et qui ne peuvent le faire que par les moyens de la morale, dont ils doivent donner l'exemple pour qu'elle conserve toute sa force à l'égard des peuples.

Un seul rôle reste donc à jouer à l'Europe dans l'affaire de l'Amérique, et ce rôle sera aussi utile que glorieux pour elle. Celui-là ne lui coûtera ni son or ni son sang; il ne fera pas couler d'autres larmes que celles du bonheur et de la reconnaissance. Ce rôle consiste à mettre

fin aux dédains, aux dégoûts, aux contestations, aux incertitudes par une reconnaissance franche de ce qui existe par le fait : il faut mettre un terme à cet étrange spectacle fait pour ébranler tous les esprits, celui *d'un monde qui n'en reconnaît pas un autre*. Le vrai service à rendre à l'Espagne n'est pas d'entretenir chez elle des espérances vaines, mais de lui faire accepter un sacrifice qui, dans l'état actuel des choses, n'a plus rien que de nominal, auquel même sont attachés pour elles d'immenses avantages, dont le temps lui révèlera l'existence. Qu'aller faire en Amérique? La rendre à la servitude pour quelque temps, la dévaster une troisième fois. Ah! qu'au lieu de ces malheurs, les gouvernemens de l'Europe, en la laissant en paix, versent sur elle des bienfaits d'autant plus faciles qu'ils ne leur coûtent rien! Qu'ils s'élèvent à la considération des innombrables générations que le sein de l'Amérique libre ne peut manquer de produire! Qu'ils calculent tout ce que l'Europe doit gagner par cette multiplication des Américains et par leur civilisation; qu'ils supputent, si la chose était possible, tout le bien que se feront mutuellement l'Amérique et l'Europe, en se liant ensemble par les relations les plus étendues et les plus libres! Voilà les idées seules di-

gnes d'occuper les premiers pouvoirs de l'Europe, les seules qui peuvent satisfaire aux besoins du présent comme à ceux de l'avenir, et, de plus, à ceux de la justice et de l'humanité.

EXTRAIT

Du discours du Président de l'Amérique, à l'ouverture du congrès, 2 décembre 1823.

« Comme nous nous réunissons cette année dans un congrès nouveau, j'ai cru devoir vous présenter l'aperçu des affaires publiques avec plus de détails qu'il ne sera nécessaire dans les sessions suivantes. En agissant de cette manière, je ne fais que suivre les vrais principes de notre gouvernement. Chez nous, le peuple étant exclusivement le souverain, il est indispensable de lui soumettre des renseignemens complets sur tous les objets importans, afin de le mettre à même d'exercer complétement ses hauts pouvoirs. Nous sommes tous sujets à errer, et les personnes chargées de conduire les affaires publiques sont plus exposées à se laisser exalter et égarer par leurs intérêts et leurs passions, que ne l'est le grand corps de nos commettans, qui, vivant chez eux au milieu de leurs occupations ordinaires, sont des spec-

tateurs calmes, mais profondément intéressés des événemens et de la conduite de ceux qui amènent les événemens. Toute branche et tout membre individuel du gouvernement est responsable envers le peuple; plus les renseignemens donnés au peuple sont complets, et mieux il est en état de juger de la sagesse de la politique suivie par le gouvernement et de la conduite que chacun aura tenue. Le jugement impartial du peuple sera toujours d'un grand secours; son approbation sera le plus grand encouragement comme la plus flatteuse récompense des actions vertueuses; la crainte d'être censuré par ses concitoyens sera toujours la meilleure garantie contre l'abus qu'on pourrait faire de leur confiance. Leurs intérêts sont les mêmes dans toutes les questions essentielles et vitales; les liens d'affection qui les unissent seront resserrés, sur-tout dans les circonstances difficiles, par un exposé complet de l'état réel des affaires publiques, car c'est cette connaissance qui, en surmontant les préjugés locaux, les jalousies provinciales, fait naître une politique nationale stable, et embrasse dans ses soins tutélaires tous les grands intérêts de notre union.

» La résistance héroïque des Grecs a fait de-

puis long-temps concevoir la vive espérance que le succès couronnerait leurs efforts et qu'ils se replaceraient au rang des nations de la terre : on aime à croire que le monde civilisé porte le plus vif intérêt à leur cause; quoique aucune puissance ne se soit déclarée en leur faveur, cependant aucune, d'après nos renseignemens, n'a pris parti contre eux. Leur cause et leur nom les ont protégés contre des dangers sous lesquels toute autre nation aurait déjà succombé. Les Grecs semblent tout-à-fait étrangers aux calculs ordinaires d'intérêt et d'agrandissement, calculs qui se mêlent si souvent dans les actions des peuples; d'après les faits qui sont venus à notre connaissance, il y a de bons motifs pour croire que leur ennemi a perdu à jamais tout empire sur leur pays; la Grèce redeviendra une nation indépendante : puisse-t-elle parvenir à ce noble but! Tel est l'objet de nos vœux les plus ardens.

» Il avait été dit, au commencement de la dernière session, que l'Espagne et le Portugal faisaient de grands efforts pour améliorer le sort du peuple, et que cette noble tâche paraissait conduite avec une modération extraordinaire : il est à-peu-près superflu de remarquer que le résultat a été fort différent de celui qu'on

espérait alors. Nous avons toujours suivi avec curiosité et avec intérêt les événemens qui ont eu lieu dans cette partie du globe, avec laquelle nous avons tant de relations, à laquelle nous devons notre origine. Les citoyens des États-Unis sont animés des sentimens les plus tendres pour la liberté et le bonheur de leurs frères de l'autre côté de l'Atlantique. Nous ne nous sommes jamais mêlés dans les guerres qu'ont entreprises les puissances européennes pour des débats particuliers, telle est notre politique. Ce n'est que lorsqu'on attaque ou qu'on menace sérieusement nos droits, que nous nous regardons comme offensés ou que nous nous préparons à nous défendre.

» Nous avons des rapports plus immédiats avec les mouvemens de cet hémisphère, le motif en est bien clair pour tout observateur impartial et éclairé. Le système politique des puissances alliées est essentiellement différent à cet égard du système politique de l'Amérique. Cette différence vient de celle qui existe entre leurs gouvernemens respectifs et notre gouvernement, ce gouvernement conquis au prix de tant de sang et de tant d'or, mûri par la sagesse de nos citoyens les plus éclairés, et sous lequel nous avons joui d'une félicité sans

exemple ; toute notre nation est dévouée à sa défense.

» Nous devons cependant à notre bonne foi et aux relations amicales qui existent entre les puissances alliées et les États-Unis, de déclarer que nous considérerions toute tentative de leur part d'étendre leur système à quelque partie de cet hémisphère, comme dangereuse pour notre tranquillité et notre sûreté. Quant aux colonies existantes ou aux dépendances des puissances européennes, nous ne sommes pas intervenus et nous n'interviendrons pas dans leurs affaires. Mais quant aux gouvernemens qui ont déclaré leur indépendance, qui l'ont maintenue, et dont nous avons reconnu l'indépendance, d'après de graves réflexions et des principes de justice, nous ne pourrions voir l'intervention d'un pouvoir européen quelconque dans le but de les opprimer ou de contrarier en aucune manière leur destinée, que comme la manifestation d'une disposition ennemie (unfriensly) envers les États-Unis. Dans la guerre entre ces nouveaux gouvernemens et l'Espagne, nous avons déclaré notre neutralité, à l'époque de leur reconnaissance, et nous y sommes restés fidèles : nous continuerons d'y rester fidèles, pourvu qu'il n'y ait pas de changement qui, au

jugement des autorités compétentes de notre gouvernement, ne nécessite aussi de notre part un changement indispensable à notre sécurité.

» A l'égard de l'Europe, la politique que nous avons adoptée dès le commencement des guerres qui ont si long-temps agité cette partie du globe, reste encore aujourd'hui la même; elle consiste à ne point intervenir dans les affaires intérieures d'aucune puissance européenne, à considérer le gouvernement de fait comme le gouvernement légitime pour nous, à entretenir des relations amicales avec ces puissances, à conserver ces relations par une politique franche, mâle et ferme, à accueillir dans tous les cas les justes réclamations de toute puissance, et à ne nous soumettre aux injustices d'aucune.

» Mais relativement aux continents d'Amérique, les circonstances sont éminemment et remarquablement différentes. Il est impossible que les puissances alliées étendent leur système politique sur aucune partie de l'un et de l'autre continent de l'Amérique, sans mettre en danger notre pays et notre bonheur; et personne ne peut croire que nos frères du Midi, s'ils sont abandonnés à eux-mêmes, adoptent jamais ce système politique de leur propre mouvement.

Il est donc également impossible que nous puissions voir avec indifférence une pareille intervention, sous quelque forme que ce soit; il est donc encore de la véritable politique des États-Unis de laisser les parties à elles-mêmes, dans l'espoir que les autres puissances suivront la même marche.

» Washington, 2 décembre 1823,

» James Monroe. »

DÉCRET

Du Roi d'Espagne sur l'Amérique.

La constitution politique de la monarchie espagnole est abolie à jamais dans ses états; ils seront régis à l'avenir par les lois et ordonnances qui y étaient en vigueur le 7 mars 1820.

Sont également abolies les fonctions des chefs politiques, celles des députations provinciales, les municipalités et toutes les autres autorités qui pourraient avoir été créées par le système constitutionnel.

Les tribunaux récemment établis, et les magistrats qui ont été créés dans les anciens, sont également abolis.

La milice créée par les cortès sera sur-le-champ licenciée; les individus qui la composent livreront leurs armes et fournimens, et rentreront dans leurs foyers.

Les couvens supprimés seront rétablis avec tous leurs biens, même ceux qui auraient été aliénés à quel titre que ce fût.

Je confirme les emplois et les grades accor-

dés dans ces contrées sous le régime constitutionnel, pourvu qu'ils ne soient pas de ceux qui dépendent de la constitution, ni que leur concession soit nouvellement accordée, à moins que les personnes qui les ont reçus ne s'en soient rendues dignes par leur conduite.

Sera excepté de l'article précédent tout emploi vacant par changement ou injustice faite envers celui qui l'occupait; dans ce cas, celui qui en aura été privé y sera réintégré s'il le demande, et sera préféré à celui qui l'aurait remplacé.

J'ordonne que les vice-rois, les capitaines-généraux et autres officiers publics, veillent à l'exécution du présent décret.

CHAPITRE XLVI.

Mémoires historiques publiés en 1822 et 1823.

La littérature tient une grande place dans l'histoire des nations policées. Chez les anciens, Rome et la Grèce ; Constantinople, sous ses empereurs ; Alexandrie, sous les Ptolomées ; chez les modernes, l'Italie ; l'Espagne à sa grande époque, la France et l'Angleterre, ont vu leurs annales remplies, ou plutôt ennoblies, par les monumens d'une littérature aussi brillante que variée, digne émule des modèles qui les ont guidées dans la carrière. Les produits des travaux de l'esprit, forment l'occupation habituelle des sociétés modernes, dans l'existence desquelles la vie intellectuelle occupe une si grande place. On a remarqué que l'époque du grand éclat de la littérature, coïncidait avec celle des temps qui suivent les grandes agitations politiques : cette observation est d'une vérité frappante ; elle est consignée dans toute l'histoire. N'est-ce pas de cette fermentation continue qui a formé la vie habituelle de la Grèce, que sont nés les

chefs-d'œuvre en tout genre qui ont illustré les siècles de Périclès et d'Alexandre. Les guerres civiles de Rome précédèrent le siècle littéraire d'Auguste : tout son génie parut passé du côté de la culture des lettres, et celles-ci firent la décoration du nouveau règne, et contribuèrent à accoutumer les Romains à la domination qu'avaient tant repoussée leurs ancêtres. Quand Léon X parut, depuis cent ans l'Italie était le centre de la politique européenne et le théâtre de ses plus grands événemens. Louis XIV hérita de tout le génie mis en action par les commotions de la Ligue et de la Fronde : dans tous ces cas, on croit voir le résultat d'une lutte dans laquelle un frottement prolongé a donné à tout l'éclat et le poli. C'est au sortir des guerres civiles que le génie anglais, se révélant au monde, a développé sa puissance, et, dans tous les genres, s'est placé au niveau de celui qui illustrait les autres nations de l'Europe. Quand, victorieuse des Maures, l'Espagne put déployer son génie enflammé par les feux de huit siècles de combats, n'est-ce pas le brillant délassement de la littérature qu'elle donna à ses travaux guerriers, et n'est-ce pas alors qu'elle produisit les écrivains qui ont fourni le fond des essais de Corneille et de Molière? On dirait qu'élaborée par tant

d'efforts, à ces époques la sève de l'esprit humain développe toute sa puissance, et qu'elle a besoin de ces stimulans pour se montrer tout entière. Au temps actuel, ce culte glorieux des arts et des muses n'a rien perdu de ses honneurs, à mesure même que la société se polit et s'éclaire, il doit participer aux mêmes accroissemens. Si les grands sujets ont été épuisés par d'heureux devanciers; si, forts de beaucoup d'avantages, ils ont pu jeter un éclat incomparable, il existe un dédommagement dans une épuration générale du goût, ainsi que dans une plus grande étendue de connaissances; et si l'on pouvait appliquer à la formation des élémens littéraires ce que l'on dit de la composition de ceux de la société, on dirait que si de nos jours il y a moins de grands au Parnasse, il y a aussi moins de peuple.

On a dit que la littérature d'un temps était l'expression de la société de cette époque : la pensée est ingénieuse et juste ; elle s'applique à toutes les époques de l'histoire. Dans cet écrit, je ne considérerai la littérature, ou les occupations de beaucoup d'écrivains, que sous un seul rapport, celui des Mémoires qui ont paru dans ces dernières années.

De tous temps, les auteurs ou les témoins des

grandes scènes politiques ont aimé à retracer celles dans lesquelles ils avaient figuré par eux-mêmes, ou qu'ils avaient été à portée d'observer : dans les plus hauts rangs, il s'est trouvé des hommes qui au talent qui dirige les grands événemens, joignent celui de les peindre, et qui, au milieu des plus grandes occupations, savent encore trouver le temps de composer de riches tableaux : c'est à eux que l'histoire peut devoir ses plus précieux ornemens. C'est ainsi qu'ont fait César et Frédérick, écrivant comme ils avaient agi. Quelle perte n'a pas éprouvée le monde, lorsque les faits de personnages tels que Charlemagne, Pierre-le-Grand, Charles-Quint, n'ont pas été tracés par ceux mêmes qui les ont conçus ou exécutés, et lorsqu'on a été réduit à accepter la tradition du génie de ces hommes, par des organes placés ou loin ou si fort au-dessous d'eux!

La France a été un pays privilégié dans ce genre de littérature; on la retrouve chez elle à des époques déjà reculées de la monarchie, et les Joinville, les Philippe de Commines, peuvent passer pour les aînés des écrivains de ce genre. Depuis ces temps anciens, les Mémoires se sont multipliés; l'époque de la Ligue en a produit d'un grand intérêt. La Fronde a donné le *clas-*

sique du genre, avec le cardinal de Retz : au premier rang de ceux du siècle de Louis XIV, paraît Saint-Simon. L'Angleterre s'est distinguée dans le même genre, comme le prouve la collection étendue et variée des Mémoires relatifs au règne des Stuarts, dont des mains habiles et laborieuses travaillent à nous enrichir.

On devait s'attendre qu'un temps aussi fécond que l'a été le nôtre en événemens vastes, variés, singuliers, quelquefois même bizarres, qui ont exigé la coopération d'une multitude d'hommes éclairés, ne resteraient pas sans être retracés par ceux qui les ont exécutés, ou qui les ont vus de près. Un grand nombre parmi eux ont passé de positions élevées, d'occupations très-animées, à un repos complet. Se nourrir de ses souvenirs, aimer à les transmettre aux autres, est un penchant naturel qui, par une douce illusion, peut persuader que l'on recommence en quelque sorte ce que l'on retrace. Dans cette position, les hommes ressemblent à ces héros que le poëte a peints occupés encore, dans les Champs-Élysées, des jeux qui avaient charmé les loisirs de leur vie. On sent aussi que le noble amour de la vérité est fait pour parler à des cœurs droits et généreux, et pour leur inspirer le désir de s'opposer au cours des erreurs que mille causes

peuvent accréditer. On éprouve une espèce d'impatience à voir défigurer des faits importans, et l'on ressent une impulsion involontaire, mais puissante, à les redresser. Tous ces motifs ont agi, comme on devait s'y attendre; l'imitation, qui pousse les hommes dans les routes battues, exercera aussi son empire : dans ce temps, on prend visiblement cette pente; déjà les collections de Mémoires se grossissent, heureux si toujours leur intérêt était proportionné à leur volume!

Beaucoup de Mémoires ont été publiés en 1822 et 1823, plusieurs ont fixé l'attention publique. Ici, je n'entends pas plus les nombrer que les apprécier, je n'ai en vue que d'en tirer quelques conséquences qui ont trait aux principes sur lesquels j'ai basé une partie de cet écrit.

1°. Ces Mémoires donnent une face nouvelle à l'histoire.

Prenons pour exemple les Mémoires du marquis de Ferrières, de madame Campan, et de M. le duc de Choiseul. On ne contestera sûrement pas à ces écrivains aucun des caractères propres à commander la confiance : l'amour du bon ordre, de la monarchie, du monarque et de sa famille, respire dans leurs écrits comme

dans leurs actions ; leurs livres sont les emblèmes de leur vie ; le dernier sur-tout, retrace un martyr vivant autant que gratuit et inébranlable du trône et de la famille qui l'occupe. Cependant quelle sensation reste-t-il au fond de la lecture de ces écrits ? Ne ressent-on qu'une horreur, qu'une irritation exclusive contre la révolution, que ces écrits condamnent, ou bien n'éprouve-t-on pas l'impossibilité de se soustraire à la conviction que l'état de la France la rendait inévitable ?

M. de Ferrières était membre du côté droit de l'assemblée constituante, souvent il a l'air d'écrire sous la dictée du côté gauche.

On ne peut point surpasser madame Campan en bonheur de position pour observer, en clairvoyance pour discerner les objets, en facultés pour les retenir et les classer. Son dévouement, son respect pour ceux qu'elle a l'honneur d'approcher, sont à toute épreuve; et cependant quels tableaux fait-elle passer sous nos yeux ? Comme ils ternissent et décolorent ceux dont les pinceaux d'un autre siècle avaient chargé les murs adulateurs de Versailles ! Il semble voir tomber un à un, et se rapetisser, ces monumens qui conduisaient au respect par l'admiration; elle a désenchanté cet Olympe : cependant aucune intention dépréciatrice n'a guidé sa

plume, aucune intention pareille ne fait porter la main sur le livre; mais quand on le referme, se retrouve-t-on à la place où l'on était lorsqu'on l'a ouvert ?

Le récit de M. le duc de Choiseul a fixé l'histoire sur l'événement de Varennes : elle avait flotté jusqu'ici entre le vague et la contradiction des relations, désormais elle est fixée. Il résulte de ce Mémoire 1°. que cette entreprise ne pouvait manquer de périr : on voit la fatalité la conduire, et la catastrophe se rapprocher à chaque pas; 2°. que la résolution de s'éloigner de Paris et de rompre avec l'assemblée, était prise depuis un long temps; 3°. que la sortie à l'étranger de ses serviteurs affligeait le monarque; 4°. qu'il régnait aux Tuileries une erreur bien funeste, sur la disposition des esprits en France, et qu'une meilleure observation aurait préservé de ne reconnaître que par le terrible enseignement de cette funeste expérience.

Dans un second écrit, M. le duc de Choiseul peint les suites du naufrage qui le jeta sur des côtes que des lois barbares rendaient inhospitalières, alors elles rappelaient celles de la Tauride; mais quelle honorable et comme *absolvante* lumière jaillit de ce récit, et se répand sur tout un peuple... Pendant quatre ans, la lutte dura

entre l'humanité, la bonté du peuple et la barbarie des lois ; les défenseurs se dévouent et accourent ; les magistrats résistent au pouvoir ; la justice emprunte le secours de l'art pour rompre les coups de l'autorité ; la colère suggérée tombe au nom de la justice et de l'humanité ; la sensibilité, la générosité prennent mille formes pour tromper la surveillance ; des milliers de cœurs sensibles pour quelques-uns d'endurcis ; enfin le triomphe de la justice et de l'humanité marquent les premiers jours du nouvel ordre qui s'élevait sur la France : tel est le tableau que M. le duc de Choiseul a fourni, et par lequel il a effacé toutes les déclamations qui accusaient la révolution d'avoir empoisonné tous les cœurs : par ce noble récit, l'auteur s'est acquitté envers le peuple français de ce qu'alors il reçut de lui. Combien ne sont-ils pas précieux ces écrits qui restituent ainsi son honneur à tout un peuple ! Ses lois étaient barbares, il est vrai ; mais il était humain : quand il les servait, était-ce de son cœur ou seulement de ses bras, qu'il ne pouvait leur refuser ? Voilà l'instruction vraiment précieuse que nous donnent ces mémoires, instruction qui renferme un avertissement d'user de modération quand il s'agit de prononcer sur un événement tel que

la révolution, dans laquelle tant d'hommes et tant de choses se trouvent compris.

Antérieurement à ces publications, nous avons eu celle des Mémoires de M. Salier, magistrat du parlement de Paris. Sous le nom d'*Annales françaises*, il a donné le tableau du conflit de juridiction qui s'était élevé entre la cour et les parlemens, et qui était arrivé à un degré d'aigreur qui rendait la scission entre eux inévitable, c'est-à-dire qui conduisait droit à une révolution; car une révolution n'est-elle pas imminente quand le souverain est en contestation sur la nature et l'étendue de son pouvoir avec les autorités supérieures de l'État, et lorsqu'il est arrêté par elles sur l'article qui ne peut souffrir ni suspension ni retard, l'*argent?* Or tel était l'état des choses que peint M. Salier avec des couleurs si vives, qu'on reste convaincu après l'avoir lu, que la dernière heure de l'ancien régime était sonnée par les mains mêmes qui étaient chargées de le maintenir.

D'autres mémoires publiés aussi récemment attestent cette vérité. Comment en douter après avoir lu l'écrit de ce *Lauzun*, représenté comme la fleur des chevaliers français de son temps? De quoi a-t-il composé ses tableaux? Qu'a-t-il montré? Est-ce cette grande monarchie élevée

depuis des siècles au premier rang de celles de l'Europe? Est-ce le génie et la puissance du peuple français? Est-ce un gouvernement maniant le pouvoir, si éclatant dans la main de Louis XIV, ou bien a-t-il pris à tâche de tout dégrader, de tout souiller? et de l'étalage immonde que se permet une plume sans pudeur, ne voit-on pas sortir la fermentation inévitable, suite de tant de corruption, et le mépris qu'engendrent la faiblesse et l'absence de la vertu... Les Mémoires d'un autre courtisan, le baron de Besenval, renferment mille indiscrétions, et des peintures qui deviennent l'apologie de la révolution dans le même écrit où elle est le plus hautement condamnée.

Tous ces mémoires, partant de mains différentes, d'intentions séparées ou contraires, dirigées vers des buts divers, ont tous un résultat commun, celui de restituer aux faits, et avec eux à l'histoire leurs couleurs véritables. Dans les temps passés, l'effet en était peu sensible; souvent ces écrits n'arrivaient pas aux contemporains; les lecteurs étaient peu nombreux, les intérêts n'étaient pas immédiats : c'est tout autre chose dans notre temps; les mémoires tombent au milieu des acteurs mêmes des faits, des intéressés à ces faits, et d'un peuple de

lecteurs : leur influence sur l'opinion publique ne peut donc qu'être fort grande, c'est ce qui doit faire désirer vivement que leur confection réponde à leur importance.

2°. La seconde considération que présente la publication de ces mémoires résulte du contraste de la liberté accordée à la circulation de ces écrits, avec les restrictions et les dangers qui pèsent sur beaucoup d'autres ou qui les menacent. Quand des écrits de la nature de ceux indiqués plus haut sont entre les mains de tout le monde, on demande à quoi se rapportent les restrictions et les peines prononcées contre d'autres qui sont loin de présenter des caractères aussi graves : qu'apprendre, que révéler aux hommes qui ont lu ces livres? C'est comme lorsqu'on voit attaquer des écrits pour quelques mots, pour une ironie, pour une allusion, pour une proposition politique, tandis que depuis Bayle et Rousseau jusqu'aux *Ruines* de Volney, rien n'est frappé d'interdiction. Le rapprochement qui naît de la nature même des choses n'accuse-t-il pas un désaccord véritable entre nos lois et nos mœurs? C'est encore ainsi, comme j'ai eu plusieurs fois lieu de le remarquer, que le système restrictif de la presse dans tous les états est dans un désaccord manifeste

avec la circulation des discussions législatives qui ont lieu dans un grand nombre d'états : comment retenir un écrit prononcé contre le pouvoir absolu, contre certains événemens, quand le discours du président des États-Unis et les discussions anglaises sont la lecture de l'Europe entière?

Il peut arriver que les mémoires fassent pénétrer au fond d'événemens dont on n'avait encore aperçu que la surface, et dans lesquels le doute et l'obscurité avaient quelquefois fait trouver des armes fort acérées. On vient d'en avoir un exemple : les derniers temps de 1823 ont donné beaucoup d'attention à un mémoire qui a levé le voile étendu sur la cause d'un des plus déplorables événemens de notre âge..... Je laisse à l'écart tout nom propre et tout intérêt d'individu, ce n'est pas de cela que j'ai à m'occuper. D'un autre côté, la tombe est plus sacrée à mesure qu'elle recèle des victimes augustes autant qu'infortunées, et il est des cendres qu'on ne peut remuer sans élever des germes de discorde... Je ne veux tirer de cet écrit d'autre conclusion qu'une nouvelle preuve de l'importance des mémoires... On sait sous combien de couleurs on a représenté le principe de cette catastrophe ; un mot célèbre l'a ca-

ractérisée pendant long-temps; pendant long-temps encore on a tiré de ce motif des conséquences bien pesantes pour le nom sur lequel elles portaient : aujourd'hui tout est connu, on sait d'où est venue, comment s'est formée la fatale préoccupation qui a créé une évidence, fantastique en elle-même, mais trop réelle aux yeux de celui qui en était frappé; évidence qui est devenue la source de ce malheur... Sans rien perdre de ce qu'il a d'odieux dans sa conclusion, du moins l'événement a-t-il été affranchi de celui qui pesait sur son origine; du moins l'horrible calcul de l'ambition, qui va chercher si haut sa victime, n'a pas existé, et il y a quelque chose de moins à regretter... Telle est l'utilité et la puissance des mémoires, ils sont les moyens les plus efficaces de la vérité : à ce titre, ils sont un besoin public, et tous ceux qui apportent dans leur confection les lumières, la sincérité, le désintéressement; ceux qui ont le noble courage de n'écrire pas pour eux-mêmes, et encore moins contre les autres, mais qui dans leur travail ont la force de se tenir seulement en présence de l'histoire et de la vérité, acquièrent à-la-fois des droits à l'estime et à la reconnaissance des contemporains et à celle de la postérité.

TABLEAU

Des événemens qui ont eu lieu en 1822 et 1823.

ANNÉE 1822.

Janvier. Discussion dans la chambre des députés de la loi de la liberté de la presse;

Renvoi du ministère en Espagne;

Suppression du knout en Russie et des autres sévices pour arracher aux criminels l'aveu des crimes;

24. Première constitution de la Grèce;

28. Ouverture des chambres du royaume de Bavière.

5 *février.* Ouverture du parlement d'Angleterre;

15. Clôture des cortès extraordinaires espagnoles;

24. Insurrection du général Berton;

25. Nouvelles cortès, nouveau ministère à Madrid;

9 *février*. Réunion de la partie espagnole de Saint-Domingue à la partie française ;

5. Mort d'Ali, pacha de Janina ;

Fonds anglais réduits à quatre pour cent ;

23. Refus de la Porte d'admettre l'ultimatum de la Russie ;

24. Junte dite *des Procureurs* à Rio-Janeïro ;

26. Bataille de Coro, dans Colombie, gagnée par Bolivar.

1er. *mars*. Convocation du congrès mexicain ;

3, 6, 7. Discussion sur la liberté de la presse, dans la Chambre des pairs ;

8. Message du président des États-Unis, pour demander de reconnaître l'indépendance des états de l'Amérique du Sud ;

19. Loi de la presse en France ; suppression de la censure préventive ;

28. Ouverture des chambres du Grand-Duché de Bade ;

Troubles à Madrid, à Valence et à Pampelune ;

29. Le congrès américain reconnaît les républiques du Sud à l'unanimité, moins une voix ; accepté par cent soixante-sept ;

Protestation de l'ambassadeur d'Espagne contre cette résolution ;

30 *avril.* Émancipation des catholiques, adoptée à la chambre des communes, sur la demande de M. Canning : majorité, 4 voix : 249 pour, 245 contre;

19. Bataille de Porto, au Pérou, gagnée par les Péruviens;

Les députés du Brésil se retirent des cortès de Lisbonne; ceux de la Havanne font de même à Madrid;

Différens entre la Prusse et la Hesse, au sujet de l'enlèvement de la princesse d'Anhalt Bernbourg, de la ville de Bonn, territoire prussien.

1er. *mai.* Clôture de la session des chambres françaises; indication de la nouvelle session pour le 4 juin suivant;

4. Rejet par les chambres de Bavière de plusieurs propositions du gouvernement;

9. Élections à Paris et dans les départemens;

5. Conversion des pensions et demi-soldes militaires en Angleterre, pour des annuités pendant quarante ans;

18. Mort de M. de Richelieu.

Conspiration d'Aranjuez, de Valence, de Lisbonne, de la Moncloa en Espagne.

Rejet par la chambre des pairs d'Angleterre

du bill pour l'émancipation des catholiques : majorité, 43 voix;

Cortès espagnoles envoient des commissaires pacificateurs en Amérique.

20 *mai*. Adresse de Rio-Janeiro au prince pour lui demander de ne pas abandonner le Brésil;

26. Iturbide, empereur au Mexique.

19 *juin*. Incendie de la flotte turque à Tschmé;

27. Clôture des cortès à Madrid.

1er., 2, 3, 7, *juillet*. Conspiration de la garde royale à Madrid;

2. Tentative de révolte par les troupes à Lisbonne;

7. Bataille des Thermopyles, gagnée par les Grecs;

12. Couronnement d'Iturbide à Mexico.

Guerre civile à Bahia entre les Portugais et les Brésiliens;

Suppression en Russie des francs-maçons, sociétés secrètes; défense aux nobles polonais de Wolhinie, d'Ukraine, de Podolie de voyager au dehors sans permission du gouvernement, et réglemens rigoureux sur l'éducation privée;

1er. *août*. Manifeste du prince de Brésil au Brésil et aux puissances étrangères;

6. Clôture du parlement d'Angleterre.

12 *août*. Mort de lord Londonderry;

10. Les chambres de Bade décrètent la publicité des débats au civil et au criminel, ainsi que la séparation de l'ordre judiciaire d'avec l'ordre administratif;

Incendie de Jassy;

29. Mort d'Herschell, célèbre astronome, âgé de 87 ans, Allemand, d'abord musicien dans un régiment;

16, 17. Destruction de l'armée turque qui avait pénétré dans la Morée;

Décret des cortès portugaises contre le Brésil;

Indication d'un congrès à Vienne, prélude de celui de Vérone;

Cortès extraordinaires à Madrid;

Rapport du comité de Mayence à la diète de Francfort;

Storting en Norwége;

19. Clôture de la session en France;

Proclamation du roi d'Espagne;

Serment du roi de Portugal à la constitution.

4 *septembre*. Comte de Villèle, président du Conseil des ministres;

6. Combats et défaite de l'armée de la Foi;

7. Arrivée de l'empereur Alexandre à Vienne;

10. Rappel de M. Canning au ministère;

Cordon sanitaire changé en armée d'observation;

14 *septembre*. Déclaration d'indépendance du Brésil.

Ukase de l'empereur de Russie, exemptant de la conscription les peuples nomades, pour favoriser les progrès de la civilisation.

2 *octobre*. Couronnement de l'empereur du Brésil;

7. Discours du roi d'Espagne aux cortès;

10 Réception du duc de San Lorenzo à Paris;

Défense du roi de Portugal de célébrer l'anniversaire du prince de Brésil;

25. Ouverture du grand canal d'Écosse;

Tentative d'indépendance à Manille;

Permission en Suède de commercer avec Colombie et de recevoir ses vaisseaux;

20. Manifeste de l'empereur du Brésil aux Portugais;

17. Incendie de la flotte turque par les brûlots des Grecs.

4 *novembre*. Convocation des chambres de Bade;

Congrès de Vérone;

Clôture des cortès portugaises;

30. Prise de Napoli de Romanie par les Grecs.

1er. *décembre.* Cortès de Portugal; décret de bannissement contre la reine;

12. Séparation du congrès de Vérone;

24. Envoi à Madrid des notes des trois puissances et de la lettre de M. de Villèle;

25. Démission de M. de Montmorency; nomination de M. de Châteaubriant.

2. Ouverture du congrès des États-Unis;

Congrès du Chili;

Départ des ambassadeurs de Madrid.

ANNÉE 1823.

9 *janvier.* Réponse du gouvernement espagnol aux notes des trois puissances;

28. Ouverture des Chambres en France;

23. Diète en Suède;

21. Bataille d'Arequipa, gagnée par les Péruviens contre les Espagnols;

28. Changement du directeur suprême au Chili et renvoi d'O'Higgins.

4 *février.* Ouverture du parlement d'Angleterre;

19. Clôture des cortès extraordinaires à Madrid;

21, 24. Rapport et discussion aux Chambres sur la guerre.

4 *mars*. Affaire de M. Manuel;

Sortie de l'Opposition;

Translation des cortès et du roi d'Espagne, à Séville;

Déclaration du Portugal sur l'invasion de la Péninsule;

Soulèvement du comte d'Amarante;

10. États de Saxe-Weymar;

5 et 6. Violent incendie à Constantinople par les soldats de marine;

15. Départ du duc d'Angoulême;

19. Détrônement d'Iturbide;

Division entre le pape et les États allemands pour la circonscription des diocèses nouveaux en Allemagne;

Publications des pièces des négociations anglaises;

31. Clôture des cortès portugaises;

7 *avril*. Passage de la Bidassoa;

18. Entrée des Français en Catalogne;

Renvoi du Mexique des commissaires envoyés par l'Espagne;

10. Second congrès des Grecs à Tripolitz.

Rappel des ministres des trois puissances à Stuttgart;

Bulle du pape pour faire assister les Juifs aux instructions chrétiennes;

23. Cortès à Séville;

17. Cortès à Rio-Janeiro;

18. Congrès de Colombie.

9 *mai*. Clôture des Chambres françaises;

17. Défection de l'Abisbal;

24. Entrée des Français à Madrid;

Établissement de la régence;

Changement dans le ministère de Russie;

Envoi des ambassadeurs auprès de la régence.

12 *juin*. Arrivée du roi d'Espagne à Cadix;

Décrets de la régence de Madrid;

24. Bahia évacué par les Portugais et remis aux Brésiliens;

Troubles en Irlande;

2. Révolution de Portugal;

6. Dernière séance des cortès de Lisbonne;

23. États provinciaux à Berlin.

9 *juillet*. Rejet de la demande pour l'éligibilité des catholiques anglais;

18. Reprise de Lima sur les Espagnols;

19. Prororagation du parlement d'Angleterre;

Défection de Morillo;

Blocus de Cadix;

Défection de Ballesteros;

4 *août*. Iturbide à Livourne;

8 *août*. Décret d'Andujar;
20. Mort du pape;
18. États dans le grand-duché de Darmstadt;
21. Prise du Trocadero;
Prise de Riégo;
3. Moralès évacue Maracaïbo.
6 *septembre*. Cortès extraordinaires à Cadix;
3. Conclave;
27. Élection du pape;
25. Bombardement de la Vera-Cruz;
1er. *octobre*. Ferdinand en liberté;
Décrets de Sainte-Marie;
Victor Saëz;
2. Dissolution de la régence;
7. Entrevue de Czernowitz;
Conseils des ministres à Madrid;
Changemeut du ministère à Madrid;
20. États-Généraux à La Haye;
États dans le grand-duché de Darmstadt.
8 *novembre*. Prise de Porto Cabello par l'armée de Colombie;
10. Révolution à Rio-Janeiro;
Dissolution de l'Assemblée constituante;
Déportation de quelques députés;
Changement du ministère;
Convocation d'une nouvelle assemblée;
Le comte Pozzo di Borgo à Madrid;

27. Ouverture de la diète de Francfort;

17. Mort de Riégo;

1er. *décembre*. États de Wurtemberg ajournés au premier mars;

2. Ouverture du congrès américain;

Discours du président;

12. Promesse du rétablissement des États de Holstein, par le roi de Danemarck;

13. Révolution ministérielle à Constantinople (c'est pour la troisième fois);

22. Clôture de la diète de Suède;

25. Dissolution de la Chambre des Députés de France;

Rejet de plusieurs propositions par les chambres législatives du royaume des Pays-Bas.

PREMIER POST-SCRIPTUM.

La France, placée entre l'Amérique et la Grèce, par le grand éloignement de toutes les deux, ne peut recevoir que fort tard des informations précises sur les événemens qui ont lieu dans ces pays : par conséquent il est impossible de faire entrer ceux des derniers mois dans le tableau général des événemens de l'année, et, ce ce qui est à remarquer, c'est que l'incivilisation de l'Orient est telle, que les communications avec la Grèce sont moins accélérées et moins régulières que celles avec l'Amérique, et que l'on peut avoir des nouvelles plus fraîches et plus positives de Washington que de Thessalonique ou de Missolonghi. Nous avons éprouvé, dans la composition de cet écrit, les effets de cet éloignement et de cette difficulté des communications. Pendant que l'impression de cet écrit s'achevait, il se passait en Grèce et en Amérique des événemens très-importans; ils ont réalisé les conjectures auxquelles le défaut de notions plus précises nous avait réduit.

Le Brésil a éprouvé une révolution dans le sens que nous avions fait pressentir. L'empereur en est l'auteur ; il a fait son 18 fructidor, son 18 brumaire, son 7 juillet, sa contre-révolution à la façon de Portugal, tout comme on voudra ; avec des soldats gagnés et des chefs ambitieux et intéressés, on vient à bout de cela en Amérique comme en Europe : depuis 1793 on a vu fort souvent le sort des nations se faire avec des soldats séduits et des assemblées subjuguées par eux, ou, ce qui est encore plus simple, sans assemblée aucune : l'empereur du Brésil avait une assemblée constituante, il l'a chassée avec des soldats; il s'est fait constituant lui-même : il allait recevoir la constitution, c'est lui qui va la donner. C'est pour arriver à ce but qu'il a fait ce coup de main. Le voilà dans la ligne des principes de Laybach, qui attribuent au prince seul tout droit à la création des institutions et à leur modification : ainsi une révolution prescrite par Laybach est conduite par ses principes. Il est hors de la question de prêter à ce prince des idées portugaises, il n'en a que de pouvoir absolu sur le Brésil ; il a annoncé une constitution infiniment plus libérale que celle qui était préparée par l'assemblée, le temps apprendra s'il tiendra cette promesse

comme les autres : il sera curieux de savoir quel droit il fera valoir pour établir son pouvoir à sa guise. Pour celui-là, il n'est ni de droit divin, ni de droit paternel, ni de droit local, car il n'est encore pour le Brésil que ce que le Brésil a pu vouloir qu'il fût, comme cela a lieu pour toute principauté commençante et résultante d'acceptation volontaire, par conséquent soumise à des *pacta conventa*.

En attendant, on peut dire que jamais position ne fut plus singulière que celle de cet empereur, placé entre son père et sa terre natale, entre un trône assuré en Europe et un trône bien récent en Amérique, entre toutes les républiques américaines et tous les mécontentemens de son pays. Certes il lui faudra un bon et beau génie pour se tirer de là : heureux si lui-même entend bien sa position, et s'il ne s'est pas persuadé qu'*avoir des soldats est tout!*

Les anciens couronnaient de guirlandes le front de leurs victimes, aujourd'hui on s'y prend autrement : c'est de l'opprobre de tous les crimes qu'on les couvre, et des plus odieuses imputations que l'on les charge. L'empereur du Brésil paraît connaître fort bien cette méthode; car, transplantant le style oriental en Amérique, il en a fait largement usage contre

ceux qu'il chassait à main armée, qu'il déportait; et comme il est impossible de dissoudre une assemblée, et de faire un coup d'état sans que ce ne soit pour le bien de la religion, il n'a pas manqué de dire que, sans ce glorieux événement, la religion était détruite : certes, voilà une belle manière de soutenir une religion! des soldats gagnés et des sermens violés!

La campagne de 1823 s'est terminée à l'avantage complet de la Grèce, et a confirmé ceux qu'elle avait eus dans les deux précédentes, de manière à garantir les succès de la quatrième.

Depuis l'impression de cet écrit, on a appris que le siége de Missolonghi a été levé, et l'armée turque renvoyée avec honte et perte de son matériel; qu'Athènes s'est rendue, que Smyrne a été insultée, Patras investi, et l'île de Négrepont envahie. Ainsi se développe rapidement la supériorité des Grecs; ils en profiteront dans le cœur de l'hiver, temps d'inaction habituelle chez les Turcs, de manière à rendre une quatrième campagne inutile, sinon impossible. Pour remédier à tout, le Grand-Seigneur a renvoyé ses ministres : quand Pierre-le-Grand voulut résister à l'ascendant de la Suède, il ne s'amusa pas à changer ses ministres, il changea

son peuple : le Grand-Turc peut changer de ministres tant qu'il voudra, en gardant son peuple tel qu'il est, il n'en sera pas plus avancé. Du reste, s'il ne fait pas de bons ministres, il ne fait pas de meilleurs écus, car le voilà réduit, pour la troisième fois, à faire de la fausse monnaie, ce qui lui enlèvera le secours des Albanais, les moins mauvais soldats de ses mauvaises armées. Ainsi finissent ces empires délabrés auxquels il ne reste que le pouvoir des hatti scheriffs, en style oriental, des assassinats de leurs propres officiers, et du massacre des populations. A la paix des Pyrénées, Philippe IV, apercevant le maréchal de Turenne, dit : *Voilà un homme qui m'a fait passer bien des mauvaises nuits*. Il est probable que les Grecs ont, de leur côté, causé bien des insomnies à Sa Hautesse.

SECOND POST-SCRIPTUM.

D'après les nouvelles arrivées tout récemment du Pérou et de Lima, en date du 28 août 1823, les conjectures faites dans le cours de cet écrit sont à la veille d'avoir leur pleine et entiere confirmation. Les succès des armées répu-

blicaines amènent vers sa conclusion le drame infortuné et inutile dont ce pays est victime depuis quatre ans, par l'absurde entêtement des Espagnols. Là, comme dans le reste de l'Amérique, il ne va plus leur rester ni un pouce de terre ni un bataillon... Aucun secours ne peut leur arriver, et quand le vaisseau l'*Asie*, le fils unique de la marine espagnole, serait parti de Cadix, le 13 janvier, pour se rendre au Pérou, qu'y fera-t-il? Arrivé à la fin d'avril, il ne trouvera pas un port pour relâcher, ni un seul homme pour le recevoir. Cette scène finit, heureux si l'on sait à la fin en tirer parti d'après sa nature véritable !

ERRATA.

PREMIÈRE PARTIE.

Page 11,	*ligne* 15,	parlé	*lisez* parler.
38,	12,	de Bussy	de Bury.
ibid.	15,	de la Perre	de la Pene.
79,	26,	n'était pas	n'était-il pas.
133,	20,	peuples	nations.
196,	2,	haine	chaîne.

DEUXIÈME PARTIE.

Page 52,	*ligne* 5,	jeux	*lisez* yeux.
57,	18,	retrouve	retrouva.



